



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា
 Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
 Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ

Kingdom of Cambodia
 Nation Religion King
 Royaume du Cambodge
 Nation Religion Roi

អង្គជំនុំជម្រះសាលាដំបូង
 Trial Chamber
 Chambre de première instance

ឯកសារដើម
ORIGINAL/ORIGINAL
 ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date): 29-Nov-2011, 08:34
 CMS/CFO: Uch Arun

**TRANSCRIPTION - PROCÈS
 PUBLIC**

Dossier n° 002/19-09-2007-CETC/CPI

**22 novembre 2011
 Journée d'audience n° 2**

Devant les juges :

NIL Nonn, Président
 Silvia CARTWRIGHT
 YA Sokhan
 Jean-Marc LAVERGNE
 YOU Ottara
 THOU Mony (suppléant)
 Claudia FENZ (suppléante)

Pour les accusés :

SON Arun
 Michiel PESTMAN
 Victor KOPPE
 ANG Udom
 Michael G. KARNAVAS
 KONG Sam Onn
 Jacques VERGÈS
 Arthur VERCKEN

Pour la Chambre de première instance :

DUCH Phary

Pour les parties civiles :

PICH Ang
 Elisabeth SIMONNEAU-FORT
 LOR Chunthy
 MOCH Sovannary
 HONG Kimsuon
 CHET Vannly
 Barnabé NEKUIE
 Patrick BAUDOIN
 Emmanuel JACOMY
 Nushin SARKARATI

Pour le Bureau des co-procureurs :

CHEA Leang
 Andrew CAYLEY
 William SMITH
 YET Chakriya

Pour la Section de l'administration judiciaire :

UCH Arun

Les accusés :

NUON Chea
 IENG Sary
 KHIEU Samphan

Tableau des intervenants

Langue utilisée sauf indication contraire dans le procès-verbal d'audience

Intervenants	Langue
Me ANG UDOM	Khmer
Mme la juge CARTWRIGHT	Anglais
M. CAYLEY	Anglais
Me KARNAVAS	Anglais
Me KONG SAM ONN	Khmer
M. le juge Président NIL NONN	Khmer
M. NUON CHEA	Khmer
Me PESTMAN	Anglais
Me PICH ANG	Khmer

1

1 PROCÈS-VERBAL

2 (Début de l'audience: 9h01)

3 (Les juges entrent dans le prétoire)

4 M. LE PRÉSIDENT:

5 Veuillez vous asseoir. L'audience est reprise.

6 La parole est aux coproccureurs pour qu'ils poursuivent leur
7 déclaration liminaire...

8 [9.01.54]

9 Me KARNAVAS:

10 Monsieur le Président, je voudrais présenter une demande.

11 Nous avons voulu présenter cette demande hier déjà. Cela concerne
12 mon client.

13 Hier, vous avez violé ses droits de l'homme en le contraignant à
14 rester ici, dans le prétoire, alors qu'il n'était pas capable de
15 participer à l'audience.

16 Il a eu mal à la tête tout l'après-midi. Il a dû retirer ses
17 écouteurs, il n'a pas pu écouter. Il avait mal. Vous l'avez
18 contraint à rester ici disant que c'était là quelque chose
19 d'indispensable pour la procédure.

20 Les déclarations préliminaires ne sont pas des preuves. Alors,
21 peut-être que cette séance... cette audience d'ouverture a quelque
22 chose de théâtral, mais cela est un élément parmi d'autres de la
23 procédure.

24 [9.02.37]

25 Ce qui est indispensable, en revanche, c'est que les droits des

2

1 accusés soient respectés ainsi que les droits de toutes les
2 parties.

3 M. Ieng Sary souhaite bel et bien participer, mais il ne peut le
4 faire s'il ne peut écouter ce qui se dit ici, dans le prétoire.

5 Il souhaite participer depuis la cellule d'en bas. Il est tout à
6 fait disposé à le faire, mais le forcer à rester ici alors qu'il
7 doit laisser tomber ses écouteurs fait que ce procès devient un
8 procès fictif et du pur théâtre.

9 Cela l'empêche de participer véritablement et cela l'empêche de
10 donner des conseils à ses avocats.

11 [9.03.18]

12 Je vous demande donc instamment, Monsieur le Président, ainsi
13 qu'aux cojuges de vous consulter sur cette question et de
14 parvenir à une solution car ce problème va continuer à se poser.

15 Si vous souhaitez que le monde voie ici un procès modèle, si vous
16 voulez que ce tribunal rende la justice, comme le disaient hier
17 les coprocurateurs en faisant référence au juge Jackson, je
18 suggérerais que tout ce que nous pouvons faire pour garantir le
19 bon fonctionnement de l'audience doit être fait, que, par
20 conséquent, l'accusé doit pouvoir participer à sa défense.

21 Dans aucun tribunal international ou hybride, les accusés ne sont
22 contraints d'être dans le prétoire. Cela n'est vrai nulle part.

23 Cela n'est pas vrai au TPIY. Cela n'est pas vrai au TPIR. Cela
24 n'est pas vrai au Tribunal pour la Sierra Leone, pas plus qu'à la
25 CPI ou au Tribunal pour le Liban.

3

1 [9.04.15]

2 Nous avons déposé des observations parce que nous craignons que
3 certains juges ne soient pas pleinement conscients ou ne
4 comprennent pas pleinement le droit de l'accusé qui consiste à
5 pouvoir s'excuser.

6 Nous vous demandons donc instamment, Monsieur le Président, avec
7 tout le respect que nous vous devons, de prendre en considération
8 notre requête et de permettre à Ieng Sary de suivre la procédure
9 depuis la cellule temporaire d'en bas, de sorte qu'il puisse
10 donner des instructions à ses avocats.

11 Il ne se retire pas, ce faisant, de la procédure. Il y participe
12 et il souhaite y participer. Je vous demande donc de l'autoriser
13 à participer à l'audience tout en garantissant le plein respect
14 de ses droits tout au long de la procédure.

15 Je vous remercie.

16 M. LE PRÉSIDENT:

17 Coprocurateur, je vous en prie.

18 [9.05.26]

19 M. CAYLEY:

20 Oui, je voudrais rebondir sur ce que disait Me Karnavas, Monsieur
21 le Président.

22 La défense de Ieng Sary a informé la Cour de la question. Les
23 observations qui ont été faites ont été rejetées, je crois
24 comprendre, et notre position est que nous n'avons finalement pas
25 déposé notre position parce que la demande n'a pas été acceptée

4

1 par la Cour.

2 Alors, je voudrais terminer, Maître Karnavas, s'il vous plaît.

3 Notre position fondamentale est que l'accusé devrait être présent

4 dans le prétoire aux fins de la procédure. C'est le point de

5 départ pour l'Accusation.

6 Cependant, si la Cour souhaite autoriser M. Ieng Sary à suivre la

7 procédure depuis la cellule d'en bas...

8 Me Karnavas nous dit que Ieng Sary ne peut pas lui donner des

9 instructions ici, dans le prétoire. Comment pourra-t-il le faire

10 depuis la cellule d'en bas?

11 [9.06.20]

12 Toujours est-il que si vous souhaitez autoriser Ieng Sary à

13 suivre la procédure depuis la cellule d'en bas, nous vous

14 demandons exactement ce que disait Ieng Sary, c'est-à-dire une

15 renonciation par l'accusé par écrit de son droit à participer à

16 l'audience car nous ne souhaitons pas qu'il y ait ensuite un

17 appel qui soit fondé essentiellement sur l'idée que l'accusé n'a

18 pas été présent durant la procédure et que, par conséquent, la

19 procédure a été entachée de vices.

20 [9.06.51]

21 Nous disons donc que si la Cour souhaite autoriser Ieng Sary à

22 suivre la procédure depuis la cellule d'en bas, il faut qu'il

23 couche par écrit sa renonciation à participer à l'audience.

24 [9.07.03]

25 Me KARNAVAS:

5

1 J'aimerais corriger certaines demi-vérités qui sont dites,
2 Monsieur le Président.
3 Tout d'abord, nos observations n'ont pas été rejetées.
4 Deuxièmement, l'Accusation a bel et bien déposé quelque chose.
5 Et peut-être que M. Cayley n'était pas dans le pays à ce
6 moment-là, mais l'Accusation a bien déposé quelque chose et vous
7 y verrez que la position que l'Accusation défend est un peu
8 différente de celle que M. Cayley défend aujourd'hui.
9 Par ailleurs, les observations que nous avons déposées l'ont été
10 sur la base de ce qui s'était passé à l'audience initiale.

11 [9.07.35]

12 Nous avons aussi déposé, en suite de ces observations, une
13 renonciation type pour Ieng Sary. Donc ce n'est pas du tout
14 quelque chose de nouveau que nous disons aujourd'hui.
15 Et, deuxièmement, il apparaît maintenant que le procureur nous
16 dit que, si l'accusé n'est pas présent, il ne peut vraiment
17 participer depuis la cellule d'en bas, alors qu'on a dépensé des
18 millions de dollars du contribuable pour s'assurer que les
19 accusés peuvent suivre la procédure depuis en bas.

20 [9.08.09]

21 C'est donc là une affirmation ridicule.
22 Ensuite, si M. Ieng Sary souhaite rester dans sa cellule, il a un
23 droit fondamental à pouvoir le faire. C'est là quelque chose qui
24 ressort des normes internationales.
25 Nous avons toujours dit que Ieng Sary renoncerait et signerait

6

1 cette renonciation à son droit de participer dans le prétoire.

2 C'est une suggestion que nous avons faite nous-mêmes et donc que

3 M. Cayley fasse... formule cette exigence aujourd'hui est en fait

4 quelque chose que nous avons proposé nous-mêmes.

5 Nous sommes donc très loin de la vérité. Nous sommes prêts à

6 participer et la Chambre a prévu les cellules temporaires ici, en

7 bas, de sorte que l'accusé puisse suivre la procédure depuis ces

8 cellules.

9 [9.08.58]

10 Et des instructions... l'accusé ne va pas donner des instructions à

11 chaque instant. Même au TPIY, à La Haye, les accusés sont loin de

12 leurs avocats et ils n'ont pas accès, dans le prétoire, à leurs

13 avocats.

14 Les instructions seront données à l'occasion des pauses ou après

15 l'audience.

16 Le client ne peut donner, cependant, d'instructions s'il ne

17 participe pas à l'audience.

18 Hier, mon client est resté ici pendant une heure et demie à

19 regarder le procureur sans pouvoir véritablement écouter ce qu'il

20 disait parce qu'il n'était pas en mesure physiquement de suivre

21 l'audience.

22 [9.09.32]

23 Et, ce que nous disons, c'est qu'il y a des mécanismes qui ont

24 été mis en place au vu du grand âge des accusés pour trouver des

25 solutions à ce problème.

7

1 Nous ne disons pas qu'il faut faire preuve de sympathie pour les
2 accusés.

3 [9.09.45]

4 L'Accusation, hier, disait qu'il ne fallait pas montrer de
5 sympathie pour nos clients. L'Accusation vous mettait en garde et
6 disait qu'il fallait que la Chambre évalue les faits comme le
7 ferait n'importe quel autre tribunal.

8 OK, très bien. Et c'est exactement ce que nous vous demandons de
9 faire aussi, mais un accusé ne participe pas véritablement à
10 l'audience s'il est uniquement présent physiquement et ne peut
11 suivre véritablement l'audience. C'est là aussi un fait et c'est
12 une des raisons pour lesquelles un des accusés n'est pas ici
13 aujourd'hui.

14 Merci.

15 [9.10.30]

16 M. LE PRÉSIDENT:

17 Il semble que tout le monde souhaite intervenir maintenant.

18 Je vous invite à ne demander la parole qu'après les observations
19 de l'Accusation et de la Défense. Si vous intervenez maintenant,
20 il faudra autoriser la Défense à répondre et, si cet échange se
21 poursuit, il risque de durer toute la matinée, ce qui serait une
22 perte de temps du point de vue de la procédure. Et nous
23 risquerions d'y passer des mois avant d'entrer dans le fond de
24 l'affaire.

25 [9.11.24]

8

1 Je demande donc à toutes les parties de ne demander à intervenir...
2 aux parties civiles de ne demander à intervenir qu'après (phon.)
3 que les coprocurateurs aient terminé de sorte que la Défense puisse
4 répondre.

5 Je vous invite maintenant à prendre la parole.

6 Me PICH ANG:

7 Oui, merci, Monsieur le Président.

8 Je voulais en fait intervenir après les remarques du coprocurateur
9 international, mais après qu'il a parlé, Me Karnavas est à
10 nouveau intervenu et donc je n'ai pas eu la possibilité de faire
11 ces observations que je souhaitais faire.

12 Je n'ai pas l'intention de retarder la procédure, Monsieur le
13 Président. Nous souhaitons, pour notre part, simplement exprimer
14 l'avis des parties civiles.

15 [9.12.27]

16 Il est absolument nécessaire pour les parties civiles que M. Ieng
17 Sary soit présent dans le prétoire.

18 Les parties civiles attendent cet instant depuis plus de trente
19 ans et, pour les parties civiles, donc, M. Ieng Sary doit
20 entendre les accusations qui sont portées contre lui et les
21 crimes pour lesquels il est poursuivi.

22 C'est aussi un indice de la volonté de M. Ieng Sary de participer
23 à l'audience et d'entendre ce qui lui est reproché.

24 Voilà tout ce que nous souhaitons dire, Monsieur le Président.

25 Merci.

9

1 (Discussion entre les juges)

2 [9.14.12]

3 M. LE PRÉSIDENT:

4 Nous avons entendu la demande présentée par l'accusé par le
5 truchement de son conseil.

6 L'accusé souhaite ne pas participer directement à l'audience et
7 suivre cette audience depuis la cellule d'en bas par des moyens
8 de communication audiovisuels.

9 Nous avons aussi entendu les observations des coproccureurs ainsi
10 que des coavocats principaux des parties civiles.

11 Et la Chambre estime qu'à ce stade, qui est celui de la
12 présentation des chefs d'accusation aux accusés et au public,
13 l'accusé doit entendre toutes les accusations qui sont portées
14 contre lui.

15 Et, pour ces raisons, donc, la Chambre rejette la demande de
16 l'accusé. Il est requis de l'accusé qu'il suive la procédure
17 depuis le prétoire.

18 Et je donne maintenant la parole au coproccureur international.

19 [9.15.39]

20 M. CAYLEY:

21 Une remarque à propos du temps imparti, Monsieur le Président.

22 Nous avons consacré quarante-cinq minutes hier et quinze minutes
23 aujourd'hui à des questions de procédure, Monsieur le Président,
24 sur les deux jours qui nous étaient impartis.

25 Et, donc, j'espère que vous prendrez cela en considération pour

10

1 ce qui est du temps qui me sera donné aujourd'hui pour faire ma
2 déclaration liminaire.

3 Je vais maintenant passer à une question qui se trouvait
4 mentionnée dans votre ordonnance du mois de juin de cette année,
5 question que vous souhaitiez voir abordée dans les déclarations
6 liminaires, à savoir, la structure organisationnelle du Parti
7 communiste du Kampuchéa et du Kampuchéa démocratique.

8 [9.16.23]

9 Et je voudrais que l'on montre à l'écran le diagramme suivant.
10 (Présentation d'un diagramme)

11 Sur ce diagramme que vous avez sous les yeux, vous voyez que les
12 dirigeants du PCK exerçaient le contrôle grâce à trois entités...
13 trois séries d'entités clés: un, des organismes régionaux; deux,
14 des divisions militaires qui constituaient l'Armée
15 révolutionnaire du Kampuchéa; et, troisièmement, les ministères
16 dont chacun rendait compte au Comité permanent ou au Comité
17 central.

18 [9.17.06]

19 Au plan régional, le Kampuchéa démocratique était divisé en sept
20 zones et deux secteurs autonomes qui rendaient compte directement
21 au Comité permanent.

22 Et, comme vous le voyez sur cette carte du Kampuchéa
23 démocratique, ces sept zones étaient: la zone Nord-Ouest, Ouest,
24 Sud-Ouest, Est, Nord-Est, Centre et Nord.

25 Et les deux secteurs autonomes étaient: la province du

11

1 Mondolkiri, connue comme le secteur 105, et la province de

2 Kratie, connue comme le secteur 505.

3 [9.17.45]

4 La zone Centre et la zone Nord étaient au départ une seule région

5 mais, à la mi-1977, Preah Vihear et Siem Reap... les provinces de

6 Preah Vihear et Siem Reap, qui étaient les secteurs 103 et 106,

7 ont été réunies pour former une nouvelle zone Nord tandis que

8 Kompong Thom et la partie occidentale de la province de Kompong

9 Cham sont devenus la zone Centre.

10 Chacune de ces zones était divisée en plusieurs secteurs, et

11 chaque secteur en plusieurs districts.

12 Les districts étaient divisés en communes ou sous-districts.

13 Et, comme on le voit sur ce diagramme, ces entités formaient une

14 organisation hiérarchique à travers laquelle l'information

15 parvenait et circulait du sommet vers la... de la base vers le

16 sommet, et des ordres et des politiques étaient envoyés depuis le

17 sommet vers les cadres de la base.

18 [9.18.43]

19 Chaque zone, secteur, district ou commune était supervisé par un

20 comité du Parti, lui-même composé d'un secrétaire, d'un

21 secrétaire adjoint et d'un membre.

22 Deux dirigeants de zone, Ta Mok, secrétaire de la zone Sud-Ouest,

23 et So Phim, secrétaire de la zone Est, siégeaient au Comité

24 permanent du PCK.

25 Et chaque zone ou secteur autonome avait en général au moins deux

12

1 représentants au Comité central.

2 [9.19.10]

3 Les gardes et les chauffeurs qui ont travaillé pour les
4 dirigeants du Parti à K-1 et K-3 vous le diront: les accusés
5 tenaient des réunions régulières à Phnom Penh avec les dirigeants
6 de zone et de secteur, et se rendaient dans les provinces pour y
7 rencontrer les cadres régionaux.

8 [9.19.27]

9 Chaque année, les dirigeants au niveau des districts étaient
10 convoqués à Phnom Penh pour un mois d'éducation politique, qui
11 était menée par Nuon Chea et Khieu Samphan.

12 Il ressortira des preuves que les accusés et les autres
13 dirigeants du Parti à Phnom Penh étaient pleinement informés de
14 l'application de la politique du PCK dans les provinces, qu'il y
15 avait un système obligatoire d'envoi de rapports par les régions,
16 système qui a été mis en place au début 1976. Et cette politique
17 est énoncée dans les statuts du PCK.

18 [9.20.08]

19 Ces statuts requéraient de chaque échelon de l'organisation
20 hiérarchique qu'il rende compte à l'échelon immédiatement
21 supérieur sur sa "situation", entre guillemets, et sur la mise en
22 œuvre des plans du Parti.

23 Cette politique était aussi énoncée dans un procès-verbal d'une
24 réunion du Comité permanent du 8 mars 76 qui proposait qu'il soit
25 fait rapport chaque semaine par les zones et les secteurs au

13

1 Comité permanent de sorte que celui-ci connaisse la situation et
2 puisse donner des instructions en temps utile.

3 Et, enfin, cette politique était aussi inscrite dans une décision
4 du Comité central en date du 30 mars 76 qui établissait un
5 système de rapport hebdomadaire au Bureau 870.

6 [9.20.54]

7 La Chambre va entendre les témoignages de télégraphistes qui
8 travaillaient dans les bureaux de zone ou de secteur, lesquels
9 envoyaient chaque jour des télégrammes aux dirigeants de Phnom
10 Penh et recevaient des réponses en retour.

11 Les témoins du bureau du secteur 105 nous diront que les
12 télégrammes relatifs à la situation sur le plan des ennemis
13 devaient être envoyés à Nuon Chea.

14 Et un ancien secrétaire de secteur a confirmé que les télégrammes
15 qu'il envoyait recevaient toujours une réponse, en général,
16 émanant de Pol Pot ou de Nuon Chea.

17 [9.21.32]

18 Madame, Messieurs les juges, vous entendrez aussi un cadre qui
19 avait été responsable du bureau de Phnom Penh où étaient reçus
20 les télégrammes déchiffrés, ensuite envoyés aux dirigeants du
21 Parti à K-1.

22 Il expliquera comment était établie la liste de distribution de
23 ces télégrammes par les chefs du bureau, conformément aux
24 instructions reçues des dirigeants du Parti.

25 [9.21.59]

14

1 Voici un exemple de cette liste de distribution, qui inclut
2 chaque membre du Comité permanent se trouvant à Phnom Penh: Pol
3 Pot, auquel il est habituellement fait référence comme "Oncle";
4 Nuon Chea, qui apparaît en général comme "Once Nuon"; Ieng Sary,
5 qui apparaît sous son pseudonyme "Van"; Son Sen, qui apparaît
6 sous son pseudonyme "Khieu"; et Vorn Vet ou "Frère Vorn".

7 Dans la pratique quotidienne, des copies de ces télégrammes
8 étaient aussi envoyées au Bureau et à la documentation.

9 Le même témoin expliquera que la copie destinée au Bureau était
10 en fait remise à Khieu Samphan - au Bureau 870 -, tandis que la
11 copie destinée à la documentation et aux archives était conservée
12 au bureau des télégrammes.

13 On utilisait du papier carbone pour taper plusieurs exemplaires
14 de chaque télégramme, et les télégrammes étaient remis à K-1 deux
15 à trois fois par jour.

16 [9.23.02]

17 Les rapports reçus des zones suivaient un modèle standard.

18 Tout d'abord, le rapport portait sur la situation sur le plan des
19 ennemis aux niveaux externe et interne.

20 Sur le plan externe, il était question des problèmes à la
21 frontière avec la Thaïlande et le Vietnam et des incidents de
22 conflit armé.

23 Pour ce qui est de l'ennemi interne, il y était question des
24 problèmes avec les cadres et les nouveaux ou les gens de la base,
25 et il était question d'instructions que le Centre du Parti devait

15

1 donner sur les mesures à prendre ainsi que des arrestations,
2 interrogations et exécutions des ennemis.

3 Un télégramme du 15 juin 77 envoyé par le secrétaire de la zone
4 Nord-Est, avec copies à Nuon Chea, Ieng Sary et Khieu Samphan par
5 le truchement du Bureau 870, explique en détail comment la 801e
6 division a capturé et arrêté 209 soldats jaraï du Vietnam et
7 demande des ordres pour ce qui est des mesures à prendre après
8 l'interrogatoire des prisonniers.

9 [9.24.05]

10 Dans la période qui a suivi ce télégramme, un grand groupe de
11 prisonniers jaraï capturés au Vietnam a été exécuté au centre de
12 sécurité de Au Kanseng dans le Ratanakiri, conformément à des
13 ordres transmis par le bureau de la zone Nord-Est, ainsi que vous
14 le diront le chef de la prison, son adjoint et des détenus qui
15 ont survécu.

16 [9.24.27]

17 Un télégramme du 10 janvier 1978, envoyé par le secrétaire de la
18 zone Nord, Kang Chap, alias Se, et copié à Nuon Chea, Ieng Sary
19 et Khieu Samphan par le truchement du Bureau 870, dit que des
20 ennemis ont infiltré le... à partir du secteur, du district et de
21 la commune et indique que Se avait l'intention d'aller dans le
22 secteur 103 pour dépister les ennemis et, je cite, "envoyer plus
23 de crocodiles à l'Organisation".

24 [9.24.53]

25 Deux mois plus tard, le même secrétaire de zone rend compte qu'il

16

1 a systématiquement éliminé les ennemis associés avec les anciens
2 policiers, soldats et responsables gouvernementaux, ainsi que les
3 gens du Peuple nouveau, et qu'il était prévu d'arrêter d'autres
4 gens encore.

5 Les rapports qui étaient envoyés régulièrement à Phnom Penh
6 comprenaient aussi des sections décrivant l'état de la production
7 agricole, la construction de barrages et de canaux, l'état de
8 santé des populations locales avec, notamment, des détails à
9 l'intention des dirigeants du Parti pour ce qui était des
10 pénuries alimentaires ou des maladies qui se propageaient.

11 [9.25.38]

12 Le diagramme que vous avez sous les yeux montre la structure qui
13 existait au sein de l'ARK.

14 Il y avait neuf divisions militaires et un certain nombre de
15 régiments indépendants qui rendaient compte aux dirigeants du
16 Parti par le truchement de l'état-major à Phnom Penh.

17 Les forces militaires qui se trouvaient sous le contrôle du
18 Centre du Parti comprenaient la division 164 de la marine, basée
19 à Kompong Som, la 502e division des forces aériennes, un certain
20 nombre de divisions basées à Phnom Penh ou aux alentours, qui
21 étaient chargées de défendre et de protéger la direction du
22 Parti, et les divisions basées dans le Mondolkiri et dans le
23 Ratanakiri, à savoir, les 920e et 801e divisions.

24 [9.26.20]

25 Les dirigeants... les chefs de division, plutôt, participaient à

17

1 des réunions de façon régulière avec le chef de l'état-major, Son
2 Sen, membre du Comité permanent, qui vivait avec les accusés à
3 K-3 et qui travaillait avec eux au quotidien à K-1.

4 Des procès-verbaux de ces réunions des divisions montrent comment
5 la politique du PCK était appliquée dans les organisations
6 militaires, en particulier pour ce qui concerne l'identification
7 et l'élimination ou "l'écrasement", entre guillemets, des ennemis
8 au sein des rangs. [9.26.51]

9 Les divisions militaires étaient assujetties aux mêmes
10 obligations d'établissement de rapports que les zones et
11 envoyaient régulièrement des rapports à Son Sen pour décrire la
12 situation concernant l'ennemi ainsi que l'état de la production
13 agricole et l'état d'avancement des chantiers de travail.

14 Madame, Messieurs les juges, vous entendrez les témoignages d'un
15 officier chargé des communications... d'un agent, plutôt, chargé
16 des communications à l'état-major qui a expliqué que les
17 informations obtenues des divisions étaient rapportées à Son Sen...
18 par Son Sen aux autres dirigeants du Parti.

19 [9.27.24]

20 Vous verrez ici aussi un certain nombre d'exemples de rapports
21 des divisions qui contiennent des notes manuscrites de Son Sen,
22 transmettant ces rapports à l'Angkar ou au Bureau 870.

23 Et les ministères rendaient aussi régulièrement compte
24 directement aux dirigeants du PCK.

25 [9.27.41]

18

1 Il y avait plusieurs ministères qui se trouvaient à Phnom Penh.
2 Leurs rapports étaient donc souvent faits en personne, soit aux
3 réunions du Comité permanent ou aux réunions mensuelles du
4 Conseil des ministres auxquelles Pol Pot participait.

5 Ainsi, Madame et Messieurs les juges, les accusés ne peuvent
6 prétendre de façon crédible qu'ils n'étaient pas au courant et
7 n'avaient pas de contrôle sur les crimes qui ont été commis au
8 Kampuchéa démocratique entre avril 75 et janvier 79.

9 Bien au contraire, le contrôle exercé par les dirigeants du PCK
10 sur tous les aspects de la société cambodgienne était terrifiant,
11 complet et omniprésent.

12 [9.28.22]

13 Madame et Messieurs les juges, vous constaterez cette
14 connaissance et ce contrôle en prenant simplement lecture des
15 rapports et télégrammes qui étaient régulièrement envoyés aux
16 dirigeants du Parti à Phnom Penh.

17 Si un villageois du Ratanakiri avait une liaison, ce délit moral
18 était inclus dans les rapports mensuels qui étaient envoyés aux
19 dirigeants du Parti.

20 [9.28.41]

21 Les accusés étaient informés de tout, y compris du nombre de
22 couples mariés chaque mois, des précipitations, de l'identité des
23 personnes qui se plaignaient du programme des coopératives du
24 Parti ou des pénuries alimentaires.

25 Si les accusés voulaient recevoir des oranges de Pursat, cette

19

1 orange était cueillie et leur était remise.

2 Mais si un parent voulait cueillir un fruit ou attraper un
3 poisson pour un enfant qui mourait de faim, ce parent était
4 arrêté, dénoncé à l'Angkar et envoyé en rééducation.

5 La mort pouvait venir vite, mais pas suffisamment vite pour ceux
6 qui étaient torturés.

7 [9.29.24]

8 Au Kampuchéa démocratique, chaque acte de désobéissance était
9 perçu comme une menace et traité comme une subversion ennemie
10 qu'il fallait rapporter à l'Organisation et qui devait faire
11 l'objet de mesures adéquates.

12 Madame et Messieurs les juges, comme je l'ai déjà souligné tout
13 au long de cette déclaration liminaire, les crimes qui ont été
14 commis sous le régime du Kampuchéa démocratique n'étaient pas des
15 événements accidentels, imputables à des cadres voyous.

16 [9.29.58]

17 On ne peut non plus rejeter la faute uniquement sur Pol Pot,
18 comme certains des accusés essayeront de le faire.

19 Ces crimes sont le résultat de plans organisés et élaborés par
20 les accusés et d'autres dirigeants du PCK et systématiquement mis
21 en œuvre par le truchement des organismes régionaux, militaires
22 et gouvernementaux qu'ils contrôlaient.

23 [9.30.18]

24 La triste vérité est qu'il a fallu des centaines, voire des
25 milliers de participants qui soient pleinement en accord avec le

20

1 programme du PCK pour gérer un régime qui a duré plus de trois
2 ans, réduit en esclavage une nation tout entière et tué plus d'un
3 million de personnes.

4 Ces atrocités ne peuvent être la responsabilité d'un homme seul
5 agissant seul.

6 Au présent procès, les coprocurateurs vont, en revanche, apporter
7 la preuve au-delà de tout doute raisonnable que les crimes qui
8 sont reprochés aux accusés ont été commis en application d'un
9 plan criminel commun ou entreprise criminelle commune dans
10 laquelle Nuon Chea, Ieng Sary et Khieu Samphan étaient des
11 participants qui l'ont été de façon délibérée et en connaissance
12 de cause.

13 [9.31.10]

14 Je vais maintenant parler de chacune de ces politiques
15 criminelles, à commencer par les déplacements forcés de la
16 population cambodgienne depuis les zones urbaines vers les
17 campagnes.

18 Des millions de gens ont été forcés d'abandonner leur demeure, à
19 Phnom Penh et dans d'autres villes du pays. Leurs écoles, leurs
20 temples, leurs marchés ont été fermés.

21 Peu importe qui vous étiez le 16 avril. Que vous soyez un
22 enseignant, un étudiant, un avocat, un médecin, un moine, un
23 policier ou même le propriétaire d'une entreprise familiale, le
24 17 avril, votre vie appartenait au Parti communiste du Kampuchéa.

25 [9.31.57]

21

1 Ce qui s'est produit à Phnom Penh et dans d'autres villes le 17
2 avril 1975 n'était pas une politique nouvelle du PCK.
3 Ce n'était pas non plus une réaction à des événements immédiats
4 ou des circonstances nouvelles.
5 C'était plutôt une politique planifiée d'avance, qui avait été
6 élaborée et mise en œuvre par les accusés et d'autres dirigeants
7 du PCK pendant des années dans les territoires qu'ils occupaient
8 et contrôlaient de par le passé.

9 [9.32.30]

10 En 1971, pendant la bataille de Chenla 2, le PCK a établi une
11 tactique qu'ils appelaient "saisir le peuple".

12 Cela signifiait capturer et évacuer la population de villes
13 entières, puis de tuer toute personne parmi cette population
14 considérée comme un ennemi de classe.

15 Cette tactique a été mise en œuvre à Kratie, à Banam, à Kompong
16 Cham en 1973.

17 À Kompong Cham, d'ailleurs, le PCK a évacué 15000 personnes après
18 avoir envahi la ville, puis a tué 10000 ennemis.

19 La même tactique a été employée par les accusés à Oudong en 1974.

20 Voici la description de Philip Short des événements, qui suit...

21 qui décrit la capture de la ville de Oudong en mars 1974: "La
22 population de la ville, quelque 20000 personnes, a été réunie,
23 puis envoyée dans la forêt de Palhel avant ensuite d'être
24 réétablie dans des coopératives dans la zone spéciale et dans le
25 Sud-Ouest. Les responsables... c'est-à-dire les fonctionnaires et

22

1 les soldats sans uniforme ont été séparés du reste du groupe, ont
2 été emmenés et tués."

3 [9.33.57]

4 En tant que commandant en chef des forces de l'armée de
5 libération nationale, Khieu Samphan était un des dirigeants du
6 PCK qui avait dirigé cette stratégie. Dans un discours qu'il a
7 donné en Corée du Nord en avril 1974, discours auquel avaient
8 participé Ieng Sary et Ieng Thirith, il s'est vanté comme quoi,
9 un mois plus tôt, les Khmers rouges avaient éliminé Oudong et
10 avaient éliminé 5000 ennemis.

11 À peu près deux semaines avant la chute de Phnom Penh en 1975,
12 une réunion a été tenue au quartier général de Pol Pot, près de
13 Oudong, pour donner les ordres finaux aux forces armées quant à
14 l'évacuation des villes cambodgiennes.

15 [9.34.36]

16 Un garde qui était présent lors de cette réunion - qui est devenu
17 le "président" de sécurité du Ministère des affaires étrangères
18 plus tard - déposera que Nuon Chea et Khieu Samphan ont participé
19 à cette réunion et étaient d'accord avec le plan de faire évacuer
20 les villes du Cambodge.

21 Khieu Samphan admet même qu'il était là, à cet endroit, avec les
22 autres dirigeants du PCK pendant cette période.

23 [9.34.58]

24 Ieng Sary était à Pékin quand les ordres finaux ont été donnés
25 aux forces armées, mais faisait partie de la classe dirigeante du

1 PCK qui avait élaboré cette stratégie d'évacuation dans les
2 années 70.

3 D'ailleurs, Ieng Sary a participé à la réunion du Comité central
4 du Parti, en juin 1974, qui avait planifié la libération de Phnom
5 Penh et admet qu'il a discuté de ce plan d'évacuation avec Pol
6 Pot.

7 L'objectif de l'évacuation de Phnom Penh et des autres centres
8 urbains du Cambodge en 73, 74 et en 75 n'était pas la protection
9 du peuple.

10 Ce n'était pas une réaction à des problèmes de pénurie de
11 nourriture et ce n'était pas non plus, comme il avait été annoncé
12 aux résidents de Phnom Penh quand on leur a donné l'ordre de
13 quitter la ville le 17 avril 1975, d'éloigner les civils de zones
14 qui étaient menacées de bombardements par l'aviation américaine.
15 Ce n'était pas du tout cela.

16 [9.35.56]

17 Les évacuations étaient en fait une stratégie qui découlait de la
18 croyance des dirigeants du PCK que les centres urbains étaient en
19 fait le centre nerveux des ennemis de classe du Parti.

20 Elle a été conçue pour éliminer (phon.) ces ennemis de leur base
21 pour qu'ils puissent être identifiés, séparés et tués.

22 L'intention criminelle ou l'objectif criminel derrière ces
23 évacuations se retrouve dans les différentes déclarations faites
24 par les accusés et autres dirigeants du Parti.

25 [9.36.29]

1 Dans un discours prononcé en janvier 1977 à des cadres du PCK,
2 Nuon Chea a décrit les évacuations de 1973 et de 74 comme étant
3 une ligne stratégique très importante pour le Parti et qui
4 permettait de couper la tête et la queue de l'ennemi en
5 contrôlant et en saisissant le peuple.

6 En juillet 1978, Nuon Chea a décrit comment, dans la période
7 avant la libération, il y avait peu d'ennemis dans les zones
8 rurales mais beaucoup d'ennemis dans les villes, et que
9 l'évacuation des villes avait été faite afin de faire passer à la
10 campagne et d'"écraser" les agents ennemis.

11 [9.37.12]

12 Khieu Samphan a reconnu que l'évacuation de Phnom Penh était le
13 résultat d'une décision collective à laquelle il avait participé,
14 et a d'ailleurs défendu cette décision en citant la ligne du
15 Parti... que la "campagne est une fondation importante pour la
16 révolution alors que la ville est l'appareil des classes
17 puissantes et des impérialistes, et l'endroit où les ennemis de
18 la révolution peuvent se réunir pour nous écraser".

19 "L'Étendard révolutionnaire", la revue des dirigeants du PCK et
20 qui n'était distribuée qu'aux membres du Parti, décrit
21 l'évacuation des villes comme la lutte des classes.

22 Et, lors d'une conférence de presse à Pékin, le 3 octobre 1977,
23 avec Ieng Sary à ses côtés, Pol Pot a reconnu que l'évacuation
24 des citadins vers la campagne avait été faite afin d'éparpiller
25 les ennemis dans des coopératives où ils pouvaient être

25

1 "écrasés".

2 [9.38.16]

3 Vous avez entendu les propos de Mme Chea Leang hier à propos des
4 crimes horribles qui se sont produits le 17 avril 1975 et dans
5 les jours suivants alors que l'on a évacué la ville de Phnom
6 Penh... et des millions de personnes ont été forcées non seulement
7 d'abandonner leur demeure et leurs biens, mais aussi leur vie,
8 leur emploi ou leur commerce, leur lieu de culte et, dans
9 plusieurs cas, leur famille et leurs êtres chers.

10 Les sites de crimes dans... faisant partie des crimes reprochés aux
11 accusés incluent aussi Tuol Po Chrey, un site d'exécution dans la
12 province de Pursat où des milliers de soldats et de
13 fonctionnaires du gouvernement de Lon Nol ont été réunis et
14 exécutés pendant une période d'une semaine, et un district dans
15 Kompong Chhnang, qui a été la base du PCK pendant longtemps..

16 [9.39.11]

17 Me KONG SAM ONN:

18 Monsieur le Président, pourriez-vous demander, s'il vous plaît,
19 au coprocurateur de ralentir son débit?

20 M. LE PRÉSIDENT:

21 Oui, merci, Monsieur l'avocat.

22 Pourriez-vous peut-être ralentir votre débit, Monsieur le
23 coprocurateur?

24 [9.39.41]

25 M. CAYLEY:

26

1 Merci.

2 Bon. Laissez-moi répéter, si cela avait... les sites de crimes
3 faisant partie, donc, des crimes reprochés aux accusés incluent
4 Tuol Po Chrey, un site d'exécution dans la province de Pursat où
5 des milliers de soldats et de fonctionnaires du gouvernement de
6 Lon Nol ont été réunis et exécutés sur une période d'une semaine,
7 et un district dans la province de Kompong Chhnang, qui a été une
8 base du PCK pendant longtemps, où des évacués arrivés de Phnom
9 Penh et d'autres endroits ont été sélectionnés. Et les personnes
10 identifiées comme des soldats ou responsables du gouvernement de
11 Lon Nol, propriétaires terriens, propriétaires de commerces et
12 autres ennemis de classe ont été emmenées et exécutées.

13 [9.40.40]

14 Les accusés ont directement ordonné ou "donné" des décisions
15 menant à ces exécutions de masse de responsables et de soldats du
16 gouvernement de Lon Nol.

17 Une résolution du deuxième congrès national du FUNK, signée par
18 Khieu Samphan à la fin de février 1975, appelle à l'exécution de
19 sept dirigeants du régime de Lon Nol, ceux que les Khmers rouges
20 appelaient les "super traîtres".

21 [9.41.10]

22 Deux de ces sept personnes, le Premier Ministre Long Boret et le
23 prince Sirik Matak, ont choisi de ne pas fuir le pays alors que
24 les soldats khmers rouges approchaient de Phnom Penh et en ont
25 pris le contrôle.

27

1 Long Boret s'est rendu au PCK le 17 avril 1975.

2 Sirik Matak, quant à lui, a demandé l'asile à l'ambassade
3 française à Phnom Penh.

4 [9.41.42]

5 Toutefois, les soldats du PCK ont entouré et ont menacé
6 d'attaquer l'ambassade. Lui et des centaines d'autres Cambodgiens
7 ont été forcés de quitter l'enceinte de l'ambassade le 20 avril
8 1975.

9 Il a été fait prisonnier par les dirigeants militaires du PCK.

10 Les exécutions de Sirik Matak et de Long Boret ont été annoncées
11 officiellement par Ieng Sary lors d'une conférence de presse à
12 Bangkok au début du mois de novembre 1975.

13 Ces crimes commis par le Parti communiste du Kampuchéa au tout
14 début du régime n'étaient justement que le début.

15 [9.42.35]

16 Je vais maintenant parler de la deuxième politique qui faisait
17 partie de l'entreprise criminelle commune reprochée aux accusés,
18 c'est-à-dire "à" l'établissement de coopératives et de sites de...
19 camps de travail, plutôt, où la population cambodgienne a été
20 réduite en esclavage.

21 Une fois évacués, les citadins qui ont survécu ont été établis
22 dans des coopératives rurales et ont été forcés de travailler
23 sous des conditions très difficiles et sur des... et avec très peu
24 de nourriture.

25 Comme c'était le cas avec les mouvements forcés, l'établissement

28

1 des coopératives était une politique du PCK qui avait été
2 élaborée au début par les dirigeants du Parti, avant avril 1975.
3 [9.43.28]

4 En mai 1972, le Comité central du PCK a donné son aval pour des
5 plans de collectivisation de l'agriculture. Les coopératives ont
6 été imposées officiellement dans les régions contrôlées par les
7 Khmers rouges un an plus tard, le 20 mai 1973, un jour célébré
8 par le PCK comme la naissance de l'organisation de la coopérative
9 paysanne.

10 La collectivisation de la société cambodgienne signifiait
11 l'élimination des marchés, de la monnaie et de la propriété
12 privée et le démantèlement des moyens de production agricole
13 existants des paysans, qui avaient été des travailleurs gagnant
14 très peu pour les propriétaires terriens féodaux et sont devenus
15 des esclaves non payés, travaillant pour les dirigeants du PCK.
16 Une fois mise en œuvre dans tout le pays, après que le PCK a pris
17 le pouvoir le 17 avril 1975, cette politique a transformé le
18 Cambodge en une prison sans murs.

19 [9.44.49]

20 Comme l'a proclamé Ieng Sary au début de 1976, le pays tout
21 entier était maintenant un site de travail.

22 Les accusés et d'autres dirigeants du Parti ont donné des
23 instructions aux cadres sur la façon d'organiser les coopératives
24 avec différentes revues écrites comme "Étendard révolutionnaire"
25 et par l'éducation politique et la formation menée et dirigée par

1 les dirigeants, et ce, en personne.

2 La Chambre entendra la déposition d'un ancien secrétaire de
3 commune de Kratie qui décrira un discours prononcé par Nuon Chea
4 aux cadres du secteur, du district et de la commune en 73 ou en
5 74 pour expliquer justement comment établir ces coopératives.
6 Ce n'était pas une option que de mettre en œuvre des
7 coopératives. On ne pouvait pas simplement se retirer de ces
8 coopératives et de... faire pousser ses propres fruits et légumes.
9 On ne pouvait même pas critiquer cette politique du Parti.

10 [9.46.00]

11 Nuon Chea l'a expliqué clairement dans un discours qu'il a
12 prononcé lors de la conférence annuelle de la zone Ouest, en
13 juillet 1977 - et un discours publié le mois suivant dans
14 "Étendard révolutionnaire".

15 Dans ce discours, Nuon Chea a décrit comment un cadre de la zone
16 Ouest, qui avait été découvert plus tard comme étant un ennemi
17 enfoui à l'intérieur du Parti, avait critiqué la collectivisation
18 en sa présence lors de la conférence de zone précédente et avait
19 affirmé que le bétail de la propriété privée était plus gros que
20 le bétail de la propriété collective.

21 Ce cadre était Ou Pin, alias Ham, secrétaire adjoint du secteur
22 32 de la zone Ouest.

23 Plus tôt, en 1977, il avait été arrêté, envoyé à S-21 et avait
24 été interrogé pendant des mois jusqu'à ce qu'il signe différents
25 aveux.

30

1 Ce cadre était un exemple clair des conséquences réservées à ceux
2 qui mettaient en doute les politiques du Parti.

3 [9.47.29]

4 L'Accusation prouvera à la Chambre que tous les aspects du
5 programme de coopératives avaient été établis par les dirigeants
6 du PCK présents au Comité central et permanent, que ce soit les
7 quotas pour la quantité de riz à être produite, les rations de
8 nourriture que chaque personne avait le droit de consommer et le
9 nombre de gens affectés à travailler dans chacune des régions.

10 [9.47.58]

11 En août 1975, le Comité permanent a visité la zone Nord-Ouest et
12 en est arrivé à la conclusion que la zone avait besoin de 400 à
13 500000 travailleurs de plus afin de pouvoir bien utiliser la
14 terre arable de cette région.

15 Le mois suivant, les dirigeants du Parti avaient décidé de
16 transférer de force un demi-million de personnes d'autres zones
17 vers le Nord-Ouest.

18 Cette décision a été communiquée dans une gazette du Parti le 19
19 septembre 1975.

20 Cette décision a été prise malgré le fait que, les dirigeants du
21 PCK le savaient, comme on le voit dans leurs propres documents...
22 que les anciens évacués ou le Peuple nouveau qui avaient été
23 envoyés dans la zone Nord-Ouest, de Phnom Penh et d'autres
24 villes, manquaient de nourriture et de médicaments.

25 [9.49.05]

31

1 Pour ces évacués qui avaient survécu à ce deuxième transfert
2 forcé du Kampuchéa démocratique, un destin bien sinistre les
3 attendait.

4 Un demi-million de Cambodgiens ont été déplacés dans une région
5 qui n'avait pas la nourriture ou les abris nécessaires pour les
6 accueillir.

7 Pendant deux ans, des dizaines de milliers de personnes allaient
8 mourir de faim dans la zone Nord-Ouest.

9 [9.49.36]

10 Comme le secteur 5 l'a indiqué dans un rapport à... secteur 5 de la
11 zone Nord-Ouest, dans un seul district, en 1976, 20000 personnes
12 sont mortes de faim.

13 Et il revenait aux accusés et aux autres dirigeants du Parti de
14 déterminer la quantité de riz allouée à chacune des personnes
15 pour la consommation et la quantité de riz à être produite.

16 Ces questions ont fait l'objet de discussions par les dirigeants
17 lors de conférences du Parti sur des questions économiques, et
18 leurs décisions ont été incluses dans les documents de
19 planification et ont été communiquées aux cadres partout au pays.

20 Lors du premier congrès économique national du Parti, organisé en
21 novembre 1975, le Centre du Parti a approuvé un quota de 3 tonnes
22 par hectare pour la récolte de riz en 1976.

23 Ce quota a été publié et communiqué aux cadres du Parti dans le
24 numéro de ce mois-là d'"Étendard révolutionnaire".

25 [9.50.49]

1 "Trois tonnes par hectare." Voilà le slogan qui a été répété sans
2 fin par les dirigeants du PCK lors de réunions, de discours et
3 dans différentes revues comme "Étendard révolutionnaire", et
4 était considéré comme essentiel pour la Défense nationale et la
5 lutte des classes.

6 Peu importe le fait que le sol du Cambodge dans plusieurs
7 endroits n'était pas assez riche et arable pour donner 3 tonnes.
8 Peu importe le fait que des pluies n'avaient pas été assez fortes
9 dans certains endroits.

10 Peu importe le fait qu'il y ait eu des rats ou des insectes ou
11 des maladies des plantes et qu'il n'y ait pas assez de semences.
12 Peu importe le fait que les gens étaient peut-être trop épuisés
13 par le surmenage, trop faibles par le manque de nourriture ou
14 trop malades par la maladie pour travailler dans les champs.

15 [9.52.01]

16 Peu importe le fait que le Peuple nouveau n'avait aucune idée de
17 comment cultiver le riz.

18 Si l'on ne pouvait atteindre la politique des 3 tonnes, on
19 risquait d'être accusé d'échec ou de trahison et considéré comme
20 un ennemi du Parti.

21 Dans le cadre de cette même politique d'établissement de
22 coopératives et de sites de travail, les accusés ont aussi
23 ordonné que de grands projets... que de grandes œuvres soient
24 lancées partout au pays.

25 En mai 1975, Nuon Chea a informé les cadres du Parti de la

1 décision de construire des barrages d'irrigation et des canaux
2 partout dans le pays à partir de 1976. Le plan quadriennal du
3 Parti préparé en 1976 lançait un appel pour la création d'un
4 réseau de digues et de canaux.

5 Et, dans la deuxième conférence économique nationale, en novembre
6 1976, on a rappelé le besoin d'augmenter l'approvisionnement en
7 eau, soit deux à trois fois plus qu'en 1976, en construisant
8 encore plus de barrages, de canaux et de réservoirs.

9 [9.53.34]

10 Parmi les plus grands projets d'irrigation du Parti, il y avait
11 le barrage du 1er-Janvier à Kompong Thom et le barrage de
12 Trapeang Thma dans la province de Banteay Meanchey.

13 Il s'agissait de sites de travail énormes où des centaines de
14 milliers de travailleurs ont été envoyés.

15 Le premier barrage... le barrage du 1er-Janvier était si énorme
16 qu'on pouvait le voir depuis l'espace, comme on peut le voir dans
17 cette image satellite de Google Earth.

18 [9.54.17]

19 Bien qu'il s'agissait de projets énormes, les délais établis par
20 les dirigeants du Parti pour qu'ils soient achevés étaient si
21 courts que cela était irrationnel.

22 D'ailleurs, par exemple, le président du barrage du 1er-Janvier
23 s'est fait dire par les dirigeants du Parti que le barrage de 60
24 kilomètres devait être achevé en moins d'un an.

25 [9.54.50]

34

1 Ces directives irréalisables établies par les dirigeants du Parti
2 faisaient partie de ce grand bond vers l'avant qui signifiait que
3 les travailleurs à ces sites devaient travailler nuit et jour
4 dans les pires conditions imaginables. On s'attendait souvent à
5 ce qu'ils travaillent de 5 heures du matin à 10 heures le soir.
6 Ils ne recevaient pas assez de nourriture. Les soins médicaux
7 étaient risibles et plusieurs travailleurs sont morts... beaucoup
8 de travailleurs, plutôt, sont morts de maladie ou de surmenage,
9 de famine... et de maladie.

10 La construction de ces grands barrages était surtout faite à la
11 main, comme vous pouvez le voir dans ce film de propagande du
12 PCK.

13 (Présentation d'un document audiovisuel)

14 [9.55.52]

15 Les accusés connaissaient bien les conditions inhumaines qui
16 existaient sur ces camps de travail et auxquelles était assujetti
17 le peuple cambodgien.

18 En 1976, le Comité permanent a passé presque la moitié de son
19 temps à inspecter des bases et à surveiller la mise en œuvre de
20 leur politique de production.

21 Les accusés ont donc voyagé fréquemment dans les provinces pour
22 réaliser des inspections des barrages et des gros... et autres
23 camps de travail majeurs, comme vous l'entendrez de la bouche de
24 leurs chauffeurs et de leurs travailleurs... et des travailleurs
25 qui se retrouvaient à ces sites.

1 [9.56.31]

2 Un de ces chauffeurs a d'ailleurs décrit comment il avait emmené
3 Nuon Chea, Ieng Sary et Khieu Samphan à visiter ces sites, et
4 avait remarqué les difficultés que vivait le peuple, et les
5 conditions difficiles étaient évidentes... et que les accusés
6 pouvaient les voir facilement.

7 Ce même chauffeur déclare d'ailleurs qu'il est allé dans toutes
8 les provinces et que Nuon Chea est allé voir les sites de barrage
9 très souvent, à savoir cinq ou six fois par mois.

10 Et, pendant ces voyages, il rencontrait les cadres locaux pour
11 discuter de l'augmentation de la production et de construction de
12 barrage.

13 [9.57.21]

14 Certaines des visites faites par les accusés ont d'ailleurs fait
15 l'objet d'émissions de la radio d'État du Kampuchéa démocratique
16 et avaient été transcrites et publiées dans le "Foreign Broadcast
17 Information Service" américain ou la BBC, "Summary of World
18 Broadcasts", comme, par exemple, la visite de Ieng Sary en mars
19 1976 des camps de travail dans la province de Siem Reap où à peu
20 près 20 à 25000 personnes travaillaient.

21 Des témoins se rappellent que Ieng Sary, Khieu Samphan et Nuon
22 Chea ont visité le barrage du 1er-Janvier.

23 Et l'extrait vidéo suivant montre une des visites de Nuon Chea
24 pendant la cérémonie d'inauguration de ce barrage.

25 (Présentation d'un document audiovisuel)

1 Les accusés ont aussi visité le site de construction du barrage
2 de Trapeang Thma et le chantier de l'aéroport de Kompong Chhnang,
3 un camp de travail qui avait été établi dans le cadre de réunions
4 du Comité permanent en 1976 - auxquelles avaient participé Nuon
5 Chea, Ieng Sary et Khieu Samphan - et servait de punition,
6 justement, par Ieng Sary pour les travailleurs du Ministère des
7 affaires étrangères qui avaient commis des délits faibles comme...
8 étant malade par exemple ou ne pas avoir travaillé assez fort.

9 [9.58.57]

10 En plus de leurs visites en personne, les accusés recevaient des
11 rapports réguliers de la part des zones sur l'état et les
12 conditions de ces projets.

13 Lors d'une réunion du 8 mars 1976 du Comité permanent, à laquelle
14 ont participé Nuon Chea et Khieu Samphan, le secrétaire du
15 secteur 106 de Siem Reap a fait rapport que beaucoup de personnes
16 étaient malades, qu'il y avait eu des épidémies de choléra et de
17 varicelle qui avaient mené à une perte de 40 pour cent de la
18 main-d'œuvre.

19 Le 2 avril 1976, Ke Pauk, le secrétaire de la zone Centrale,
20 rapportait que le peuple menait une offensive vigoureuse pour la
21 construction d'un nouveau système de digues et de rizières, selon
22 les objectifs établis par l'Angkar, même s'il y avait une fièvre
23 et une diarrhée généralisées à cause du fait que les gens
24 travaillaient et qu'il faisait trop chaud.

25 [9.59.56]

37

1 Vous entendrez des déclarations, faites par l'accusé d'ailleurs,
2 qui démontrent qu'il connaissait les conditions sur les sites de
3 travail et dans les coopératives du Kampuchéa démocratique.
4 Et, malgré leur connaissance des souffrances du peuple
5 cambodgien, les accusés ont continué à encourager la construction
6 rapide de plus de barrages et de plus de canaux, et, en 1978, ont
7 augmenté les quotas de production de riz à 3,5 tonnes par hectare
8 et ont demandé que la double récolte (phon.) soit doublée.
9 Pire encore, alors qu'ils savaient que les gens mouraient de faim
10 dans plusieurs zones, les accusés ont demandé que de grandes
11 quantités de riz soient envoyées... soient retirées des
12 coopératives et utilisées pour l'exportation.
13 [10.01.00]
14 Comble du paradoxe, les dirigeants du PCK ont constaté qu'ils
15 avaient éliminé le capitalisme et les capitalistes au Cambodge,
16 mais qu'ils avaient encore besoin de capital.
17 Et, comme ils avaient aboli la monnaie, la seule chose qu'ils
18 pouvaient utiliser en guise de paiement était le riz et d'autres
19 denrées alimentaires.
20 Ainsi, dans leur plan quadriennal, ils ont calculé que, pour
21 chaque quantité de 100000 tonnes de riz exportée, ils pouvaient
22 obtenir 20 millions de dollars en cash.
23 Et, étant donné leurs besoins en capital, ils ont déterminé
24 combien de riz ils devraient prendre à chaque région.
25 Chaque année, en application de ce plan, le riz était donc pris

38

1 aux ouvriers et aux paysans affamés et utilisé par les dirigeants
2 du Parti pour acheter des machines, du carburant et d'autres
3 fournitures.

4 [10.02.11]

5 Voilà le principal résultat de la politique de collectivisation
6 du PCK: des ouvriers exploités et leur vie échangée pour du
7 capital.

8 J'en arrive maintenant à la troisième politique qui constitue
9 l'entreprise criminelle commune, à savoir la rééducation de ceux
10 qu'on appelait les "mauvais éléments" et l'élimination des
11 ennemis.

12 [10.02.45]

13 De tous les crimes commis par le PCK, aucun ne sera remémoré et
14 pleuré plus que l'arrestation, la détention, la torture et
15 l'exécution illégale de centaines de milliers de Cambodgiens dans
16 un réseau national de centres de sécurité ou de rééducation.

17 Précédemment, j'ai dit que Nuon Chea, Ieng Sary et les autres
18 fondateurs du PCK avaient adopté une politique ou ligne du Parti
19 en septembre 1960 qui visait à avoir recours à la violence armée
20 pour vaincre les féodaux, les capitalistes et les réactionnaires
21 qu'ils considéraient comme leurs ennemis.

22 [10.03.42]

23 Cette ligne politique est quelque chose d'essentiel dans le
24 programme des accusés et quelque chose qui a recueilli l'accord
25 de toutes les personnes qui ralliaient le PCK.

1 Comme Khieu Samphan l'a écrit: "Tous les membres étaient requis
2 de soumettre leur demande d'adhésion au Parti à nouveau à la
3 suite de l'adoption par le Parti de cette ligne en 1960."

4 Les dirigeants du PCK croyaient avoir découvert le secret d'une
5 révolution communiste appelée à triompher, un secret qui avait
6 échappé à leurs prédécesseurs.

7 [10.04.33]

8 Les accusés ont cru que les révolutions communistes antérieures
9 avaient échoué parce que les ennemis de classe avaient infiltré
10 ces révolutions et les avaient corrompues.

11 La solution que les accusés ont choisi de suivre consistait à
12 simplement éliminer tous les ennemis de classe dans leur
13 intégralité.

14 [10.04.59]

15 Cette décision d'avoir recours à la violence contre les ennemis
16 politiques a peut-être été prise dans les années 60 comme moyen
17 de gagner le pouvoir dans le cadre d'une insurrection civile,
18 mais cette politique s'est poursuivie après la prise du pouvoir
19 par les accusés en avril 1975 puisque, à cette date, ce recours à
20 la violence est devenu un moyen de protéger le pouvoir maintenant
21 détenu par les dirigeants du PCK contre tous les Cambodgiens qui
22 s'opposaient à leur programme, véritablement ou uniquement
23 potentiellement, étaient en désaccord avec ce programme ou
24 refusaient de le suivre.

25 À ce jour, Nuon Chea dit encore que les personnes assassinées

40

1 sous le régime du Kampuchéa démocratique étaient tous des ennemis
2 ou des traîtres.

3 (Présentation d'un document audiovisuel)

4 [10.07.45]

5 Alors on peut se demander qui étaient tous ces supposés traîtres,
6 de qui parlaient les accusés lorsqu'ils donnaient instruction aux
7 cadres du Parti d'écraser ou de nettoyer, de balayer tous les
8 ennemis.

9 La vérité, Madame, Messieurs les juges, est que les gens que les
10 accusés considéraient comme les ennemis du PCK constituaient un
11 groupe en constante évolution et constamment redéfini.

12 Au départ, les ennemis à éliminer étaient les féodaux, les
13 capitalistes et les réactionnaires.

14 [10.08.25]

15 Dans des publications secrètes, qui n'étaient communiquées qu'aux
16 membres du Parti, les dirigeants du PCK précisait qui était
17 inclus dans ces groupes d'ennemis de classe.

18 Les féodaux comprenaient les propriétaires terriens ainsi que le
19 roi et les fonctionnaires haut placés tels que les ministres, les
20 gouverneurs de province ou de district et, plus bas, les chefs de
21 commune.

22 [10.08.56]

23 Les capitalistes étaient essentiellement ceux qui utilisaient les
24 ressources naturelles nationales ainsi que les moyens et les
25 forces productrices pour la production, et ceux qui collectaient

41

1 le riz et d'autres cultures pour les vendre à d'autres pays.

2 [10.09.15]

3 Cependant, ce groupe a été ensuite élargi par les dirigeants du
4 PCK pour comprendre aussi les capitalistes intellectuels, définis
5 comme étant les étudiants et les fonctionnaires qui utilisaient
6 leur intelligence comme moyen de subsistance.

7 À la suite de cette décision, les étudiants, enseignants,
8 médecins, juristes et autres intellectuels sont devenus des
9 ennemis de classe dont le PCK voulait l'élimination.

10 La liste des ennemis à tuer s'est ainsi allongée pour inclure les
11 soldats et les responsables des régimes antérieurs que les Khmers
12 rouges avaient combattus, tant le gouvernement Lon Nol ou
13 République khmère que le Sangkum Reastr Niyum.

14 Étaient aussi suspects les habitants de Phnom Penh et d'autres
15 villes qui avaient été évacués vers les campagnes lorsque le PCK
16 a pris le pouvoir. Ces gens ont été appelés les "17 avril" ou
17 encore les "nouveaux".

18 [10.10.21]

19 Et à mesure que le régime du Kampuchéa démocratique allait de
20 l'avant et que les leaders paranoïaques du PCK se convainquaient
21 que leurs échecs étaient dus à la CIA, au KGB ou à des agents
22 vietnamiens, l'accent de cette chasse aux sorcières s'est déplacé
23 pour ne plus tellement concerner les ennemis de classe mais les
24 ennemis de l'intérieur qui auraient infiltré les rangs du Parti.
25 Les purges ont commencé avec l'arrestation de quelques soldats à

42

1 la suite de l'explosion d'une grenade au palais royal et se sont
2 rapidement étendues aux chefs de division et, finalement, aux
3 cadres de toutes les zones, ministères et divisions militaires
4 dans l'ensemble du pays, dont les noms avaient été donnés dans
5 les aveux obtenus au bureau de sécurité du Comité permanent que
6 vous connaissez maintenant sous son nom de code, S-21.

7 [10.11.19]

8 La dernière année du régime, avec l'escalade du conflit armé
9 entre le Vietnam et le Kampuchéa démocratique, ce sont les
10 Vietnamiens qui sont devenus l'ennemi numéro un constamment
11 évoqué par les dirigeants du PCK.

12 Cette vague d'exécutions s'est élargie à quiconque avait un lien
13 ou des rapports avec le Vietnam, y compris les habitants de la
14 zone Est, qui étaient coupables parce qu'ils vivaient trop près
15 de la frontière vietnamienne, et la communauté khmère krom, qui
16 sont des Khmers de souche dont les ancêtres vivaient en
17 territoire vietnamien.

18 Ces personnes ont été accusées d'avoir un corps khmer avec une
19 tête vietnamienne.

20 [10.12.13]

21 Les dirigeants du PCK ont aussi décidé que les Cham étaient des
22 ennemis de l'État et ont exécuté en masse ce qui restait de la
23 population cham dans leurs zones de peuplement historique, le
24 long du Mékong et dans la province de Kompong Cham.

25 [10.12.38]

43

1 Ce ne sont pas seulement les personnes qui appartenaient à l'une
2 ou l'autre de ces catégories qui étaient déclarées traîtres ou
3 ennemies par les dirigeants du Parti, mais aussi toute personne
4 qui aurait eu un rapport avec elles.

5 "Il faut extirper l'herbe par la racine", disaient les slogans du
6 PCK.

7 La culpabilité, dans la vision du monde des Khmers rouges, était
8 quelque chose de génétique. Donc on ne faisait pas que tuer les
9 ennemis. Il fallait aussi exterminer toute la famille de toute
10 personne considérée comme un ennemi: femme, enfants et, dans bien
11 des cas, les parents ou les frères et sœurs.

12 [10.13.20]

13 Tous étaient soit arrêtés, soit considérés suspects et suivis de
14 près pour dépister toute trace d'activité ennemie.

15 La ligne du Parti concernant les ennemis mise en place par les
16 accusés et d'autres dirigeants du PCK était communiquée aux
17 cadres du Parti par plusieurs moyens.

18 [10.13.44]

19 Des sessions régulières d'éducation politique ou de formation des
20 cadres étaient organisées par Nuon Chea, Khieu Samphan et Ieng
21 Sary à différents endroits, notamment à Phnom Penh - au stade
22 Olympique ou Borei Keila -, sessions auxquelles participaient des
23 cadres venus des districts, des secteurs, des zones et des
24 divisions militaires du pays tout entier.

25 (Présentation d'un document photographique)

44

1 Cette photo montre une de ces conférences animée par Khieu
2 Samphan, Ieng Sary, Son Sen et Hu Nim.
3 Et, dans la vidéo que vous allez voir maintenant, vous verrez Pol
4 Pot et Nuon Chea dirigeant une réunion de cadres.
5 (Présentation d'un document audiovisuel)
6 [10.14.41]
7 Ieng Sary organisait aussi l'éducation politique au Ministère des
8 affaires étrangères et au camp de rééducation de Boeung Trabek
9 dans lequel se trouvaient les intellectuels ou étudiants et
10 anciens diplomates qui étaient rentrés au Cambodge, comme vous le
11 raconteront plusieurs témoins qui ont séjourné dans ces sites.
12 Un document du Ministère des affaires étrangères nous donne un
13 exemple d'instructions de ce genre.
14 À un congrès du ministère tenu le 10 juillet 1976, les cadres se
15 sont entendu dire que 1 à 5 pour cent du pays sont des traîtres
16 qui rongent le pays de l'intérieur.
17 Les cadres reçoivent pour instructions de surveiller de très près
18 les biographies, de mener des activités d'autocritique, de suivre
19 toute l'activité du personnel de sorte que les espions ne
20 puissent s'infiltrer dans le ministère.
21 [10.15.43]
22 Les autres principaux moyens par lesquels la ligne du Parti était
23 transmise aux cadres consistaient en circulaires qui étaient
24 envoyées par le Bureau 870 et la revue mensuelle du Parti,
25 "L'Étendard révolutionnaire", qui était distribuée dans tout le

1 pays et était une lecture obligatoire pour tous les membres du
2 Parti.

3 Dans cette publication, un message était répété de manière
4 constante mois après mois. Ce message était qu'il fallait
5 identifier et liquider les ennemis du Parti.

6 [10.16.34]

7 Madame, Messieurs les juges, dans la deuxième annexe à la liste
8 qu'ils ont présentée pour ce qui est des documents à produire au
9 procès, les coprocurateurs énumèrent 86 publications, circulaires
10 et directives qui ont été publiées par les dirigeants du PCK à
11 l'intention des cadres, essentiellement entre avril 1975 et
12 janvier 1979.

13 Dans ces 86 textes émanant du PCK, les mots "ennemi" et "traître"
14 apparaissent au moins 4707 fois, soit en moyenne deux fois par
15 page.

16 Le résultat de ces instructions incessamment répétées visant à
17 nettoyer le pays des ennemis a été l'arrestation, la détention,
18 l'interrogatoire, la torture et l'exécution de centaines de
19 milliers de Cambodgiens, à S-21 et dans les 200 autres centres de
20 sécurité disséminés dans le pays.

21 [10.17.50]

22 Ceci ressort directement des télégrammes ou rapports envoyés par
23 les zones au Centre du Parti.

24 Il en ressort au-delà de tout doute que c'est la politique des
25 accusés en matière de lutte contre l'ennemi qui est responsable

46

1 de l'arrestation et de l'exécution systématique que l'on a
2 connues au Kampuchéa démocratique et qui "a" été décrite pour
3 vous par ma collègue, la coprocurateur, hier.

4 Outre leur rôle en tant que concepteurs de la politique du PCK de
5 lutte contre les ennemis, en leur qualité de membre du Comité
6 central ou du Comité permanent, chacun des accusés a aussi
7 participé directement à la mise en œuvre de ce plan, ensemble, en
8 tant que groupe et séparément.

9 [10.18.44]

10 De façon collective, Nuon Chea, Ieng Sary et Khieu Samphan ont
11 participé aux décisions concernant les arrestations qui étaient
12 prises aux réunions du Comité permanent auxquelles ils
13 participaient.

14 [10.19.02]

15 Ainsi, à une réunion tenue le 8 mars 1976, le secrétaire adjoint
16 de la zone Nord a rendu compte de l'activité d'ennemis et de
17 l'arrestation de différentes personnes dans sa région et a
18 demandé des instructions pour ce qui était des mesures à prendre
19 concernant un groupe de personnes qui avait tenté de fuir vers le
20 Vietnam.

21 En réponse, le Comité permanent a donné ordre que ces personnes
22 soient détenues et interrogées et que rapport soit fait à
23 l'échelon supérieur et qu'un dossier soit transmis.

24 Un témoin clé pour le procès, qui pourra parler du rôle du Comité
25 permanent et de chaque accusé dans les arrestations des cadres de

47

1 haut niveau, sera le président de S-21, Kaing Guek Eav, alias
2 Duch.

3 [10.20.06]

4 Un des cadres dont le sort a ainsi été décidé par les accusés
5 était membre du Comité central.

6 Il s'agit de Suos Neou, alias Chhouk, secrétaire du secteur 24,
7 dans la zone Est. Chhouk avait été mis en cause en tant qu'ennemi
8 par Chan Chakrei, secrétaire de la 170e division, ainsi que par
9 d'autres cadres arrêtés et interrogés à S-21 à la mi-76.

10 [10.20.36]

11 Duch va expliquer comment on lui a demandé de fournir sept
12 exemplaires des aveux... des extraits d'aveux mettant en cause
13 Chhouk, à raison de un pour chaque membre du Comité permanent.

14 Il va aussi expliquer que le Comité a décidé d'arrêter Chhouk en
15 août 76, et qu'ensuite Nuon Chea est personnellement allé au
16 bureau des messagers K-7, au bord du fleuve, pour observer
17 l'arrestation de Chhouk.

18 Un autre cadre de haut rang qui était soupçonné à l'époque était
19 Koy Thuon, alias Thuch, membre de longue date du Comité central
20 et secrétaire, au départ, de la zone Nord, puis, par la suite,
21 Ministre du commerce.

22 (Présentation d'un document photographique)

23 Et on voit ici une photo de Koy Thuon incarcéré à S-21.

24 [10.21.46]

25 Après que le Comité permanent eut ordonné son arrestation en

48

1 avril 1976, Koy Thuon a été enfermé dans une maison dans
2 l'enceinte de K-1 pendant plus de neuf mois, un lieu qui recevait
3 la visite de chacun des accusés de façon presque quotidienne.
4 Vous entendrez le témoignage d'un des gardes qui a travaillé à
5 K-1 et qui apportait à manger à Koy Thuon dans cette maison.
6 Les faits concernant l'arrestation de Koy Thuon ont aussi été
7 confirmés par Khieu Samphan dans un de ses livres.

8 [10.22.31]

9 Koy Thuon a été transféré de K-1 à S-21 le 25 janvier 1977 et a
10 été interrogé par Duch lui-même.

11 Plus tard, il a été torturé de manière très lourde à la suite
12 d'ordres transmis par Son Sen, un membre du Comité permanent.

13 Les aveux de Koy Thuon et Chhouk ont ébranlé le Parti à sa base.
14 Chacun a mis en cause un vaste réseau de traîtres qui auraient
15 trempé dans un complot anti-Parti auquel auraient participé des
16 cadres importants de zone, de division militaire et de ministère
17 de tout le Kampuchéa démocratique.

18 [10.23.25]

19 Les purges internes qui s'en sont ensuivies ont décimé l'appareil
20 entier du PCK et ont entraîné l'arrestation et l'exécution de
21 dizaines de milliers de cadres du Parti, comme on peut le voir
22 dans le diagramme qui apparaît maintenant à l'écran.

23 (Présentation d'un diagramme)

24 Le Ministre de la propagande, Hu Nim, était numéro 13 sur la
25 liste des traîtres dénoncés par Koy Thuon.

49

1 Le 10 avril 1977, il a été arrêté et emmené à S-21. La première
2 réaction de Hu Nim a été d'écrire une lettre à ceux qui étaient
3 responsables de son arrestation, niant qu'il avait trahi en
4 aucune manière le Parti.

5 [10.24.34]

6 En tant que ministre et en tant que membre de la direction basée
7 à Phnom Penh, Hu Nim devait très certainement savoir qui étaient
8 les dirigeants du Parti qui contrôlaient et décideraient de son
9 sort.

10 Il est donc très évocateur que son plaidoyer ait été adressé à
11 Pol Pot, Nuon Chea, Ieng Sary, Vorn Vet, Son Sen et Khieu
12 Samphan.

13 De plus, en tant que membres du Comité central du PCK, Nuon Chea,
14 Ieng Sary et Khieu Samphan ont autorisé les exécutions au sein et
15 à l'extérieur des rangs du PCK dans le cadre d'une décision
16 rendue le 30 mars 1976.

17 [10.25.22]

18 Dans cette décision, les accusés ont donné autorité aux comités
19 de zone de procéder à des exécutions dans les bases.

20 Le comité du Bureau central, à savoir le Bureau 870, a été
21 autorisé à procéder à des exécutions autour du bureau du Centre.

22 Les exécutions dans les secteurs indépendants ou autonomes
23 étaient décidées par le Comité permanent, et l'état-major, dirigé
24 par Son Sen, avait autorité de faire exécuter les ennemis dans
25 les structures militaires du Parti.

50

1 [10.26.25]

2 La décision des accusés de fournir... de reconnaître cette autorité
3 aux dirigeants du Parti a entraîné d'innombrables morts et est un
4 élément de preuve de leur intention de tuer.

5 Outre ces décisions collectives et l'intention des membres des
6 Comités permanent et central, les coprocurateurs vont aussi donner
7 la preuve au-delà de tout doute raisonnable du fait qu'il y a eu
8 participation individuelle des accusés et qu'ils avaient
9 connaissance de ces faits ainsi que l'intention les accompagnant.

10 Je vais ici énoncer brièvement les rôles précis de chaque accusé
11 en rapport avec les arrestations, détentions, interrogatoires et
12 exécutions de ceux qui étaient perçus comme étant des ennemis.

13 Monsieur le Président, peut-être est-ce un moment opportun pour
14 faire une pause?

15 [10.27.15]

16 M. LE PRÉSIDENT:

17 Je vous remercie.

18 Oui, effectivement, c'est le bon moment pour faire une pause.

19 Nous allons donc suspendre l'audience pour vingt minutes, après
20 quoi, nous reprendrons.

21 LE GREFFIER:

22 Veuillez vous lever.

23 (Les juges quittent le prétoire)

24 (Suspension de l'audience: 10 h 27)

25 (Reprise de l'audience: 10 h 54)

51

1 (Les juges entrent dans le prétoire)

2 M. LE PRÉSIDENT:

3 Veuillez vous asseoir. L'audience est reprise et la parole est au
4 coprocurateur pour ses brèves déclarations préliminaires.

5 [10.54.44]

6 M. CAYLEY:

7 Je vous remercie, Monsieur le Président.

8 J'ai dit avant la pause que je parlerai brièvement des rôles des
9 accusés en relation avec l'arrestation, l'exécution et
10 l'interrogatoire des ennemis allégués.

11 J'aimerais tout d'abord parler du rôle de Ieng Sary. Ieng Sary,
12 au titre de Ministre des affaires étrangères, était responsable
13 de l'identification d'ennemis au sein de ce ministère et pour
14 décider lesquels des cadres du ministère seraient envoyés au site
15 de travail pour y être forgés et ceux qui seraient arrêtés et
16 envoyés à S-21.

17 [10.55.42]

18 Les dépositions de témoins et des éléments de preuve
19 documentaires prouveront sa participation.

20 Comme l'a expliqué le président de S-21, Duch, chaque responsable
21 d'un organisme participait lorsque des cadres au sein de leur
22 propre organisme étaient impliqués comme étant des traîtres
23 potentiels dans des aveux obtenus par les interrogateurs de S-21.

24 [10.56.20]

25 En premier lieu, Duch envoyait les aveux à Son Sen ou à Nuon Chea

1 et "enverrait" un exemplaire de cet aveu ou du moins la liste des
2 cadres impliqués aux chefs des organismes pertinents.
3 Une décision commune quant à qui devait être arrêté était prise
4 par Nuon Chea, Son Sen et le Comité permanent, et ce, avec le
5 chef de l'organisme.
6 Et donc, selon ce mode opératoire normal, les aveux qui
7 impliquaient des cadres du Ministère des affaires étrangères ou
8 d'anciens diplomates ou d'autres personnes qui étaient sous la
9 responsabilité de Ieng Sary, comme, par exemple, les
10 intellectuels qui étaient rentrés au pays, étaient envoyés
11 régulièrement à Ieng Sary pour son examen et ses conseils.
12 [10.57.31]
13 Le témoin TCW-564 a d'ailleurs confirmé que Ieng Sary recevait
14 les aveux obtenus à S-21.
15 Ce témoignage est corroboré par différents aveux obtenus à S-21
16 qui contiennent des notes manuscrites indiquant qu'ils étaient
17 envoyés au camarade Van, c'est-à-dire l'alias de Ieng Sary,
18 comme, par exemple, ces aveux de l'ancien ambassadeur du
19 Kampuchéa démocratique au Laos, Meak Touch.
20 Il est arrivé à S-21 le 20 novembre 1977. Il a été exécuté quatre
21 mois plus tard, le 31 mars 1978.
22 D'autres anciens cadres du Ministère des affaires étrangères
23 impliqueront Ieng Sary dans cette procédure.
24 La Chambre entendra d'ailleurs deux témoins, au moins... deux
25 témoins qui ont été accusés d'être des traîtres et à qui Ieng

1 Sary a ordonné d'écrire des biographies. La biographie d'un de
2 ces cadres, le témoin de la Chambre TCW-724, commence avec la
3 déclaration suivante: "Notre camarade responsable nous a rapporté
4 que notre ennemi de classe a présenté des accusations contre
5 nous."

6 [10.59.10]

7 L'Accusation déposera comme élément de preuve un exemplaire de
8 cette biographie comme preuve tangible de la participation de
9 Ieng Sary dans des questions qui décidaient de la vie ou de la
10 mort de ces cadres.

11 Vous entendrez aussi comment, dans quelques cas particuliers,
12 Ieng Sary a protégé des membres de son personnel contre des
13 arrestations, des gens qui étaient ses amis ou qu'il connaissait
14 depuis l'époque où il était étudiant en France.

15 [10.59.49]

16 Si l'on accepte la supposition que Ieng Sary a essayé de sauver
17 des vies, voilà quelque chose pour lequel on devrait lui donner
18 un certain crédit.

19 Toutefois, la signification réelle de cet élément de preuve...

20 c'est qu'elle prouve que Ieng Sary avait le pouvoir de contrôler
21 qui pouvait être arrêté et qui n'était pas arrêté.

22 Voilà qui enlève tout doute qu'il a la responsabilité pénale des
23 200 autres anciens employés, diplomates, intellectuels rentrés au
24 pays et membres de famille qui avaient été arrêtés et qui ont été
25 écrasés à S-21.

54

1 [11.00.44]

2 L'exécution par Ieng Sary de la politique sur les ennemis du PCK
3 à son ministère incluait aussi des réunions d'éducation
4 politique, où il a donné des instructions à ses cadres qu'il
5 était nécessaire d'avoir des purges internes car des agents
6 secrets de l'ennemi y étaient enfouis, ainsi que des réunions de
7 "style de vie" mensuelles et des sessions d'autocritique qu'il a
8 dirigées et qui servaient à identifier des cadres suspects à
9 l'intérieur du ministère.

10 Un document interne daté de septembre 1977... d'une conférence du
11 ministère en septembre 1977 remarque qu'ils avaient écrasé et
12 nettoyé des ennemis qui étaient de la CIA, du KGB, et des
13 avaleurs de territoire vietnamien, et exigé des efforts continus
14 pour nettoyer le ministère des ennemis qui y restaient.

15 [11.01.49]

16 Vous entendrez aussi comment la responsabilité de Ieng Sary
17 touche aussi des cadres suspects de partout au pays qui ont été
18 réaffectés à travailler au Ministère des affaires étrangères
19 comme base temporaire avant d'être envoyés à S-21.

20 [11.02.10]

21 Ieng Sary a reconnu qu'il savait que le ministère servait de
22 point de transition pour des cadres suspects.

23 Et c'est pourquoi, en raison de ce rôle, le Ministère des
24 affaires étrangères était connu... était appelé, plutôt, par un
25 ancien cadre comme étant "l'antichambre de la mort".

55

1 Vous entendrez de Duch que cette pratique était assez courante
2 pour que Nuon Chea utilise l'expression d'être "envoyé comme
3 diplomate", ce qui signifiait l'arrestation et l'exécution d'un
4 cadre.

5 La connaissance de Ieng Sary d'arrestations et d'exécutions se
6 retrouve dans différentes autres déclarations.

7 Par exemple, lors d'un discours prononcé à l'intention de la
8 communauté diplomatique le 17 avril 1977, il a annoncé que le
9 peuple cambodgien et l'armée révolutionnaire ont "écrasé" toutes
10 les astuces des ennemis et ont écrasé leurs réseaux d'espions.

11 [11.03.28]

12 Dans une entrevue en avril 1978 avec un représentant du mouvement
13 communiste américain, Ieng Sary a décrit comment des "agents
14 vietnamiens et du KGB à Phnom Penh avaient été arrêtés en avril
15 et en septembre 1976. Ces agents complotaient pour organiser un
16 coup d'État contre nous" et aussi comment des agents de la CIA
17 déguisés en révolutionnaire avaient été arrêtés en 1977.

18 Vous entendrez aussi comment le représentant le plus élevé du PCK
19 auprès de la communauté internationale défendait et niait de
20 façon répétée les exécutions et les violations des droits de
21 l'homme de masse lorsqu'elles ont été portées à son attention
22 dans des réunions internationales officielles et dans les
23 correspondances officielles.

24 [11.04.29]

25 Un tel rapport, rendu public le 14 août 1978 dans le cadre de la

1 31e session de la sous-commission sur la prévention de la
2 discrimination et la protection des minorités du Conseil des
3 droits de l'homme, contenait une demande du Gouvernement canadien
4 auprès du Conseil des droits de l'homme d'enquêter sur les crimes
5 qui se produisaient au Cambodge.

6 Les Canadiens ont dit - et je cite:

7 "Étant donné que les Khmers rouges ont pris le contrôle absolu du
8 Cambodge, qui s'appelle désormais la République démocratique du
9 Kampuchéa, le monde entier a été saisi d'horreur en apprenant
10 d'une grande variété de sources, toutes concordantes... de génocide
11 effroyable de 2 millions de bébés, d'enfants, de femmes et
12 d'hommes; l'expulsion de toute âme qui vive de la capitale, Phnom
13 Penh, et de toutes les principales villes, sans épargner les
14 malades gisant dans les hôpitaux à l'article de la mort; le fait
15 pour le gouvernement appelé le Parti communiste de Kampuchéa de
16 se servir d'enfants pour fusiller tous ceux et celles qui sont
17 exécutés.

18 [11.06.10]

19 Pour ces motifs, tous les députés du Parlement canadien expriment
20 leur horreur devant ce génocide, qui constitue l'un des pires
21 crimes dans l'histoire de toute l'humanité, et prient le
22 gouvernement du Kampuchéa démocratique d'arrêter ce bain de sang
23 inimaginable et le Premier Ministre Pol Pot d'obtempérer sans
24 délai à la résolution votée, avec l'appui du Canada, le 8 mars
25 1978 lors de la session de la Commission des Nations Unies sur

57

1 les droits de l'homme siégeant à Genève, et, enfin, demandent à
2 tous les parlementaires et gouvernements qui ont des relations
3 avec notre pays d'élever leur voix contre ce massacre qui a
4 atterré le monde entier."

5 [11.07.17]

6 En guise de réponse, un mois après la production de ce rapport,
7 soit le 16 septembre 1978, Ieng Sary a envoyé un télégramme
8 officiel déclarant - je cite:

9 "Nous rejetons la décision de la sous-commission comme une
10 ingérence insolente dans les affaires internes du Kampuchéa
11 démocratique.

12 Avec cette décision, la sous-commission appuie les activités de
13 traîtres de leur pays et les manœuvres des impérialistes
14 américains et de leurs émules qui, après avoir commis des crimes
15 incommensurables contre le peuple du Kampuchéa, plus de 1 million
16 d'habitants du Kampuchéa... et d'avoir détruit 80 pour cent du
17 Kampuchéa, continuent de calomnier le Kampuchéa démocratique afin
18 de cacher leurs crimes.

19 Tout comme de... par le passé, le peuple et le gouvernement du
20 Kampuchéa démocratique écraseront toute manœuvre criminelle des
21 impérialistes et de leurs partisans. Ils ne toléreront aucun
22 affront à la souveraineté du Kampuchéa." Fin de la citation.

23 [11.08.47]

24 Plus tôt, le 13 juin 1978, Ieng Sary avait répondu à d'autres
25 rapports les condamnant déposés lors de la 31e session du Conseil

58

1 des droits de l'homme sur la violation des droits de l'homme au
2 Cambodge.

3 [11.09.07]

4 Dans une note que Ieng Sary a envoyée au Secrétaire général des
5 Nations Unies, qui avait été diffusée à l'ONU et à tous les États
6 membres, il a écrit - et je cite:

7 "La machine de propagande des impérialistes, des expansionnistes
8 et des annexionnistes a soulevé ce qu'elle appelle les violations
9 des... la question des droits de l'homme dans sa calomnie du
10 Kampuchéa démocratique.

11 Cette calomnie notoire contre le peuple du Kampuchéa n'est rien
12 de nouveau et ne surprend pas le peuple et le Gouvernement du
13 Kampuchéa démocratique."

14 Avec cela et d'autres déclarations faites par Ieng Sary auprès de
15 la communauté internationale pendant la période du Kampuchéa
16 démocratique, on peut voir qu'il est évident qu'il connaissait
17 bien les crimes commis au Kampuchéa démocratique.

18 [11.10.10]

19 Je vais maintenant parler du rôle de Khieu Samphan. Bien que
20 toute personne qui vivait au Kampuchéa démocratique avait pleine
21 connaissance des arrestations régulières et de la disparition des
22 gens qui les entouraient, Khieu Samphan, lui, a affirmé dans ses
23 déclarations aux cojuges d'instruction qu'il n'était pas au
24 courant d'arrestations pendant cette période du Kampuchéa
25 démocratique et ne l'a appris qu'après janvier 1979.

59

1 Madame et Messieurs les juges, il s'agit là d'une fausseté qui
2 défie tout entendement et croyance, et qui est réfutée par la
3 prépondérance des éléments de preuve à charge du contraire
4 (phon.).

5 Nous avons déjà discuté de ces éléments de preuve. Il existe les
6 procès-verbaux de la réunion du Comité permanent du 8 mars 1976,
7 qui montre la présence de Khieu Samphan dans le cadre d'une
8 discussion qui discutait de l'arrestation d'ennemis dans la zone
9 Nord et des mesures qui devaient être prises contre ces
10 personnes.

11 De nombreux télégrammes et rapports qui ont été envoyés à Khieu
12 Samphan au Bureau 870 décrivent des arrestations, des
13 interrogatoires et des exécutions.

14 [11.11.41]

15 Plus encore, Khieu Samphan a reconnu que lui et Sua Vasi, alias
16 Doeun, étaient les seuls membres du Bureau politique de 870, que
17 l'on appelait aussi le "Comité du Bureau 870".

18 Tout comme Khieu Samphan, Doeun participait régulièrement aux
19 réunions du Comité permanent.

20 La responsabilité de leur bureau comprenait la surveillance de la
21 mise en œuvre des politiques du PCK ainsi que la distribution de
22 biens et de fournitures aux organismes du Kampuchéa démocratique
23 partout au pays.

24 [11.12.26]

25 La décision du Comité central du 30 mars 1976 a aussi délégué à

60

1 ce comité du Bureau central le pouvoir d'écraser les gens autour
2 du bureau du Centre.

3 Doeun était le chef, au début... était, au début, le chef de ce
4 bureau. Il a été arrêté à la fin 1976 ou au début 1977, ce qui a
5 laissé à Khieu Samphan le contrôle de ce bureau.

6 [11.13.07]

7 Il est inconcevable de croire que Khieu Samphan n'était pas au
8 courant de l'arrestation et de l'exécution de son collègue Doeun.
9 Et lorsque les cojuges d'instruction ont demandé à Khieu Samphan
10 d'expliquer la disparition de Doeun dans les deux dernières
11 années du régime du Kampuchéa démocratique, la seule explication
12 que Khieu Samphan a pu donner était que Doeun voyageait beaucoup.
13 Et, même si Khieu Samphan suggère que la personne qui remplaçait
14 Doeun était un cadre du nom de Chhim Sam Aok, alias Pang... les
15 preuves démontrent que Pang a lui-même été arrêté et tué à S-21
16 dans le cadre des purges internes ordonnées par le Centre du
17 Parti.

18 [11.14.03]

19 Khieu Samphan était non seulement au courant de ces arrestations
20 mais un témoin a décrit comment il avait informé des cadres dans
21 une session d'"endoctrination" politique que Pang avait été
22 arrêté car il était un espion à la solde du Vietnam.

23 [11.14.26]

24 Après la disparition de Doeun, Khieu Samphan a pris un rôle de
25 supervision avec le Ministère du commerce, un organisme qui a

61

1 subi de grandes purges qui ont vu des centaines de cadres envoyés
2 à S-21.

3 La participation de Khieu Samphan et sa connaissance des
4 arrestations est hors de tout doute. Vous verrez des preuves de
5 sa supervision active du Ministère du commerce et ses visites
6 régulières sur des sites du ministère.

7 Un cadre du Ministère du commerce qui travaillait à l'entrepôt de
8 Tuol Tumpung, à Phnom Penh, a déclaré qu'en janvier 1979 Khieu
9 Samphan, Nuon Chea et Van Rith, le Ministre du Commerce, sont
10 venus à l'entrepôt où il travaillait et ont annoncé la fin des
11 appels à des sessions d'études, ce que tous savaient "était" la
12 méthode principale par laquelle les cadres étaient envoyés pour
13 être arrêtés.

14 [11.15.40]

15 Il y a d'autres éléments de preuve qui témoignent de la
16 participation active de Khieu Samphan dans la mise en œuvre des
17 politiques du PCK en matière d'ennemis.

18 Et la Chambre, sur ce plan, entendra le témoignage de TCW-428,
19 qui va décrire comment il a reçu des ordres... des ordres de rendre
20 compte directement à Khieu Samphan concernant la situation en
21 matière de sécurité dans son secteur, y compris pour ce qui était
22 des arrestations et de l'incarcération des ennemis.

23 À une reprise, au moins, ce témoin a informé Khieu Samphan que
24 son beau-frère et sa belle-sœur avaient été arrêtés et incarcérés
25 au centre de sécurité de la zone Nord.

62

1 [11.16.24]

2 Khieu Samphan non seulement avait connaissance des arrestations
3 de ses propres parents, mais il avait aussi le pouvoir et
4 l'autorité nécessaires pour intervenir et obtenir leur
5 libération.

6 Khieu Samphan a entériné publiquement et diffusé la politique du
7 PCK en matière d'ennemis à de nombreuses reprises.

8 Dès septembre 1976, à la Conférence des pays non-alignés tenue à
9 Colombo, et interrogé par un journaliste sur les allégations de
10 centaines de milliers de morts au Cambodge, il a confirmé
11 qu'avaient été exécutés des traîtres, ajoutant:

12 [11.17.09]

13 "Il est incroyable que vous, Occidentaux, vous préoccupiez à ce
14 point de criminels de guerre."

15 Dans un entretien de 1980, Khieu Samphan a exprimé son plein
16 appui aux décisions visant à opérer des purges au sein du Comité
17 central et du Comité permanent, disant qu'il y avait des Khmers
18 qui étaient des agents secrets "Yuon" dans les lignes d'autorité
19 et qui détenaient des positions importantes, ajoutant qu'on
20 s'était occupé de ces gens complètement en 1977 et 1978.

21 Et, dans un discours prononcé en 1977 à un rassemblement de masse
22 organisé pour commémorer le deuxième anniversaire de la victoire
23 du 17 avril, Khieu Samphan a instamment prié son auditoire de
24 continuer - et je le cite - "à réprimer de façon résolue toutes
25 les catégories d'ennemis, les empêchant de commettre des

1 agressions, de s'ingérer ou de faire... d'avoir des activités de
2 subversion contre nous. Nous devons éliminer l'ennemi et être
3 maîtres de la situation. Tout doit être fait proprement et
4 complètement". Fin de citation.

5 [11.18.33]

6 "Nous devons balayer l'ennemi", a insisté Khieu Samphan, "de
7 façon complète et nette."

8 Comme ses camarades dirigeants du Parti, il voyait des ennemis
9 partout, même parmi des amis de longue date comme Hu Nim, qui,
10 quelques jours plus tôt, avait été envoyé à S-21 parce que
11 considéré comme traître.

12 J'en arrive à Nuon Chea.

13 La participation de Nuon Chea aux arrestations et aux exécutions
14 d'ennemis est aussi établie au-delà de tout doute, et ce, grâce à
15 de nombreuses preuves, qui seront présentées à la Chambre.

16 [11.19.19]

17 Étant le dirigeant du Parti responsable des affaires du Parti,
18 Nuon Chea était directement impliqué dans les questions
19 disciplinaires et dans les purges opérées au sein des cadres du
20 Parti.

21 En tant que membre du Comité militaire du Parti, il était aussi
22 impliqué dans tout ce qui concernait les questions de sécurité de
23 par le pays.

24 Le rôle joué par Nuon Chea à S-21 sera un élément central du
25 procès.

1 [11.19.51]

2 Ieng Thirith a dit clairement dans des déclarations faites à la
3 Cour qui elle considérait comme étant responsable de la torture
4 et de l'exécution des étudiants de son ministère.

5 (Présentation d'un document audiovisuel)

6 [11.21.13]

7 Et, pour être clair, cette déclaration a été faite en février
8 2009. Huit mois plus tard, Ieng Thirith a été déclarée apte à
9 être jugée par le Dr Brinded et son collègue.

10 Nuon Chea a donc joué un rôle à S-21, et cela fera l'objet d'un
11 témoignage important de la part de l'ancien directeur de S-21,
12 Duch.

13 Celui-ci va décrire les ordres qui étaient donnés par Nuon Chea
14 concernant les arrestations, les interrogatoires et les
15 exécutions à S-21.

16 [11.21.54]

17 Duch se souvient aussi d'ordres précis de Nuon Chea concernant
18 l'exécution massive de 300 prisonniers de la zone Est,
19 l'exécution d'un autre membre du Comité permanent, Vorn Vet,
20 ainsi que l'exécution d'un groupe d'étrangers qui étaient détenus
21 à S-21 et pour lesquels Nuon Chea a donné l'ordre de les brûler
22 vifs en utilisant des pneus.

23 Duch travaillait conformément à un ordre général qui voulait que
24 toutes les personnes envoyées à S-21 soient tuées après avoir été
25 interrogées et après "avoir" passé aux aveux.

65

1 Duch va aussi nous dire la manière dont Nuon Chea est devenu son
2 supérieur immédiat, à qui il faisait rapport dans la dernière
3 partie de 1977 une fois que Son Sen a été envoyé sur le champ de
4 bataille dans le contexte du conflit militaire qui allait
5 s'exacerber avec le Vietnam.

6 [11.23.06]

7 À partir de cette date jusqu'à la fin du régime du Kampuchéa
8 démocratique, Duch rencontrait Nuon Chea tous les trois à cinq
9 jours pour rendre compte de l'activité de S-21 et pour prendre
10 des ordres de la part de Nuon Chea.

11 Duch a aussi décrit la fonction la plus importante de S-21, qui
12 était, selon ses dires, de fournir des aveux au Comité permanent,
13 aveux qui étaient ensuite utilisés pour prendre des décisions
14 concernant les arrestations des personnes qui avaient été mises
15 en cause dans ces aveux.

16 Duch va dire qu'il envoyait ces aveux à Nuon Chea, lequel à son
17 tour les communiquait aux chefs des organismes où travaillaient
18 les cadres mis en cause, après quoi une décision conjointe était
19 prise pour savoir qui devait être arrêté.

20 [11.24.03]

21 Le témoignage de Duch concernant ces procédures sera corroboré
22 par le témoignage d'autres témoins ainsi que par les aveux
23 eux-mêmes.

24 Le témoin TCW-617 a confirmé aux cojuges d'instruction qu'il
25 s'était rendu dans la maison de Duch pour prendre réception

66

1 d'aveux obtenus à S-21 et qu'il les remettait ensuite à Nuon
2 Chea.
3 Les coprocurateurs vont produire au dossier... vont produire à
4 l'audience 50 séries d'aveux qui contiennent des annotations de
5 Son Sen ou de Duch, dont il ressort que le document en question a
6 été envoyé à Nuon Chea ou encore des aveux contenant des
7 annotations manuscrites de Nuon Chea lui-même.
8 Comme vous allez le voir dans la vidéo qui va être projetée
9 maintenant, l'accusé lui-même a reconnu avoir reçu de très
10 nombreux aveux, si nombreux qu'il n'a pas pu les lire tous.
11 [11.25.13]
12 (Présentation d'un document audiovisuel)
13 [11.26.59]
14 M. CAYLEY:
15 Madame et Messieurs les juges, vous verrez aussi sur les pages
16 accompagnant les aveux des annotations qui montrent que des
17 exemplaires ont été envoyés aux chefs des organismes... entités
18 dans lesquelles se trouvaient les cadres qui ont été mis en cause
19 dans les aveux en question.
20 Ces annotations montreront que ces aveux ont été envoyés dans les
21 zones, secteurs, divisions militaires et ministères partout dans
22 le pays, et vous entendrez les témoignages de plusieurs cadres
23 régionaux qui confirmeront qu'ils ont reçu des aveux du Centre du
24 Parti et que ces aveux ont été utilisés pour procéder à
25 l'arrestation de cadres locaux dans leurs zones respectives.

1 La connaissance et l'intention de Nuon Chea en rapport avec la
2 politique du PCK en matière d'ennemis ressortent à l'évidence de
3 nombreuses déclarations qu'il a faites pendant et après le régime
4 du Kampuchéa démocratique.

5 [11.27.57]

6 Ainsi, dans un discours de juillet 1978 prononcé à l'intention
7 d'une délégation du Parti communiste du Danemark, Nuon Chea a
8 parlé des efforts déployés par les dirigeants du PCK pour lutter
9 contre les ennemis internes - et le cite:

10 "Depuis la libération, notre expérience porte aussi sur des
11 activités anti-Parti menées au sein même du Parti. Ces activités
12 sont le fait d'agents de la CIA, du Vietnam et du KGB.

13 Notre expérience dans ce domaine est très récente, mais il
14 apparaît, de ce que nous avons pu savoir, que des agents de la
15 CIA, du Vietnam et du KGB sont actifs au sein du Parti depuis
16 longtemps.

17 Nous pouvons dire que des plans ont été écrasés, mais cela ne
18 veut pas dire que l'ennemi a abandonné.

19 Nous devons continuer à renforcer et défendre le Parti ainsi que
20 notre direction et arrêter les personnes qui se sont infiltrées
21 dans le Parti." Fin de citation.

22 [11.29.04]

23 Dans un entretien de 2005, Nuon Chea a déclaré - je le cite:

24 "Nous n'avons tué que les mauvais éléments."

25 Il dit aussi que la "raison pour laquelle les purges ont commencé

68

1 était que certains de ceux qui étaient à la tête de districts ou
2 de provinces étaient nos ennemis. Les traîtres en question ne
3 suivaient pas nos politiques".

4 (Présentation d'un document audiovisuel)

5 [11.30.00]

6 Et, à sa première comparution devant la Cour, Nuon Chea a déclaré
7 ceci: "Il y avait des agents de la CIA américaine et du KGB
8 soviétique. Il y avait aussi des agents khmers Serei et des
9 agents vietnamiens qui se cachaient au sein du Parti, parmi la
10 population et dans nos coopératives."

11 D'après lui, ce sont ces personnes qui font que la ligne du Parti
12 était crue (phon.) et brûlée, et qui détruisaient le pays, le
13 Parti et le peuple.

14 Ainsi donc, Madame et Messieurs les juges, vous pouvez voir que
15 chacun des accusés a joué un rôle dans la politique tragique du
16 PCK envers ceux qu'il percevait comme étant ses ennemis
17 politiques qui a eu pour résultat l'exécution de centaines de
18 milliers de Cambodgiens, et raison, aussi, fondamentale pour
19 laquelle les CETC ont été créées et pour laquelle nous sommes ici
20 présents aujourd'hui.

21 [11.31.10]

22 Je passe maintenant à la quatrième politique inscrite au cœur de
23 l'entreprise criminelle commune, à savoir la prise pour cible des
24 Cham, des Vietnamiens et des bouddhistes.

25 Au début de 1975, Madame et Messieurs les juges, la société

1 cambodgienne était une société complexe et diverse sur le plan
2 culturel.

3 [11.31.34]

4 D'après l'analyse qu'en a fait le PCK, le Cambodge était
5 constitué de différentes classes, dont les féodaux, la
6 bourgeoisie, les capitalistes, les fonctionnaires de la fonction
7 publique, les moines bouddhistes, les intellectuels tels que les
8 enseignants et les étudiants, les officiers et les soldats de Lon
9 Nol, les ouvriers, les paysans riches, les paysans moyens, les
10 paysans pauvres et les minorités nationales telles que les
11 Montagnards, les Lao, les Thaïs, les Chinois, Les Cham et les
12 Vietnamiens.

13 Les accusés ont décidé qu'ils mettraient un terme brutal à cette
14 diversité. La société pure et parfaite qu'ils envisageaient ne
15 comprendrait qu'une seule catégorie de gens, les
16 ouvriers-paysans.

17 [11.32.39]

18 Les politiques initiales du PCK en matière de religion et de
19 minorités ethniques ont été conçues par les accusés et par
20 d'autres hauts dirigeants du Parti lors de réunions intensives
21 qui ont eu lieu après leur arrivée à Phnom Penh, en avril et mai
22 75, en des lieux tels que la gare de chemin de fer ou le temple
23 de Preah Kev, qui est aussi connu sous le nom de "pagode
24 d'Argent".

25 [11.33.14]

70

1 Nuon Chea, Ieng Sary et Khieu Samphan étaient tous présents à ces
2 réunions où ces politiques ont été élaborées, et Nuon Chea était
3 celui qui animait cette discussion de groupe.

4 Comme l'a dit Mme Chea Leang hier, les décisions prises par les
5 accusés à ces réunions étaient communiquées aux chefs de zone, de
6 secteur, de district ainsi qu'aux chefs militaires partout dans
7 le pays à l'occasion d'une réunion... d'un rassemblement de masse
8 qui a commencé le 20 mai 75 et a duré six jours. Pol Pot et Nuon
9 Chea y ont présenté les programmes politiques du Parti, Nuon Chea
10 se chargeant de l'essentiel des exposés.

11 [11.34.07]

12 Outre la politique concernant les coopératives et la politique
13 sur les ennemis dont j'ai déjà parlé, les dirigeants du PCK ont
14 donné des instructions précises concernant la religion et le
15 traitement à réserver aux minorités cambodgiennes.

16 [11.34.27]

17 Pour ce qui concerne la religion bouddhiste, Pol Pot et Nuon Chea
18 ont donné instruction aux cadres du Parti de fermer toutes les
19 pagodes et de défroquer les moines.

20 Ils ont dit que les moines constituaient une classe particulière
21 qui devait être balayée et que, dorénavant, il ne pouvait plus y
22 avoir de "wat".

23 À la suite de cette réunion, les secrétaires de district et de
24 secteur sont rentrés dans leurs régions respectives et ont
25 informé les cadres locaux et les moines de cette politique du

71

1 Parti qui imposait aux moines de se défroquer et de quitter la
2 pagode.

3 Madame et Messieurs, tous ceux qui ont refusé de le faire ont été
4 tués.

5 Les dirigeants du PCK voyaient dans le bouddhisme une
6 superstition archaïque, contradictoire avec l'idéologie et la
7 politique du Parti.

8 [11.35.40]

9 Le PCK a qualifié les moines bouddhistes de "sangues, qui
10 suçaient le sang du peuple", et de "féodaux également suceurs de
11 sang".

12 Et, pour faire en sorte que le bouddhisme soit éradiqué de façon
13 définitive du Cambodge, les dirigeants du PCK ont converti les
14 pagodes, faisant de ces lieux de paix et de culte des centres de
15 sécurité utilisés pour la torture et l'exécution.

16 Pendant des siècles, le bouddhisme a été le fondement de la
17 société cambodgienne, constituant le fondement des règles
18 éthiques par lesquelles les Cambodgiens vivent ensemble,
19 fournissant aussi les lieux de culte pour les cérémonies
20 religieuses.

21 [11.36.41]

22 Ma collègue vous l'a dit, les dirigeants du PCK ont détruit ce
23 tissu qui unifiait la culture khmère, et qui a ainsi été victime
24 d'un programme khmer rouge d'élimination et de destruction de la
25 société ancienne.

72

1 [11.37.02]

2 Au rassemblement de masse qui s'est tenu du 20 au 25 mai 1975,
3 les dirigeants du Parti ont aussi donné des instructions
4 concernant le traitement réservé aux minorités ethniques.

5 Les cadres du PCK ont reçu pour instruction de faire en sorte que
6 tous les Vietnamiens soient expulsés, y compris les épouses
7 vietnamiennes... les femmes vietnamiennes mariées à des hommes
8 khmers.

9 Le résultat direct de cet ordre donné par les dirigeants du PCK a
10 été qu'environ 150000 à 200000 Vietnamiens ont été expulsés du
11 Cambodge en septembre... avant septembre 75.

12 À la réunion de mai 75 et à d'autres rassemblements, Pol Pot a
13 aussi dit aux cadres que la religion cham devait être interdite,
14 que les Cham devaient être forcés à élever des cochons et à
15 manger du porc et que toute personne qui résisterait devait être
16 tuée.

17 [11.38.15]

18 Mme Chea Leang vous a déjà parlé des crimes terribles qui ont été
19 commis contre les Cham et les Vietnamiens sous le Kampuchéa
20 démocratique. Elle vous a parlé des preuves qui montrent que cela
21 s'inscrivait dans le cadre d'un plan systématique de génocide
22 conçu par les dirigeants du PCK.

23 [11.38.37]

24 Les dirigeants du Parti ont utilisé "L'Étendard révolutionnaire",
25 notamment les numéros publiés en 78, pour diriger l'élimination

73

1 des Vietnamiens qui restaient dans le pays.

2 Ils y ont fait l'éloge des "flammes brûlantes de la haine
3 nationale et de la haine de classe qui avaient été transformées
4 en un grand mouvement de masse pour écraser et balayer les
5 ennemis Yuon, qui puent et sont méprisés plus que tout".

6 J'ajouterai ici quelques remarques concernant ces crimes de
7 génocide.

8 Tout d'abord, je voudrais appeler l'attention de la Chambre sur
9 deux documents contemporains de la période du Kampuchéa
10 démocratique qui prouvent au-delà de tout doute que c'était bien
11 les dirigeants du Centre du Parti qui contrôlaient et dirigeaient
12 les mesures prises à l'encontre des Cham et des Vietnamiens.

13 [11.39.48]

14 Tout d'abord, un télégramme daté du 30 novembre 1975 et adressé
15 par le secrétaire de la zone Est à Pol Pot, avec Nuon Chea en
16 copie, concernant l'expulsion de 50000 Cham de la zone Est.

17 Il y est fait spécifiquement référence aux instructions de
18 l'Organisation qui avait été données à une réunion intérieure -
19 et je cite:

20 "La décision prise à la réunion comme quoi les frères et sœurs
21 islamiques ne devaient pas être envoyés à Kratie, mais que le
22 Nord-Ouest et le Nord devaient les accepter de façon à séparer
23 les musulmans et à les éloigner du Mékong pour améliorer quelque
24 peu l'atmosphère... en principe, cette expulsion visait à les
25 séparer, conformément avec vos vues dans les discussions que vous

1 avez eues avec nous déjà."

2 Fin de citation.

3 [11.41.02]

4 De la même manière, dans un autre texte, un rapport daté du 17

5 mai 78 et adressé au Bureau 870, le secrétaire de la zone

6 Nord-Ouest demande ce que l'Angkar 870 a décidé de faire pour ce

7 qui concerne les éléments "Yuon" qui ont un mari cambodgien, les

8 Cambodgiens qui ont une femme "Yuon" et les enfants "Yuon" de

9 race mixte.

10 Aujourd'hui, nous avons déjà parlé de la mise en œuvre de la

11 politique du PCK à Svay Rieng et à Prey Veng pour ce qui concerne

12 l'exécution de familles ethniquement mixtes.

13 Toujours en 1978, les dirigeants du PCK ont "incité" les forces

14 de l'Armée révolutionnaire du Kampuchéa en scandant le slogan

15 "trente contre un".

16 Au début, cette politique a été diffusée de façon privée,

17 directement aux soldats de l'ARK.

18 [11.42.07]

19 Ensuite, le PCK a radiodiffusé cette politique publiquement à la

20 radio nationale.

21 Et voici une citation de l'une de ces émissions de radio - et je

22 cite: "Pour ce qui est des chiffres, chacun d'entre nous doit

23 tuer 30 Vietnamiens. Ainsi, 2 millions de soldats devraient être

24 plus que suffisants pour combattre les Vietnamiens. Puisque le

25 Vietnam ne compte que 50 millions d'habitants, nous n'avons pas

75

1 de besoin de 8 millions de personnes. Nous n'avons besoin que de
2 2 millions de soldats pour écraser les 50 millions de
3 Vietnamiens." Fin de citation.

4 [11.42.46]

5 Pour le dire en termes plus simples, cette déclaration représente
6 une déclaration publique... une divulgation publique du plan du PCK
7 visant à exterminer tous les Vietnamiens.

8 Khieu Samphan a aussi incité au génocide contre les Vietnamiens
9 dans ses discours, décrivant ceux-ci comme des "ennemis barbares
10 et sauvages" et appelant à la haine nationale.

11 Certains se sont demandé si vraiment les exécutions massives de
12 Vietnamiens et de Cham constituaient un génocide ou
13 s'inscrivaient plutôt dans un plan plus large des dirigeants du
14 PCK visant à éliminer tous les ennemis.

15 [11.43.33]

16 La réponse, Madame et Messieurs les juges, est qu'il y a là un
17 peu des deux.

18 Ainsi, les exécutions massives des Cham qui restaient dans le
19 district de Kang Meas en 1977 s'inscrivent dans le contexte de la
20 purge de la zone Centre par les forces du PCK venues du
21 Sud-Ouest.

22 [11.43.54]

23 L'année suivante, quand les forces du Sud-Ouest ont entrepris de
24 purger la zone Est de ses ennemis, les Cham du district de Kroch
25 Chhmar ont aussi... ont été visés par les massacres.

76

1 Les cadres de la zone Centre ont décrit la manière dont ces
2 exécutions ont été effectuées, pour partie, par une brigade
3 d'intervention spéciale du Centre du Parti placée sous le
4 commandement de Son Sen, membre du Comité central.

5 Mais il ne fait aucun doute quant au fait qu'à l'occasion de ces
6 purges les Cham se sont vu réserver un autre traitement que
7 d'autres ennemis potentiels.

8 [11.44.45]

9 Le PCK n'a pas vérifié les biographies des Cham pour déterminer
10 s'ils faisaient partie de la mauvaise classe ou non.

11 Ils n'ont pas limité les arrestations aux Cham qui avaient été
12 mis en cause en tant que traîtres dans les aveux d'autres
13 personnes.

14 Quand un Cham était arrêté, il n'était pas interrogé pour savoir
15 s'il était ennemi du PCK ou s'il pouvait démasquer des réseaux de
16 traîtres avec lesquels il aurait été associé.

17 [11.45.16]

18 Les Cham, tous les Cham, étaient tout simplement rassemblés,
19 emmenés dans des sites tels que Wat Au Trakuon et immédiatement
20 exécutés car l'ordre donné par les dirigeants du PCK était que,
21 si vous étiez cham, vous étiez un ennemi, point final.

22 Lorsque vous entendrez le témoignage des survivants et d'autres
23 témoins, cela ne fera aucun doute. Il s'agit bien d'un génocide.

24 La dernière politique... la réglementation du mariage, était la
25 dernière.

1 L'attaque menée par les dirigeants du PCK contre la dignité
2 personnelle et les libertés des Cambodgiens allait jusqu'à
3 comprendre le pouvoir de décider qui épouserait qui.
4 [11.46.20]
5 Une femme du nom de Thuch Sithan s'occupait d'une pharmacie pour
6 le compte du Ministère des affaires sociales.
7 Ministre adjoint... vice-Ministre des affaires sociales Sin Phal
8 Kun, alias Sou, a décidé que Sithan marierait un homme du nom de
9 Pen Vasai.
10 Sithan ne voulait pas marier Vasai, mais Ieng Thirith l'a
11 encouragée à le faire. Sithan a fait de son mieux pour que ce
12 mariage fonctionne et bientôt aimait son mari.
13 Puis, à la fin du mois de mars 1978, Nuon Chea a demandé
14 l'arrestation du mari de Sithan. Ieng Thirith était d'accord avec
15 Nuon Chea qu'il était un ennemi et qu'il devait disparaître.
16 [11.47.10]
17 Deux mois plus tard... deux semaines plus tard, Ieng Thirith a fait
18 venir Sithan et lui a lu les aveux de Vasai à S-21.
19 Quand Sithan a protesté qu'elle ne croyait pas les accusations
20 contre son mari, Ieng Thirith a répondu avec colère et lui a
21 demandé: "Ne fais-tu pas confiance à l'Angkar?"
22 Voilà le dilemme impossible qui se présentait aux Cambodgiens
23 encore et encore dans ce cauchemar d'utopie du PCK: "À qui
24 fais-tu confiance? Ton être cher ou le Parti?" Et la mauvaise
25 réponse à la question menait sans aucun doute à la mort.

78

1 (Présentation d'un document photographique)

2 Cette photographie que vous voyez est celle d'une jeune femme
3 dont le nom est Huot Bophana.

4 Cette photo est devenue un exemple de la pitié humaine des
5 victimes des Khmers rouges partout dans le monde.

6 [11.48.17]

7 Bophana a été exécutée à S-21.

8 Le réalisateur cambodgien Rithy Panh a fait un film à propos de
9 son histoire, dont le titre est "Bophana: une tragédie
10 cambodgienne". Ce film est projeté maintenant deux fois par jour
11 au musée de Tuol Sleng.

12 La célèbre journaliste Elizabeth Becker a aussi écrit un livre à
13 propos de Huot Bophana, dont le titre en anglais est "Finding
14 Bophana".

15 Quel était l'acte de trahison commis par Bophana, un acte pour
16 lequel elle a été interrogée et torturée pendant des mois à S-21,
17 puis matraquée à mort par des cadres du PCK?

18 [11.49.11]

19 Le crime de Bophana a été de tomber en amour sans avoir reçu la
20 permission des accusés.

21 Pour le PCK, un amour non autorisé par l'Angkar était une perte
22 de temps, une trahison de l'amour obligatoire pour le Parti, un
23 acte qui était puni par la mort.

24 [11.49.41]

25 Mme Chea Leang vous a parlé hier des mariages forcés pendant le

79

1 régime du Kampuchéa démocratique.

2 Il est évident que la mise en œuvre systématique des mariages
3 forcés par les cadres du PCK dans tous les organismes du
4 Kampuchéa démocratique, partout dans le pays... il est évident
5 qu'il s'agissait d'une politique ordonnée au Centre par les
6 accusés et autres dirigeants du PCK.

7 Cela vous sera prouvé par des dépositions de témoins et des
8 éléments de preuve documentaire.

9 [11.50.18]

10 J'en arrive à ma conclusion.

11 Ce tribunal a été établi pour donner une parcelle de justice
12 plusieurs années plus tard aux victimes des Khmers rouges, mais
13 je vous demande humblement de considérer votre rôle dans un
14 contexte beaucoup plus large.

15 Le XXe siècle a été un des plus sanglants. Plus de 150 millions
16 d'enfants, de femmes et d'hommes ont péri partout dans le monde.

17 La plupart de ces victimes de guerre et de terreur demeurent sans
18 conclusion.

19 Toutefois, aujourd'hui, au Cambodge, nous avons une occasion
20 unique de régler cette question de l'impunité, et ce, trente ans
21 plus tard, de donner un exemple puissant et d'envoyer un
22 avertissement depuis le passé vers l'avenir de sorte que les
23 êtres humains partout puissent s'attendre - et c'est leur droit...
24 peuvent s'attendre à vivre en paix, et ce, dans le respect des
25 lois.

80

1 [11.51.40]

2 Ce procès est une réaffirmation de notre rejet absolu de
3 l'inévitabilité cynique de la destruction des êtres humains par
4 d'autres.

5 Ce tribunal n'est pas une institution parfaite. Elle a souffert
6 des difficultés de ses propres fardeaux, mais il s'agit du seul
7 véhicule que nous ayons pour traiter de crimes d'une amplitude
8 choquante et qui viennent menacer les liens fragiles qui unissent
9 toute l'humanité.

10 [11.52.20]

11 En cherchant à appliquer les sanctions du droit à ces trois
12 hommes, nous ne rejetons pas l'idée comme quoi des États et des
13 individus à l'extérieur du Cambodge ont contribué à ce qui s'est
14 produit ici, avant et pendant ces années fatidiques de 1975 à
15 1979.

16 Toutefois, cela ne vient pas exonérer les trois accusés. Ce n'est
17 pas une défense pour ce qu'ils ont fait.

18 Tout juste à l'est de la ville de Siem Reap, dans la commune de
19 Rulous, du district de Prasat Bakong, un nouvel institut
20 d'apprentissage s'édifie dans la boue, aux rives du Grand Lac.
21 Des salles de classes, des dortoirs, des salles de réunions, une
22 bibliothèque, un centre informatique sont en cours de
23 construction, et bientôt cette institution donnera aux enfants
24 pauvres de Siem Reap l'instruction dont ils ont besoin et leur
25 donnera les chances que nous, comme êtres humains, méritons tous.

81

1 [11.53.36]

2 Cet endroit, le collège technique de Bakong, est la vision d'un
3 homme du nom de Ranachith Yimsut. Plusieurs de ses amis le
4 connaissent sous le nom de "Ronnie".

5 Yimsut a un attachement particulier pour Siem Reap. Le 31
6 décembre 1977, toute sa famille élargie, des hommes, des femmes,
7 des enfants, des grands-parents, des tantes, ses oncles, ses
8 cousins faisaient partie d'un groupe de 79 Peuple nouveau qui ont
9 été emmenés aux rives du Grand Lac par des cadres du PCK et ont
10 été matraqués à mort dans un fossé boueux, un autre de ces
11 massacres du régime du Kampuchéa démocratique.

12 Yimsut est le seul survivant de ce massacre.

13 Et, aujourd'hui, sur les mêmes rives du Grand Lac, il construit
14 une université, un endroit d'apprentissage, quelque chose de
15 décent, d'honorable et de durable.

16 [11.54.56]

17 Entre 1,7 million et 2,2 millions d'êtres humains sont morts
18 prématurément pendant les trois ans, huit mois et vingt jours où
19 ces accusés ont dirigé le Cambodge.

20 L'ampleur de cette perte d'énergie, de talents humains, des
21 universitaires, des docteurs, des chirurgiens, des créateurs, des
22 enseignants, des hommes et des femmes du commerce, des leaders
23 religieux et civiques, cette longue liste de morts...

24 Combien d'écoles, d'universités et d'hôpitaux n'ont pas été
25 construits? Combien de vies n'ont pas été sauvées? Combien

82

1 d'enfants n'ont pas été instruits?

2 Tant a été perdu. Tout le monde peut voir à quel point les
3 difficultés existent encore dans ce pays aujourd'hui. Et
4 pourquoi?

5 Parce que les accusés que vous avez devant vous sont des voleurs
6 de temps et des meurtriers d'une génération entière de
7 Cambodgiens.

8 [11.56.03]

9 Ils ont volé des décennies de développement et de prospérité de
10 ce pays. Ils ont laissé des trous béants au sein de chacune des
11 familles du Cambodge. Ils ont retiré tout souffle de notions
12 comme le droit et le comportement civilisé.

13 Il n'existe personne dans ce pays qui n'a pas été... qui n'a pas
14 souffert ou qui n'a pas été touché par ce qu'ont fait ces trois
15 personnes.

16 Monsieur le Président, Madame et Messieurs les juges, votre
17 jugement doit s'inscrire comme un acte décisif dans l'histoire de
18 ce pays et le mandat de ce tribunal.

19 [11.56.46]

20 Il faut décider sur les méfaits mis en œuvre par ces trois
21 hommes.

22 Les coprocurateurs sont pleinement confiants que la culpabilité de
23 chacun d'entre eux sera prouvée hors de tout doute raisonnable.

24 Les besoins de justice de 2 millions de personnes seront
25 satisfaits, et leur souffrance et leur mort n'auront pas été en

1 vain pour le progrès de l'humanité.

2 [11.57.19]

3 Merci de votre attention.

4 M. LE PRÉSIDENT:

5 Merci, Monsieur le coprocurateur.

6 La parole est aux avocats des parties civiles.

7 Me PICH ANG:

8 Monsieur le Président, Madame et Messieurs les juges, j'ai deux

9 points à soulever.

10 J'aimerais tout d'abord que le Président nous dise quand les

11 coavocats principaux pourront présenter les trois avocats

12 internationaux pour leur reconnaissance devant la Chambre afin

13 qu'ils puissent jouir de leur plein droit en tant qu'avocats

14 reconnus.

15 Deuxième point, les déclarations liminaires sont la meilleure

16 occasion pour les parties civiles et les autres victimes du

17 Kampuchéa démocratique et...

18 Nous, d'ailleurs, invoquons la règle... le Règlement intérieur, qui

19 veut que les parties civiles aient le droit de participer au

20 procès.

21 [11.58.50]

22 Cependant, ils ne peuvent présenter d'observations pendant cette

23 audience, et nous demandons aux juges de reconsidérer leur

24 décision et de permettre aux parties civiles de faire une

25 déclaration d'une quinzaine de minutes.

84

1 Nous savons que le temps de la Cour est important, mais il est
2 très important pour les parties civiles et les victimes de
3 pouvoir prononcer quelques mots pendant cette première séance
4 d'un procès... un procès qu'ils attendent depuis trente ans.

5 Nous vous demandons donc de bien vouloir reconsidérer votre
6 décision.

7 Merci.

8 [11.59.38]

9 M. LE PRÉSIDENT:

10 Sur votre première question, et en raison des limites de temps,
11 nous rappelons qu'hier une difficulté technique avec les
12 microphones a empêché la reconnaissance des avocats étrangers, et
13 les coprocurateurs ont pu commencer leur déclaration liminaire..
14 Voilà pourquoi la Chambre a choisi de procéder de cette façon, et
15 nous savons que la reconnaissance des avocats étrangers peut être
16 faite à un moment ultérieur. La Chambre "reconnaît" qu'ils
17 puissent être reconnus à la fin de cette audience.

18 Quant à votre deuxième demande, où vous demandez par voie orale..
19 c'est-à-dire la demande verbale des coavocats principaux de
20 pouvoir présenter des remarques liminaires, cette demande est
21 semblable à une autre, déposée auprès de la Chambre.

22 [12.01.19]

23 La règle 89-2 bis prévoit de brèves déclarations liminaires de la
24 part des coprocurateurs quant aux crimes reprochés aux accusés.

25 Cette même règle ne prévoit pas de droit de prononcer de telles

85

1 déclarations pour les coavocats principaux.

2 Qui plus est, dans le document E131 du 18 novembre 2011, la
3 Chambre a déjà indiqué clairement qu'aucune déclaration ne sera
4 permise ou considérée pour les coavocats principaux pour les
5 parties civiles dans le cadre de cette audience.

6 Les coavocats principaux ont déposé une demande.

7 Le document E131/4/1 indique le rejet de cette demande par la
8 Chambre.

9 [12.03.31]

10 La Chambre rejette donc la demande présentée par le coavocat
11 principal de pouvoir faire des déclarations.

12 Le moment est maintenant opportun de prendre la pause déjeuner et
13 l'audience reprendra à 13h30.

14 Nous demandons donc aux parties et au public de revenir d'ici
15 13h30 pour que nous puissions reprendre l'audience.

16 Nous demandons aux gardes de sécurité de ramener les accusés au
17 centre de détention et de s'assurer qu'ils soient de retour au
18 prétoire avant 13h30.

19 (Suspension de l'audience: 12 h 4)

20 (Reprise de l'audience: 13 h 30)

21 LE GREFFIER:

22 Veuillez vous asseoir.

23 M. LE PRÉSIDENT:

24 L'audience est reprise.

25 Nous avons entendu la déclaration liminaire des coprocurateurs, qui

86

1 en ont maintenant terminé, et nous allons maintenant donner la
2 parole à chacun des accusés et à leurs avocats pour répondre
3 brièvement aux déclarations liminaires des coprocurateurs.

4 Je rappelle aux accusés et à leurs avocats que, conformément à la
5 règle 89 bis du Règlement intérieur, les accusés et leurs avocats
6 sont invités à répondre brièvement à la déclaration liminaire des
7 coprocurateurs.

8 Ils auront pour ce faire une demi-journée par accusé, assisté de
9 ses avocats.

10 Nous allons commencer par entendre Nuon Chea et son conseil. Il
11 sera suivi par Ieng Sary, puis par Khieu Samphan.

12 [13.33.13]

13 La Chambre donne donc maintenant la parole à Nuon Chea et à ses
14 avocats. Si Nuon Chea veut répondre, il peut le faire et il peut
15 rester assis étant donné son âge.

16 Je vous en prie.

17 Me PESTMAN:

18 Madame, Messieurs les juges, je voudrais faire quelques remarques
19 liminaires, si vous le voulez bien.

20 D'abord vous dire ce que nous avons prévu de faire.

21 Nous avons été pris un peu par surprise par la brève déclaration
22 liminaire des coprocurateurs et je voudrais demander à la Cour s'il
23 est possible pour notre part de donner notre réponse en deux
24 parties.

25 [13.34.16]

87

1 Je voudrais donner la possibilité à mon client de répondre
2 aujourd'hui. Je pense que cela prendra environ deux heures. Je
3 crois qu'à mi-parcours il faudra faire une pause pour que mon
4 client puisse se reposer pendant une vingtaine de minutes car la
5 lecture est pour lui un exercice difficile.

6 [13.34.45]

7 Et, si possible, mon confrère, Me Arun, et moi-même aimerions
8 poursuivre demain matin. Ensemble, nous n'avons pas besoin de
9 plus de quarante-cinq minutes, mais nous aimerions le faire
10 demain parce que nous n'avons pas eu l'occasion encore de
11 discuter entre nous de la déclaration liminaire ou d'en discuter
12 avec notre client. Nous aimerions incorporer dans notre réponse
13 ce qu'il a à dire.

14 Et, pour des raisons techniques, je voudrais aussi donner aux
15 interprètes mon texte par avance pour qu'ils puissent préparer.

16 (Discussion entre les juges)

17 [13.37.05]

18 M. LE PRÉSIDENT:

19 C'est pour nous une grande surprise, ce que vous nous dites. La
20 Chambre vous rappelle encore une fois, pour que les choses soient
21 bien claires, que les avocats de la défense, conjointement avec
22 l'accusé - en l'occurrence, Nuon Chea -, ont une demi-journée
23 pour répondre brièvement à la déclaration liminaire des
24 coprocurateurs, et ce, en application de la règle 89 bis du
25 Règlement intérieur, paragraphe 2.

88

1 [13.37.49]

2 Deuxième chose, je voudrais aussi vous rappeler encore une fois
3 la teneur de l'ordonnance portant calendrier, document E131, en
4 date du 18 novembre.

5 La procédure y est clairement précisée. Elle est assise sur la
6 règle 89 bis du Règlement intérieur, et chaque accusé, avec son
7 équipe, peut répondre aux déclarations liminaires des
8 coprocurateurs.

9 Le temps qui a été imparti aux équipes est d'une demi-journée par
10 équipe. Si vous souhaitez répondre brièvement, cette réponse doit
11 s'inscrire dans la demi-journée qui a été attribuée à chaque
12 équipe.

13 Cela est clairement indiqué dans l'ordonnance portant calendrier.

14 Vous étiez donc au fait du temps imparti à votre équipe.

15 Vous pouvez poursuivre.

16 [13.39.21]

17 Me PESTMAN:

18 Je ne demande pas de temps supplémentaire. Je voudrais simplement
19 avoir la possibilité de terminer notre réponse demain matin, mais
20 je ne demande pas pour autant d'avoir plus de temps.

21 Et nous avons au départ des raisons de croire que nous aurions à
22 répondre mercredi, pas aujourd'hui.

23 (Discussion entre les juges)

24 [13.40.24]

25 M. LE PRÉSIDENT:

89

1 Est-ce qu'il y a quoi que ce soit qui vous permette de dire que
2 vous deviez parler forcément demain matin?

3 Me PESTMAN:

4 Je m'en remets entièrement à vous, naturellement.

5 Je vous demandais simplement de faire preuve de compréhension, et
6 j'aimerais pouvoir discuter de la déclaration liminaire des
7 coprocurateurs avec mon client avant de répondre.

8 Et la première possibilité qui se présentera sera de le faire
9 aujourd'hui, en fin de journée.

10 Je serais donc très reconnaissant et... ainsi que mon confrère de
11 nous autoriser à le faire.

12 (Discussion entre les juges)

13 [13.41.57]

14 M. LE PRÉSIDENT:

15 Concernant Nuon Chea et ses avocats, la Chambre répond non à la
16 demande de la Défense.

17 Vous disposez de cet après-midi pour donner votre réponse si vous
18 souhaitez effectivement répondre brièvement aux déclarations
19 liminaires des coprocurateurs.

20 [13.42.38]

21 Me PESTMAN:

22 Nous sommes en train de rechercher le document qui montrerait que
23 nous étions censés répondre mercredi.

24 Dans l'attente, je voudrais vous présenter à grands traits la
25 réponse que souhaite faire mon client.

90

1 Je note qu'il y a un malentendu à l'extérieur quant à la portée
2 du procès, qui s'explique en grande partie, je crois, par les
3 instructions données par la Chambre aux coprocurateurs.

4 Ceux-ci, en effet, ont été invités à présenter dans leurs
5 déclarations liminaires tous les chefs d'accusation inscrits dans
6 la décision de renvoi.

7 C'est là source de confusion, en tout cas, pour le public et les
8 médias, qui ont l'impression que tous les chefs d'accusation vont
9 être abordés lors du présent procès.

10 [13.43.37]

11 Or, ce n'est pas le cas. La portée du premier procès est très
12 limitée, se limite en gros à l'histoire du Parti, au contexte
13 historique, à ce qui s'est passé avant 75, au rôle de notre
14 accusé dans le Parti et dans l'histoire du Parti, l'évacuation de
15 Phnom Penh et ce qu'on appelle dans la décision de renvoi la
16 phase II du déplacement forcé de population.

17 Pour ces raisons, il est important de comprendre que mon client
18 et moi-même nous contenterons d'aborder ces questions.

19 Et nous croyons comprendre que nous aurons l'occasion de revenir
20 sur les autres chefs d'accusation quand - et, surtout, si - il y
21 a jamais un deuxième procès.

22 Donc, il ne sera pas question ici de S-21, de violations graves,
23 de génocide. Ce sera un autre sujet, et nous n'avons pas non plus
24 le temps d'aborder toutes ces questions au nom de mon client.

25 [13.44.53]

91

1 Mon client va commencer et est très reconnaissant de pouvoir
2 parler depuis son siège car il lui est difficile de se déplacer.
3 Aux fins du compte-rendu, je voudrais dire que nous avons déposé
4 encore une fois la demande de récusation, il y a une demi-heure,
5 en langue khmère et en langue anglaise puisque la version en
6 langue khmère posait problème.

7 Vous aurez donc la possibilité de lire cette requête et nous
8 aurons l'occasion de revenir sur ce point lorsque nous serons
9 tous prêts, mais je voudrais répéter ici que nous avons donc
10 demandé à la juge Cartwright de se récuser dans l'attente d'un
11 règlement de la question.

12 [13.45.36]

13 Nous sommes rarement d'accord avec ce que les parties civiles ont
14 à dire mais, pour une fois - et même si nous comprenons que la
15 décision a déjà été prise en la matière -, les parties civiles
16 auraient dû, à notre sens, avoir la possibilité de parler à
17 l'ouverture du procès, ne fût-ce que pour quelques minutes.

18 Merci.

19 [13.48.16]

20 M. LE PRÉSIDENT:

21 Je demande aux gardes de sécurité d'amener Nuon Chea au box des
22 accusés.

23 (L'accusé Nuon Chea est amené à la barre)

24 [13.50.00]

25 Monsieur Nuon Chea, je vous en prie.

1 M. NUON CHEA:

2 Introduction. Mes respects aux moines, à mon peuple cambodgien
3 bien-aimé, aux expatriés et à vous-mêmes, Madame, Messieurs les
4 juges.

5 Je voudrais aussi rendre hommage à nos ancêtres qui se sont
6 sacrifiés, sang, os et chair pour défendre la patrie pendant de
7 nombreuses années et faire d'elle ce qu'elle est aujourd'hui et
8 pour l'avenir, notamment pour échapper aux politiques
9 d'incursion, d'annexion et d'extermination de la République
10 socialiste du Vietnam et d'autres pays voisins.

11 [13.51.22]

12 Moi, Nuon Chea, ai la possibilité aujourd'hui de m'exprimer et
13 c'est une possibilité que j'attends depuis très longtemps.

14 Je vais pouvoir expliquer au peuple cambodgien bien-aimé et aux
15 enfants khmers quels sont les faits qui sont survenus dans
16 l'histoire cambodgienne.

17 Si ma santé me le permet, je vais essayer de donner des
18 explications et d'apporter des solutions aux problèmes posés par
19 l'histoire afin que l'histoire soit mise au service de la vérité
20 et non pas d'une tendance politique.

21 Je suis de l'opinion que le présent tribunal est injuste à mon
22 égard, et ce, depuis le début car certains faits seulement sont
23 pris en compte par les Chambres.

24 [13.52.37]

25 On ne discute ici que du corps du crocodile, mais pas de sa tête,

1 ni de sa queue qui, pourtant, sont des éléments importants de la
2 vie quotidienne du crocodile.

3 [13.52.53]

4 Il faut revenir sur les causes profondes et les conséquences de
5 ce qui s'est passé avant 1975 et après 1979.

6 Or, ce sont là des éléments qui sont actuellement ignorés par la
7 Chambre... et cela est important si l'on veut que la justice soit
8 rendue, comme le prétendent les Chambres.

9 Je vais donc saisir l'occasion qui m'est offerte de m'exprimer et
10 de dire la vérité dans l'intérêt de la justice.

11 Aujourd'hui, je ne vais pas répondre à tous les chefs
12 d'accusation qui sont portés contre moi, mais je vais répondre à
13 la première partie de ces chefs d'accusation dont il sera
14 question dans le premier procès.

15 Pour ce qui est des autres accusations, j'y répondrai en temps
16 utile.

17 [13.54.03]

18 Voici donc ce que j'ai à dire.

19 La division du Parti communiste indochinois en trois partis s'est
20 faite comme suit.

21 En 1930, le Vietnam a instauré un parti communiste sur le modèle
22 des statuts du Parti communiste chinois, et il y a dans ces
23 statuts une disposition qui dit que le Kampuchéa, le Laos et le
24 Vietnam, une fois devenu indépendants, formeront une fédération
25 indochinoise.

1 Ce Parti communiste indochinois a existé jusqu'en 1950. Il n'y
2 avait pas, dans ce parti, de Khmers, la principale raison en
3 étant que les Khmers n'aimaient pas les Vietnamiens.
4 En 1951, le Parti communiste chinois, en vertu d'une stratégie
5 décidée par la... le Parti communiste indochinois a été divisé en
6 trois partis à la suite d'une stratégie vietnamienne et en
7 fonction de la situation propre à chaque pays.
8 Pour ce qui est du Cambodge... le Parti révolutionnaire du peuple a
9 été mis en place au Laos. Il s'appelait le Parti révolutionnaire.
10 Au Vietnam, c'était le Parti des travailleurs ou Lao Dong.
11 Malgré la création de trois partis distincts, le Parti
12 révolutionnaire du Cambodge et le Parti révolutionnaire lao
13 n'étaient pas des partis indépendants car tout était dirigé par
14 le Parti des travailleurs vietnamiens.
15 [13.56.04]
16 Au Vietnam... le Vietnam a secrètement organisé un autre parti qui
17 s'appelait le Parti du peuple kampuchéen, et les membres en
18 étaient des Khmers viêt-minh qui avaient été formés à Hanoi à
19 partir de 1954 par le Vietnam, c'est-à-dire après les accords de
20 Genève.
21 Ces gens ont été formés dans des écoles mises en place par le
22 Parti communiste vietnamien Nguyen Ai Quoc, autrement dit, sous
23 l'égide de Ho Chi Minh. Ces personnes ont vécu au Vietnam pendant
24 des années et étaient influencées par la vision politique et
25 l'organisation du Parti communiste du Vietnam.

1 [13.56.54]

2 Ils devaient ensuite répandre les idées et les tactiques
3 vietnamiennes au Cambodge.

4 Ils avaient aussi pour mission de diffuser la stratégie et la
5 philosophie du Parti communiste vietnamien de façon continue à
6 partir de 1960.

7 Pendant la période qui a été de 1960 à 1979, le Vietnam a employé
8 tous les moyens possibles pour détruire la révolution
9 cambodgienne et entraver le développement du Cambodge et de sa
10 démocratie, y compris pour ce qui est de l'organisation du Parti,
11 et ce, secrètement, depuis l'échelon supérieur jusqu'aux plus bas
12 échelons.

13 Il a donc mené une opposition au PCK et a mis en place un réseau
14 secret au sein du Parti communiste kampuchéen en vue de l'avenir.

15 [13.58.02]

16 Le Vietnam a aussi attaqué le Parti communiste du Cambodge,
17 menant une action de fragmentation et semant la zizanie afin de
18 semer la confusion et le chaos, de briser la solidarité et de
19 détruire la ligne politique du Parti ainsi que le développement
20 du pays, pour brûler et détruire celui-ci.

21 Par ses activités au niveau international, y compris en
22 coopération étroite avec l'Union soviétique, par l'intermédiaire
23 des liens diplomatiques, militaires et économiques, le Vietnam a
24 essayé de persuader les États-Unis de ne pas s'ingérer dans les
25 affaires du Kampuchéa.

96

1 [13.59.03]

2 Ils ont essayé d'intimider, de persuader et d'amener les autres
3 pays asiatiques ainsi que les pays non-alignés à adopter une
4 politique neutraliste.

5 Ils se sont opposés à l'action de la Chine et ont tenté aussi de
6 la persuader.

7 Ils ont attaqué le Kampuchéa démocratique en lançant 250000
8 personnes contre le pays, sous la forme d'attaques éclair et en
9 essayant de prendre le contrôle à long terme du pays.

10 Ils ont mis en place une politique d'appauvrissement et
11 d'incitation des populations de sorte que le Kampuchéa n'ait pas
12 assez de force pour se libérer.

13 Quels sont les principaux facteurs qui font que les Vietnamiens
14 avaient de telles ambitions et souhaitaient à ce point contrôler
15 le Kampuchéa et le Laos?

16 [13.59.59]

17 Ces facteurs sont les suivants.

18 Le Vietnam est un pays expansionniste qui a pour doctrine de
19 vouloir dominer des pays plus faibles ou plus petits.

20 Le Vietnam applique une doctrine d'invasion, d'expansion,
21 d'accaparement de territoires et d'extermination.

22 Le Vietnam était avide de pouvoir, dans ses propres intérêts,
23 notamment économiques. Il s'agit donc d'une véritable politique
24 égoïste.

25 [14.00.39]

1 Le Vietnam a organisé le Parti communiste indochinois sous son
2 propre contrôle et a ensuite mis en place des relations d'amitié
3 spéciales. Il voulait être un membre plus important parmi les
4 pays d'Asie pour réaliser ses ambitions.

5 C'est pourquoi le facteur vietnamien est le principal facteur qui
6 ait semé la confusion au Kampuchéa démocratique à partir de 1975
7 jusqu'en avril 1979.

8 Pour ce qui est de l'organisation du Parti et la construction des
9 forces populaires, à partir de 56 et jusqu'en 57, nous avons
10 reconstruit le Parti et nos forces organisationnelles au sein des
11 masses, dans une grande mesure.

12 Dans le même temps, le Parti n'avait pas de ligne stratégique ou
13 politique encore. Nous avons dû définir notre ligne stratégique
14 et politique. Nous avons dû analyser la situation aussi bien au
15 niveau interne qu'externe de manière à proposer une ligne
16 politique et une ligne stratégique, et pouvoir être indépendants.

17 [14.02.15]

18 Et moi, Nuon Chea, et Pol Pot avons accepté les recommandations
19 faites par Tou Samuth, à savoir que nous, en tant que Parti,
20 devons avoir une ligne stratégique, des statuts dans lesquels
21 les règles soient claires, et ce, sans la participation du
22 Vietnam. [14.02.42]

23 Quant à la ligne stratégique du Parti... en juin 1956, l'armée du
24 Sud-Vietnam a envahi le Cambodge.

25 Du côté thaï, on a... les Thaïs ont soulevé la question de Preah

1 Vihear et demandé des négociations... afin de causer des incidents
2 à la frontière cambodgienne, et des commentaires négatifs ont été
3 échangés par le truchement d'émissions de radio et de journaux.
4 Puis, jusqu'en septembre 1960, le Parti révolutionnaire a
5 "convenu" sa première assemblée générale afin d'adopter la ligne
6 stratégique et tactique et le statut du Parti, et nommer le
7 comité de leadership.

8 [14.03.39]

9 Les membres du Parti étaient des représentants de la zone
10 Sud-Ouest, Est, Kompong Chhnang, Oudong, Nord, Nord-Ouest et des
11 représentants de Phnom Penh.

12 L'Assemblée générale a nommé Tou Samuth comme secrétaire, et Pol
13 Pot et autres camarades comme membres du Comité permanent et du
14 Comité central.

15 La ligne stratégique et tactique, c'est-à-dire la ligne politique
16 du Front, contenait les éléments fondamentaux suivants.

17 Tout d'abord, analyser la véritable nature de la société
18 cambodgienne.

19 La société cambodgienne, à l'époque, était à moitié féodale et à
20 moitié coloniale. Elle subissait des ingérences de puissances
21 étrangères, particulièrement à l'époque où les États-Unis avaient
22 tenté de persuader le Cambodge de se joindre à l'ASEAN.

23 [14.04.55]

24 Deuxièmement, sur la véritable nature de la révolution
25 kampuchéenne: si la société présente les éléments fondamentaux

1 que je viens de vous dire, que peut faire le Kampuchéa pour sa
2 révolution?

3 La véritable nature de la révolution cambodgienne est pour... une
4 véritable révolution démocratique populaire, c'est-à-dire de
5 s'opposer à l'invasion de pays étrangers, l'ingérence dans les
6 affaires internes par des puissances étrangères et d'éliminer la
7 moitié féodale.

8 [14.05.31]

9 Autrement dit, réduction des impôts fonciers et des intérêts de
10 sorte que les paysans puissent cultiver les terres par eux-mêmes,
11 et transformer la situation économique des paysans de sorte
12 qu'ils aient de la nourriture à manger, des vêtements à porter,
13 la liberté et la démocratie.

14 Troisième point. Qui sont les ennemis de la révolution populaire
15 démocratique?

16 Les envahisseurs qui s'ingèrent dans les affaires internes du
17 Cambodge et leur clique.

18 [14.06.18]

19 Quatre. Comment allons-nous organiser notre force d'attaque?

20 Nous allons réunir les forces des Khmers disponibles ainsi que
21 les minorités ethniques en nous fondant sur l'union
22 ouvrière-paysanne.

23 Nous allons adopter les luttes légitimes, à demi légitimes et
24 illégitimes, et de sorte... nous allons mettre en œuvre la lutte
25 politique armée, et nous avons dit que nous pourrions avoir

100

1 recours aux armes, si nécessaire, pour protéger nos forces.
2 Six (phon.). La lutte. Il faut commencer par la périphérie puis
3 se rendre graduellement dans les centres urbains.
4 Sept. Qui dirigera cette force?
5 La révolution populaire kampuchéenne était la réponse, puis cela
6 a été changé pour le Parti populaire kampuchéen.
7 Point huit. Quelle serait... Quelle allait être l'orientation de la
8 révolution?
9 C'est-à-dire que le Cambodge vive en paix, souveraineté,
10 intégrité, neutralité, non-alignement et interdiction de bases
11 étrangères... militaires étrangères au Cambodge.
12 [14.08.00]
13 Point neuf. Le "slogan" était: lutte... longue lutte, autonomie,
14 autodétermination de son destin... et établir des liens avec tout
15 pays qui aime la paix et l'égalité, et la compréhension mutuelle...
16 et l'avantage mutuel.
17 Toute modification à la ligne stratégique ne pouvait être adoptée
18 que par l'Assemblée générale.
19 Quant à la ligne stratégique et la ligne du Front d'union
20 nationale pour la révolution, Tou Samuth a donné les instructions
21 claires suivantes:
22 "Nous nous fonderons sur les fondations de la ligne stratégique
23 et nous comprendrons pleinement les détails de la ligne
24 stratégique pour sa mise en œuvre totale, tout dépendant de la
25 situation du pays.

101

1 Deux. Réunir toutes les forces nationales, peu importent leurs
2 orientations politiques, leurs partis, leurs religions ou leurs
3 antécédents.

4 [14.09.21]

5 Trois. Isoler, dans la mesure du possible, les ennemis de la
6 nation et leur clique, qui ne peuvent être éveillés et qui
7 s'entêtent à servir l'ennemi et à détruire la nation."

8 En juillet 1962, le secrétaire du parti, Tou Samuth, a disparu
9 soudainement.

10 Par la ligne organisationnelle militaire, nous avons été informés
11 que Tou Samuth avait été... était tombé dans une embuscade "par" la
12 police secrète de Lon Nol devant la pagode de Tuol Tumpung, qu'il
13 avait été torturé à la résidence de Lon Nol. Toutefois, il n'a
14 fait aucun aveu. Quelques jours plus tard, il avait été tué à la
15 pagode de Steung Meanchey.

16 [14.10.28]

17 C'était le plus gros revers pour le Parti du peuple cambodgien
18 (phon.)... et a lancé à l'intérieur du Parti un processus qui en
19 ferait la promotion des activités...

20 Puis des forces militaires ont été envoyées en Thaïlande... et la
21 construction d'un aéroport pour l'aviation.

22 L'objectif des États-Unis était d'éliminer le mouvement de lutte
23 du peuple indochinois, en particulier du peuple vietnamien, qui
24 s'intensifiait à l'époque.

25 [14.11.21]

102

1 En mai 1962, le Parti travailliste du Cambodge a nommé Pol Pot
2 comme secrétaire du Parti, Nuon Chea comme son adjoint et a
3 changé le nom du parti pour Parti communiste du Kampuchéa ou PCK.
4 En août, le Gouvernement royal du Cambodge, avec à sa tête le roi
5 Sihanouk, a protesté et a enjoint le Sud-Vietnam à cesser
6 d'envahir le Cambodge, mais cela n'a mené à rien car le
7 Gouvernement royal du Cambodge avait déjà coupé les liens
8 diplomatiques avec le Sud-Vietnam.

9 [14.12.14]

10 Le Parti a adopté une résolution de lancer la lutte politique et
11 armée.

12 En 1968, le Parti communiste du Kampuchéa s'est divisé en deux...
13 "une" avec une base de soutien au Ratanakiri, dont le secrétaire
14 était Pol Pot et qui couvrait la zone Nord-Ouest, et l'autre
15 parti était à Phnom Penh, ce qui comprenait les zones Nord-Ouest,
16 Sud-Ouest, Est, Nord... et le parti de Phnom Penh était sous la
17 direction du secrétaire adjoint du Parti, Nuon Chea.

18 Pour la zone Centre... le 1er janvier 1968, le parti de la zone
19 Centre a réuni tous les secrétaires des zones Est, Nord-Ouest,
20 Sud-Ouest et Nord afin d'examiner la situation, qui empirait, et
21 de proposer de nouveaux mécanismes de lutte afin de réagir à la
22 situation qui prévalait à l'époque.

23 [14.13.21]

24 Lors de cette réunion, les participants se sont entendu que les
25 arrestations et les exécutions arbitraires commises par ceux au

103

1 pouvoir, c'est-à-dire Lon Nol (inaudible)... s'étaient intensifiées
2 et mèneraient à la destruction du Parti communiste du Kampuchéa.

3 [14.13.48]

4 Nous avons donc mené notre lutte politique... allions-nous, plutôt,
5 maintenir notre lutte politique jusqu'à être anéantis?

6 C'est pourquoi nous avons... il a été décidé de mener la lutte
7 politique armée et de pouvoir avoir recours aux armes en cas de
8 besoin.

9 Dans les régions où la situation empirait, la lutte allait
10 commencer là pour protéger nos forces dans ces régions. Le Parti
11 a donc pu être protégé dans ces zones.

12 Le 12 janvier 1968, le PCK a déclaré... "prononcé" cette date comme
13 le début de la lutte politique armée, ce qui coïncidait avec la
14 naissance de l'Armée révolutionnaire du Kampuchéa.

15 [14.14.59]

16 En 1969, le président des États-Unis Nixon, à la demande du
17 lieutenant général Abraham, commandant des forces au Vietnam, a
18 ordonné les bombardements d'emplacements viêt-cong et de l'armée
19 nord-vietnamienne, qui utilisait le territoire cambodgien en
20 secret pour leur base.

21 Les bombardiers B-52 ont bombardé sévèrement ces zones occupées
22 par les communistes vietnamiens à l'intérieur, donc, des
23 frontières du Cambodge, ce qui a causé une grande souffrance au
24 peuple cambodgien et la destruction des récoltes.

25 Il a fallu évacuer les civils des villages. Des temples ont été

1 détruits. Les moines ont dû fuir pour se rendre à d'autres
2 endroits.

3 En décembre 1969, Pol Pot a dirigé une délégation et a suivi la
4 piste de Ho Chi Minh jusqu'à Hanoï.

5 Le Duan était le secrétaire général du Parti communiste
6 vietnamien et s'est entretenu avec des membres du politburo; et,
7 du côté cambodgien, à part Pol Pot comme secrétaire, il y avait
8 Son Ngoc Minh...

9 Pol Pot a rapporté que l'atmosphère pendant la réunion était très
10 tendue et qu'il était impossible de s'entendre car chaque partie
11 a campé sur ces positions.

12 [14.16.50]

13 L'objectif de la réunion avec le Parti communiste vietnamien
14 était que le PCK mette fin à sa lutte armée et ne reprenne que la
15 lutte politique, ce qui serait à l'avantage du Parti communiste
16 vietnamien.

17 Le Vietnam, nous a dit: "Vous, camarades, n'avez pas besoin de
18 mener de lutte armée. Une fois que le Vietnam est pleinement
19 libéré, le Vietnam libérera Phnom Penh en moins de vingt-quatre
20 heures. Vous n'avez qu'à guider les soldats vietnamiens pour s'y
21 rendre."

22 [14.17.33]

23 Cette opinion du Parti vietnamien avait été expliquée par Pol Pot
24 aux cadres du Parti, que l'on vit les conséquences de ce que l'on
25 crée.

105

1 Il y avait quelque 50000 membres du Parti vietnamien au Cambodge
2 et, à l'époque, Sihanouk a déclaré qu'il souhaitait protester à
3 Moscou et à Pékin... pour le retrait de tous les soldats
4 communistes vietnamiens du territoire cambodgien.

5 [14.18.09]

6 En février, je suis allé à la conférence pour l'inauguration des
7 séances de formation dans la zone Est afin de voir en personne la
8 possibilité de mener... plutôt, de voir si bel et bien Lon Nol
9 allait mener un coup d'État et comment empêcher cela.

10 Lon Nol avait travaillé avec Sirik Matak et a réussi son coup
11 d'État en ce sens où l'Assemblée nationale, sous le contrôle de
12 Lon Nol, a retiré sa confiance à Sihanouk en tant que chef
13 d'État.

14 La conférence du PCK dans la zone Est, lorsqu'elle a appris la
15 nouvelle, s'est terminée, et une décision a été prise d'attaquer
16 une petite garnison de soldats près de la frontière vietnamienne
17 afin de confisquer leurs armes.

18 [14.19.18]

19 Pour ce qui est des soldats et des policiers sous les ordres de
20 Lon Nol, on leur a permis de rentrer retrouver leur famille.

21 Il fallait ensuite inciter la population à protester, à
22 manifester, à faire des émeutes en signe de soutien à Sihanouk.

23 [14.19.40]

24 Plusieurs postes de police ont été fermés et des armes ont été
25 confisquées par... à notre avantage.

106

1 Les soldats communistes vietnamiens, notamment ceux du Nord, et
2 les soldats du Front de libération du Sud-Vietnam ont fait une
3 incursion en grand nombre dans le territoire cambodgien et dans
4 les communes et les villages, et ont nommé leurs migrants
5 vietnamiens pour occuper des postes de responsabilité, en charge
6 de la politique et de l'économie.

7 À Kompong Thom, les soldats communistes vietnamiens ont nommé un
8 bataillon cambodgien mené par Khut Oddom Vong Ratana.

9 Les soldats vietnamiens qui sont entrés au Cambodge l'ont fait
10 sous le prétexte... en utilisant le symbole du roi Sihanouk et ont
11 dit aux résidents de ces zones qu'ils étaient là au nom du roi
12 Sihanouk.

13 [14.20.57]

14 Le peuple kampuchéen était contre une attaque contre sa
15 souveraineté.

16 Et, petit à petit, ils ont disparu car les Cambodgiens étaient
17 contre un tel plan mené par le Parti communiste du Vietnam.

18 Il faut rappeler que le roi Sihanouk avait appelé les gens à
19 s'opposer au coup d'État de Lon Nol et de Sirik Matak.

20 Les gens sont donc allés dans les forêts... de toutes sortes
21 d'éléments: de bons éléments, de mauvais éléments, dont des
22 opportunistes, des voleurs, des gens sans emploi.

23 [14.21.45]

24 Et les cadres révolutionnaires, connus sous le nom de Khmers
25 rouges, ont accepté ces éléments sans même essayer de voir quels

107

1 étaient leurs antécédents ou de lire leur biographie.

2 Ces éléments, par la suite, ont causé le chaos et des difficultés
3 pour le mouvement révolutionnaire. Certains sont ensuite rentrés
4 pour faire rapport à la clique Lon Nol, d'autres ont causé des
5 problèmes dans les coopératives et d'autres ont mené des
6 activités inappropriées.

7 [14.22.27]

8 Le PCK les a souvent formés pour en faire des nationalistes, mais
9 ce n'est pas chacun qui se prêtait à cette formation.

10 Pour ceux qu'il n'était pas possible de former, il s'agissait
11 surtout d'espions infiltrés dans les coopératives et qui ne
12 faisaient que boire, manger et se battre.

13 Ils avaient aussi infiltré l'armée de façon à détruire les
14 coopératives et à détruire l'armée depuis l'intérieur.

15 En février 1972, selon les rapports de la Commission des réfugiés
16 du Sénat des États-Unis, il a été estimé qu'il y avait environ 2
17 millions de personnes qui se trouvaient sans abri et qui
18 manquaient... et se posait aussi la question du manque de
19 nourriture.

20 [14.23.22]

21 De plus, le Parti vietnamien a informé le Parti kampuchéen que
22 Kissinger avait menacé en ses termes, disant: "S'il n'y 'avait'
23 pas de cessez-le-feu, les États-Unis pourraient détruire le
24 Kampuchéa avec des B-52 en l'espace de trois jours."

25 À ce moment-là, il y avait des bombardements de B-52 jour et

108

1 nuit, mais il y avait aussi des avions de reconnaissance qui
2 survolaient le territoire jour et nuit.

3 [14.23.58]

4 Dans la ville de Phnom Penh, on manquait de riz, de nourriture et
5 de médicaments, et la situation ne faisait qu'empirer. Il y avait
6 aussi des vols, des cambriolages, et la sécurité était un grand
7 problème à l'époque dans la ville.

8 [14.24.17]

9 La clique de Lon Nol n'avait pas le contrôle de la situation du
10 tout.

11 Au mois de mai, le Sénat américain a tenu une réunion et a décidé
12 de suspendre l'aide au Cambodge, mais, après négociations, les
13 bombardements ont néanmoins continué jusqu'en août 1973.

14 Monsieur le Président, si vous me le permettez, je voudrais faire
15 une pause maintenant.

16 M. LE PRÉSIDENT:

17 Oui, le moment est opportun pour faire une suspension. Nous
18 allons donc lever l'audience pendant vingt minutes et nous
19 reprendrons après cela.

20 Je demande à la sécurité d'accompagner l'accusé au banc de la
21 défense et de le ramener ensuite au box des accusés lorsque
22 l'audience reprendra.

23 Veuillez-vous levez.

24 (Suspension de l'audience: 14h25)

25 (Reprise de l'audience: 14h47)

1 M. LE PRÉSIDENT:

2 Veuillez vous asseoir. Nous reprenons l'audience. Monsieur Nuon
3 Chea, je vous prie de poursuivre en réponse à la déclaration
4 liminaire des coprocurateurs.

5 M. NUON CHEA:

6 Oui. Donc, je parlais du patriotisme de Sihanouk.

7 En avril 73, les États-Unis ont continué de bombarder à l'aide de
8 bombardiers B-52 le territoire du Cambodge.

9 À l'époque, Sihanouk était encore à Pékin, donc, en Chine, et il
10 était en contact avec le GRUNK de sorte que le roi et la reine
11 ont pu se rendre dans la mère patrie et visiter Angkor Wat, et
12 rendre visite ainsi au peuple cambodgien.

13 Pol Pot, qui était secrétaire, a tenu une réunion secrète avec
14 les principaux dirigeants pour décider de la question.

15 [14.49.06]

16 Il y avait un point important à l'époque, qui était que le
17 Vietnam n'avait pas accepté la proposition chinoise d'escorter le
18 roi sous prétexte que la piste Ho Chi Minh serait ainsi dévoilée.

19 En fait, ce que le Vietnam souhaitait, c'était avoir plus
20 d'influence en faisant en sorte que ses généraux et que les
21 soldats vietnamiens soient ceux qui escortent le roi.

22 À la suite de cela, le Vietnam a eu pour tâche d'escorter le roi
23 le long de la piste Ho Chi Minh, quand le roi est venu au
24 Cambodge, jusqu'au Mékong et à la rivière de Stung Treng.

25 La délégation cambodgienne est allée l'accueillir à Stung Treng,

110

1 et c'est Pol Pot qui était à la tête de la délégation.

2 [14.50.03]

3 Quand le roi est arrivé dans la province de Preah Vihear, le
4 secrétaire du Parti pour la province et l'Armée révolutionnaire
5 du Kampuchéa ont eu pour instruction de fournir la protection
6 rapprochée du roi.

7 Pol Pot, le secrétaire du Parti, m'a désigné, moi, Nuon Chea,
8 pour préparer la route de Kompong Krom, près de Preah Vihear,
9 jusqu'à Angkor Wat.

10 Il y avait des moines, des cadres, des membres de l'Armée
11 révolutionnaire et d'autres, des gens ordinaires, qui sont venus
12 accueillir le roi par milliers car le roi leur manquait beaucoup.
13 Les moines ont prié. Ils ont béni le roi et la reine sans se
14 soucier des avions de reconnaissance ou des bombardiers B-52 dans
15 le ciel. La réception réservée au roi n'a pas été interrompue.
16 Le PCK et le GRUNK avaient la capacité de garantir la sécurité du
17 roi pendant son séjour au sommet de la montagne jusqu'à son
18 retour en Chine, où il a poursuivi son activité au service de la
19 libération de la nation.

20 [14.51.51]

21 À partir de février 73 et jusqu'à la mi-août 73, les États-Unis
22 ont continué de bombarder pendant vingt (phon.) jours et vingt
23 nuits de manière continue à l'aide de B-52 le territoire
24 cambodgien, et c'est quelque chose qui ne s'était jamais passé
25 avant.

111

1 On ne peut calculer le nombre de tonnes de bombes ainsi déversées
2 étant donné l'amplitude de ces bombardements américains.
3 Comment serait-il possible d'estimer le dommage provoqué aux
4 gens, aux pagodes, aux écoles, aux villages ainsi qu'à l'économie
5 du Cambodge?

6 Il est impossible d'évaluer les dommages, mais les Cambodgiens
7 sont restés solidaires et ont poursuivi bravement et
8 courageusement leur lutte jusqu'à la victoire, gagnant une
9 bataille après l'autre.

10 [14.53.07]

11 L'Armée révolutionnaire du Kampuchéa progressait vers Phnom Penh.
12 Il restait à peu près 60 kilomètres jusqu'à l'aéroport de
13 Pochentong dans la direction sud-ouest.

14 Et, à la fin de 74, le Comité central a tenu une réunion
15 extraordinaire dont l'objectif était de décider de la date de
16 l'offensive contre Phnom Penh pour 75.

17 [14.53.41]

18 À cette réunion, nous avons décidé d'intervenir le 1er janvier 75
19 pour le lancement de l'offensive finale.

20 Pol Pot et Nuon Chea ont reçu instruction du Parti de négocier
21 avec Nguyen Van Linh pour ce qui concernait le plan d'offensive
22 de Phnom Penh en 75.

23 Et il a été demandé que le Parti communiste du Vietnam aide à
24 transporter 13 camions d'armes venant de l'aide chinoise le plus
25 rapidement possible car ces armes se trouvaient entreposées au

112

1 Vietnam et le Parti communisme du Vietnam n'avait pas encore
2 livré ces armements.
3 Malheureusement, les avions ennemis ont bombardé ces camions et
4 les ont détruits ainsi que leur contenu. Les shrapnels et débris
5 des bombes ont endommagé et détruit une papeterie qui se trouvait
6 à Chhlong.

7 [14.55.01]

8 Pour garantir le succès ultime de l'offensive contre Phnom Penh,
9 Pol Pot, le secrétaire du Parti, a dû se rendre dans une base qui
10 se trouvait près de Phnom Penh, à Boeung Ta Long, dans le village
11 de Khang Tbong Chrak Sdech, commune de Peam, district de Kompong
12 Tralach.

13 Et alors que l'Armée révolutionnaire approchait de Phnom Penh,
14 Pol Pot s'est encore déplacé vers la commune de Kraing Daung,
15 aussi connue sous le nom de code B-5, qui était adjacente à la
16 commune de Peam, dans le district de Kompong Tralach, dans le
17 village de Chan Tey.

18 [14.55.43]

19 Les cadres qui avaient la bataille de Phnom Penh en charge ont
20 continué de faire des rapports quotidiens.

21 Et, à l'époque, moi-même, je me trouvais à l'arrière près du
22 Chinit, de la rivière Chinit, en train d'organiser des sessions
23 d'éducation pour les cadres de la zone. Ces sessions étaient
24 organisées au moment de la libération de Phnom Penh.

25 Et après, en effet, le Parti avait besoin de plus de cadres pour

113

1 traiter de toutes sortes de questions, dont celle de la gestion
2 des populations.

3 [14.56.14]

4 Le 17 avril 1975, l'Armée révolutionnaire du Kampuchéa a libéré
5 Phnom Penh à 9h30 du matin. La nouvelle a été annoncée par le
6 FUNK dans l'après-midi du même jour.

7 Et c'est par la radio que la libération complète de Phnom Penh a
8 été annoncée à 9h30 le matin.

9 Immédiatement après la libération de Phnom Penh, des soldats de
10 Lon Nol commandés par Chan Raingsey ont fui vers la frontière
11 entre la Thaïlande et le Cambodge, où ils se sont regroupés et
12 ont semé le chaos à Battambang.

13 D'autres soldats se sont enfuis vers la frontière avec le
14 Sud-Vietnam, où ils ont été accueillis par Son Ngoc Thanh, qui
15 était là depuis déjà deux mois.

16 [14.57.15]

17 D'autres soldats se sont cachés dans des maisons à Phnom Penh en
18 utilisant comme protection des sacs de sable.

19 Des soldats de Lon Nol se sont déguisés en portant les habits
20 noirs de l'Armée révolutionnaire du Kampuchéa. Ils ont fait cela
21 pour arrêter des responsables de l'ancien régime Lon Nol, des
22 fonctionnaires, des soldats, et les ont trompés en leur faisant
23 croire qu'ils seraient emmenés pour rencontrer le roi Sihanouk.

24 En fait, ils ont été emmenés pour être tués.

25 De plus, ils se sont aussi déguisés comme membres de l'Armée

114

1 révolutionnaire du Kampuchéa afin de chercher les gens dont les
2 proches avaient été des cadres de la direction révolutionnaire.
3 Ainsi la ruse a été employée pour leur faire croire qu'ils
4 seraient emmenés auprès de ces cadres. En définitive, des gens y
5 ont cru et ont donné tous les détails les concernant.

6 En apprenant ces détails, des mesures ont été prises pour
7 exécuter ces personnes, y compris leur famille.

8 [14.58.42]

9 À Hanoï, le Parti communisme vietnamien n'a pas cru que Phnom
10 Penh avait été libéré. Le camarade Ieng Sary lui-même se trouvait
11 à l'époque à Hanoï et a dit au Vietnam que Phnom Penh avait été
12 libéré, mais le Vietnam ne l'a pas cru pour autant.

13 Le Vietnam n'y a pas cru parce que Phnom Penh avait été libéré
14 avant Prey Nokor et que cela, un, ruinait les espoirs du Vietnam
15 de parvenir à conquérir le Cambodge, mais, surtout, c'était une
16 atteinte douloureuse, pour les Vietnamiens, à leur dignité.

17 Les dirigeants vietnamiens qui se trouvaient à Hanoï étaient très
18 en colère parce que, entre mai et décembre 1975, l'Armée
19 révolutionnaire et l'armée du Parti communisme du Vietnam avaient
20 fréquemment eu des escarmouches sur certaines îles et dans des
21 zones frontalières entre le Vietnam et le Cambodge, et les
22 rapports entre le Cambodge et le Vietnam n'étaient pas
23 normalisés.

24 [15.00.13]

25 En juin 1975, le Comité central du Parti communiste du Kampuchéa

115

1 a envoyé une délégation de haut niveau à Hanoï.

2 Le Comité central du Parti communiste du Kampuchéa savait à
3 l'avance qu'il y aurait des questions compliquées dont il
4 faudrait discuter durant les négociations avec le Parti
5 communiste vietnamien.

6 Toutefois, la partie cambodgienne a dû se montrer patiente et
7 maintenir l'esprit de solidarité et d'amitié.

8 [15.00.58]

9 Alors que les délégués demeuraient à l'auberge, je reçus la
10 visite du Premier Ministre Pham Van Dong et "le" commandant de
11 l'armée populaire du Vietnam, Vo Nguyen Giap.

12 À ce moment-là, Pham Van Dong a dit que la victoire du Cambodge
13 était excellente. Il a demandé à Pol Pot quelle partie du
14 territoire du Cambodge pourrait servir pour de la récolte. Pol
15 Pot a répondu que 8 millions d'hectares de territoire pourraient
16 servir pour la récolte. Seulement 3 millions d'hectares était de
17 la terre très fertile, ce qui... et Vo Nguyen Giap a complété en
18 vietnamien, disant que c'était "ngon kwa", ce qui veut dire "très
19 délicieux".

20 J'ai compris que ces mots exprimés par Vo Nguyen Giap avaient une
21 signification très profonde.

22 [15.02.12]

23 Pendant les négociations avec le Vietnam, les délégués du PCK ont
24 demandé que le Vietnam et le Cambodge signent un traité d'amitié
25 mutuelle et de non-agression afin d'assurer l'indépendance, la

116

1 souveraineté, l'intégrité territoriale de chacun ainsi que la
2 non-ingérence dans les affaires internes de chacun des pays et
3 pour l'intérêt des deux peuples.

4 [15.02.36]

5 Un tel traité permettrait d'apporter des solutions à certains
6 problèmes.

7 Cependant, les homologues vietnamiens n'ont pas répondu à cette
8 demande des Cambodgiens, et donc la négociation n'a pas porté
9 fruit.

10 La raison pour laquelle le Vietnam n'a pas répondu à la demande
11 du Cambodge est parce que le Vietnam ne voulait qu'une "amitié
12 spéciale" avec le Cambodge dont la véritable signification était
13 la Fédération indochinoise.

14 En août 1975, Le Duan, le secrétaire du Parti communiste du
15 Vietnam, a dirigé une délégation vietnamienne... notamment, Le Duc
16 Tho et Sun Thuy, qui étaient membres du politburo, et Nguyen Van
17 Linh pour une visite au Cambodge.

18 Mais cette négociation n'a donné aucun bon résultat car le
19 Vietnam exigeait une "amitié spéciale" alors que le Cambodge
20 voulait maintenir sa position en faveur de l'indépendance
21 mutuelle, l'autodétermination et le respect.

22 [15.04.08]

23 En mai 1976, la réunion entre les délégués du Kampuchéa
24 démocratique et du Vietnam a été organisée. Le Vietnam
25 n'acceptait pas la ligne Brévié, marquée par la France

117

1 lorsqu'elle a pris le contrôle du Cambodge.

2 La réunion a échoué, n'a pas réussi à donner de bons résultats et
3 a été reportée à une date ultérieure.

4 Les combats entre l'Armée révolutionnaire du Cambodge et l'armée
5 du Parti communiste du Vietnam "s'est" maintenu, et en
6 particulier dans les zones frontalières, au Ratanakiri et au
7 Mondolkiri.

8 [15.04.59]

9 On a organisé des réunions dans les zones Est et Sud-Ouest à
10 chaque fois que des tirs étaient échangés. Toutefois, aucune
11 solution n'a été trouvée car les deux parties demeuraient campées
12 dans leur position.

13 Le Vietnam conservait son ambition d'envahir, d'occuper, d'avalier
14 le Cambodge, alors que le Cambodge voulait conserver sa position
15 d'indépendance, d'autodétermination, et ne voulait pas accepter
16 de devenir un État satellite.

17 [15.05.29]

18 En février 1977, le Vietnam a essayé d'organiser un coup d'État,
19 encore une fois, pour renverser le Kampuchéa démocratique, mais
20 ce plan a échoué.

21 En décembre 1977, le Vietnam a lancé une attaque à grande échelle
22 pour envahir le Kampuchéa démocratique. Quatorze divisions,
23 notamment cinq divisions spéciales, ont été envoyées pour une
24 telle attaque.

25 L'armée du Kampuchéa démocratique a mené sa contre-attaque.

118

1 Toutefois, certains soldats du Kampuchéa démocratique dans la
2 zone Est avaient déserté après que certains traîtres aient
3 infiltré les rangs de l'armée.

4 [15.06.14]

5 Ces traîtres suivaient les tactiques politiques néfastes du
6 Vietnam.

7 En novembre 1978, le Parti communiste du Vietnam ainsi que Vorn
8 Vet ont tenté un autre coup d'État, qui a échoué.

9 Le 7 janvier 1979, 250000 soldats du Parti communiste du Vietnam,
10 l'agresseur, sont entrés à Phnom Penh et dans plusieurs provinces
11 du Kampuchéa démocratique.

12 [15.06.59]

13 Le mauvais comportement du Vietnam est demeuré le même pendant
14 des siècles et la question à savoir, c'est: quel motif a invoqué
15 le Vietnam pour justifier son invasion du Cambodge comme acte de
16 libération et de protection du Cambodge – pour la protection des
17 droits de l'homme?

18 L'invasion du Cambodge par le Vietnam était-elle légale en vertu
19 du droit international?

20 Le Vietnam a affirmé qu'il y avait des fondements juridiques pour
21 leur invasion du Cambodge.

22 Et, finalement, l'invasion du Vietnam, le 7 janvier 1979, était
23 en violation du droit international car cela ne tombait pas...

24 n'était pas couvert par l'article 51 de la Charte des Nations
25 Unies, qui garantit le droit des États... qui garantit aux

119

1 individus un droit d'autodéfense collective.

2 Les différents pays du monde étaient contre le Vietnam lorsqu'il
3 a envahi le Cambodge et, dix ans plus tard, les membres de
4 l'Assemblée générale des Nations Unies ont exigé du Vietnam qu'il
5 retire ses soldats du Cambodge.

6 [15.08.19]

7 La communauté internationale était aussi contre l'acte
8 d'agression du Vietnam et a demandé que l'armée du Parti
9 communiste du Vietnam se retire du territoire cambodgien.
10 L'armée du Parti communiste vietnamien et les cadres du Vietnam
11 ont continué de demeurer en terre cambodgienne discrètement afin
12 de conquérir ce pays selon son ambition d'occuper, d'annexer,
13 d'avaloir le Cambodge et de vider le Cambodge de sa race et de son
14 ethnicité, et d'amener encore plus d'immigrants illégaux
15 vietnamiens pour vivre ici, au Cambodge, jusqu'à aujourd'hui.
16 La République populaire du Vietnam a établi des associations
17 vietnamiennes partout au Cambodge.

18 Ces associations permettent au secrétaire du Parti communiste du
19 Vietnam à conserver ses activités politiques, économiques et
20 idéologiques sur ces différentes provinces du Cambodge.

21 C'est une autre partie d'un python qui asphyxie un jeune cerf.

22 Voilà la stratégie.

23 [15.09.49]

24 Dans le livre... dans un des ouvrages, il y a un dicton: "Ne faites
25 jamais confiance à un étranger."

120

1 J'aimerais citer le discours de Le Duc Tho, du Parti communiste
2 du Vietnam, alors qu'il parlait à Pen Sovan, ancien ministre de
3 la République khmère, lorsqu'il a été détenu à Hanoï.

4 À 9 heures du matin, le 13 décembre 1981, Le Duc Tho, membre du
5 Bureau central du Parti communiste du Vietnam, est entré au
6 centre de détention avec... en "surprise visite".

7 Pen Sovan était assis à un bureau et quelqu'un a frappé à la
8 porte, ce qui a réveillé Pen Sovan.

9 [15.11.05]

10 Le Duc Tho a montré Pen Sovan du doigt et a dit:

11 "Je n'aurais jamais cru que vous auriez l'audace de vous opposer
12 à nous. Ne saviez-vous pas qu'il y avait 18000 soldats
13 vietnamiens dans votre pays?

14 Ne pensez pas pour un instant que vous pouvez décider de façon
15 unilatérale du sort de votre pays. Même si vous avez organisé une
16 structure, un parti et un État, nous maintenons notre contrôle.

17 À l'avenir, même s'il n'y aura pas de soldats dans votre pays... et
18 si quelqu'un cherche à échapper à notre contrôle, nous les
19 écraserons avant même qu'ils aient l'occasion de le faire.

20 [15.12.03]

21 Quand vous avez pris le pouvoir, vous avez construit votre pays,
22 votre économie nationale d'une façon qui s'éloigne du socialisme
23 et qui abandonne les principes socialistes.

24 Nous avons envoyé des experts pour vous aider, mais ces experts
25 ne pouvaient suivre vos idées car vous vous êtes écartés des

121

1 principes d'une économie socialiste.

2 C'est pourquoi votre parti vous a exclu, vous a empêché de le
3 diriger, et de votre gouvernement... et vous méritez d'être traité
4 de la sorte.

5 Je déclare donc qu'en raison de cette erreur vous pouvez demeurer
6 ici, mais sans aucune liberté ni droits pour le reste de vos
7 jours."

8 [15.13.11]

9 Et la raison pour laquelle le Parti communiste du Kampuchéa a été
10 forcé d'évacuer les populations des villes, de Phnom Penh et des
11 autres villes...

12 En mai 1973, le Sénat américain a exigé la cessation des
13 bombardements du Cambodge dès le mois d'août 1973.

14 Le Comité permanent du PCK a noté clairement que, sans soutien
15 militaire ou soutien de l'aviation américaine, la lutte pour la
16 libération du Cambodge serait... réussirait car les soldats de Lon
17 Nol étaient déjà bien faibles.

18 [15.14.19]

19 Les conflits... les guerres intestines au sein du gouvernement de
20 Lon Nol n'avaient pas été réglées et il y avait des actes contre
21 le gouvernement républicain de plus en plus tous les jours.

22 Le Comité permanent du PCK a étudié la situation. Lors d'une
23 séance extraordinaire du Comité permanent en 1974 - vers la
24 mi-1974 -, des questions importantes ont été discutées. Il
25 fallait prendre des mesures pour libérer Phnom Penh et d'autres

122

1 endroits du pays.

2 Les points principaux à l'ordre du jour de cette réunion

3 comprenaient:

4 Un, les ambitions du Vietnam de créer une fédération indochinoise

5 sous son contrôle.

6 Deux, quelle serait la réaction américaine face à l'agression

7 vietnamienne, une fois le Cambodge libéré?

8 Trois, la destruction et le sabotage causés par les soldats de

9 Lon Nol à Phnom Penh et les soldats défaits qui avaient fui à la

10 frontière entre le Cambodge et la Thaïlande.

11 Quelle serait la situation à la fin de 1974?

12 Quelle était la situation quant à la production agricole et dans

13 les coopératives?

14 [15.16.13]

15 Six, qu'en était-il des activités destructrices des agents

16 infiltrés dans les coopératives?

17 Sept, quel serait l'impact d'une abolition de la monnaie? Quelle

18 serait la conséquence?

19 Et huit, autres points.

20 C'était là l'ordre du jour.

21 Pendant ces... il s'agissait, plutôt, d'une réunion très importante

22 et qui aurait des conséquences fondamentales pour la nation, pour

23 le peuple.

24 [15.16.55]

25 Et les participants se sont entendus sur les points suivants:

123

1 Point 1. Le Vietnam n'a jamais abandonné son idée d'"amitié
2 spéciale" ou de contrôler la Fédération indochinoise, même si le
3 Cambodge pouvait être libéré avant le Vietnam.
4 Le Cambodge devrait faire de son mieux pour obtenir sa libération
5 avant la libération de Prey Nokor par le Vietnam en 1976 (phon.).
6 Advenant une libération de Prey Nokor avant la libération de
7 Phnom Penh, le Vietnam se servirait du prétexte pour attaquer le
8 Cambodge et pour le libérer.
9 [15.17.46]
10 Le Vietnam a dit bien souvent aux dirigeants du Parti communiste
11 du Kampuchéa: "Camarades, vous n'avez pas besoin de vous battre.
12 Vous n'avez qu'à préparer des guides qui amèneront les soldats
13 vietnamiens, qui, eux-mêmes, pourront libérer Phnom Penh en
14 vingt-quatre heures."
15 Cela était bien connu au sein du Parti communiste du Kampuchéa.
16 Pol Pot avait instruit le Parti. Nous devons donc obtenir la
17 victoire avant que le Vietnam libère Prey Nokor.
18 Non seulement le Vietnam avait l'ambition de contrôler une
19 fédération indochinoise mais, selon certains documents, Nguyen
20 Hai Cuo (phon.) du Vietnam avait beaucoup parlé de cet objectif
21 d'avoir une fédération d'Asie du Sud-Est.
22 Le Duc Tho, membre du politburo du Parti communiste vietnamien,
23 pendant les négociations avec Henry Kissinger à Paris, en 1968..
24 en 1977, a dit que c'était là la destinée du Vietnam, le Vietnam
25 qui a le pouvoir de contrôler non seulement l'Indochine, mais

1 aussi l'Asie du Sud-Est.

2 [15.19.35]

3 Pham Van Dong... en 1973, le Premier Ministre de la République
4 populaire du Vietnam parlait du statut et du rôle du Vietnam en
5 Asie du Sud-Est.

6 Pham Van Dong a fait référence à la Malaisie, aux Philippines, en
7 disant qu'ils seraient réunis avec le Vietnam car "nous, les
8 Vietnamiens, sommes plus courageux, plus puissants et plus
9 intelligents".

10 Les ambitions vietnamiennes pour cette fédération indochinoise
11 qu'ils contrôleraient n'étaient pas prises pour acquises. Ils
12 auraient fait tout ce qu'ils pouvaient pour obtenir cet...
13 atteindre cet objectif.

14 Deuxième point, le conflit impliquant les États-Unis, le Vietnam
15 et le Cambodge.

16 [15.20.41]

17 Il y a une réunion à laquelle il a été décidé que le Parti
18 communiste du Kampuchéa mènerait la lutte pour la libération du
19 peuple et du pays, et que cela voulait dire qu'un important pas
20 serait fait dans la voie démocratique.

21 Cela voulait dire que nous pouvions résoudre le conflit entre le
22 Parti, les États-Unis et la clique Lon Nol.

23 [15.21.13]

24 L'Amérique ne serait plus une partie adverse. La situation sera
25 complètement changée.

125

1 Qui seraient alors les adversaires du Parti?

2 Il a été convenu à la réunion que ce serait le Vietnam. Le
3 Vietnam était considéré comme un ami durant le conflit, mais il
4 devenait... mais cela changeait, la raison en étant que le Parti
5 communiste du Kampuchéa ne voulait pas devenir un État satellite.
6 Et l'on craignait que, quand le Vietnam obtiendrait
7 l'indépendance, il s'attaquerait ensuite à la conquête du
8 Cambodge. Et si les moyens politiques pour ce faire échouaient,
9 le Vietnam aurait recours à la force armée.

10 [15.22.16]

11 Le Parti communiste du Kampuchéa devait donc faire de son mieux
12 pour former les militaires et les civils, pour leur faire
13 comprendre que le Vietnam serait un acteur majeur dans ce conflit
14 ultérieur, dans un conflit à mort, et que le Parti communiste du
15 Kampuchéa faisait de son mieux pour négocier par des moyens
16 pacifiques.

17 Nous devons maintenir notre position en faveur de négociations
18 pacifiques et faire preuve de patience.

19 Point 3. À la même réunion, il a été dit que si Phnom Penh était
20 libéré, les soldats de Lon Nol, dont la plusieurs étaient des
21 Khmers Serei, déserteraient l'armée. Certains resteraient cachés
22 à Phnom Penh, dans d'autres villes, tandis que les autres
23 fuiraient vers les zones frontalières.

24 [15.23.20]

25 Ces déserteurs n'avaient rien, n'avaient plus aucun

126

1 approvisionnement et ils commenceraient à voler, à brûler les
2 maisons des gens, et cetera, et nous n'avions pas assez de gens
3 pour protéger la population si cela devait se passer ainsi.

4 Ils commenceraient à attaquer les populations sous la forme
5 d'actes de guérilla et ils nous entraîneraient à leur suite et il
6 n'y aurait pas de paix possible. Nous ne pourrions jamais
7 repiquer le riz ou poursuivre notre vie quotidienne.

8 Point 4. Et c'est un point très important car il a trait au riz,
9 à la nourriture pour des millions de gens, à Phnom Penh et dans
10 les provinces.

11 À cette réunion toujours, donc, il a été noté quelle était la
12 situation sur le plan du riz et de l'alimentation à Phnom Penh et
13 dans les provinces sous Lon Nol.

14 [15.24.40]

15 À Phnom Penh, il y avait environ 3 millions de personnes; 90 pour
16 cent de ces personnes n'avaient pas assez à manger.

17 [15.24.48]

18 Certains étaient même en train de mourir de faim.

19 La clique de Lon Nol dépendait beaucoup des ravitaillements
20 apportés par les pays étrangers, mais cela ne suffisait pas non
21 plus.

22 On a appris que des gens mouraient de faim, en particulier les
23 jeunes enfants, qui étaient les plus vulnérables.

24 Point 5. Il a été noté à la réunion que, dans les zones libérées
25 et dans les coopératives, on rencontrait certaines difficultés.

127

1 En effet, les bombardements américains avaient détruit les
2 rizières, les plantations, les cultures et les sources de
3 nourriture en général.

4 Les coopératives manquaient aussi de main-d'œuvre parce que les
5 jeunes avaient été enrôlés et les deux tiers d'entre eux
6 s'étaient retrouvés dans l'armée. Les autres personnes encore sur
7 place étaient âgées et incapables de travailler.

8 [15.26.20]

9 Cependant, la vie des populations dans les zones libérées étaient
10 meilleures que la vie de ceux qui se trouvaient dans les zones
11 sous contrôle ennemi.

12 Point 6. Les traîtres infiltrés dans le Parti et dans les
13 coopératives avaient une action destructrice, et il a été convenu
14 à la réunion que, si on libérait Phnom Penh avant que le Vietnam
15 ne libère Prey Nokor, le Vietnam ferait tout ce qui était
16 possible pour encourager davantage de traîtres encore à
17 s'infiltrer dans le Parti et les coopératives pour détruire plus
18 ou moins discrètement ce qui avait été mis en place.

19 Et, faute d'appui américain, les traîtres utiliseraient donc en
20 dernier recours l'aide du Vietnam.

21 Nous devons donc prendre des mesures pour faire en sorte que ces
22 éléments abandonnent leur action destructrice et les inviter à
23 rejoindre les populations.

24 [15.27.44]

25 Cet appel reflète les positions de solidarité nationale entre les

128

1 Cambodgiens au niveau interne. Nous essayons ainsi de faire en
2 sorte que les gens qui avaient été dupés, trompés, retrouvent foi
3 dans la ligne du Parti.

4 Point 7 de cette réunion. En l'absence de monnaie, quelles
5 seraient les conséquences?

6 Sur ce point, les participants à la réunion ont noté que la
7 monnaie était une arme très importante et très efficace pour les
8 ennemis.

9 L'expérience avait montré que, dans les zones libérées, on
10 pouvait se passer d'argent et gérer néanmoins ces zones.

11 L'ennemi se trouvait dans l'incapacité, de ce fait, de nous
12 attaquer et de s'emparer de ces zones pour nous les prendre.

13 [15.28.50]

14 Au contraire, il nous était possible d'élargir ces zones
15 libérées, et les espions ne pouvaient pas utiliser... ne pouvaient
16 pas acheter nos cadres ou nos soldats ou les populations avec de
17 l'argent.

18 Et nous pensions que, sans argent, nous pouvions transformer
19 d'autres zones encore et... non libérées pour en faire des zones
20 libérées.

21 Ainsi donc, le choix d'abolir la monnaie n'aurait d'impact que
22 sur quelques personnes et pas sur la population tout entière
23 parce que les cultivateurs n'avaient pas besoin d'argent.

24 [15.29.36]

25 Comme je l'ai déjà dit, la réunion a pris toutes ces décisions à

1 l'unanimité.

2 Première décision. Si Phnom Penh était libérée, nous devions
3 évacuer la population de la ville et des autres centres urbains
4 de façon temporaire pour pouvoir analyser la situation pendant un
5 certain temps, en particulier, pour analyser l'attitude du
6 Vietnam.

7 Deux. Il fallait voir ce qui se passerait du côté de la
8 production agricole de façon générale, notamment, pour le
9 repiquage du riz. Et lorsque cette récolte s'avérerait
10 prometteuse, nous pourrions alors envisager de nouveau la
11 production de monnaie.

12 Trois. Toutes ces questions inscrites à l'ordre du jour devraient
13 être expliquées, faire l'objet d'une formation et d'une diffusion
14 à l'occasion des séances d'étude dans les coopératives de sorte
15 que les gens et les cadres en soient informés.

16 Il fallait, en particulier, que l'on renforce le sentiment de
17 solidarité entre les gens de la base et les membres du Peuple
18 nouveau, et leur apprendre à ne pas discriminer, soit les
19 anciens, soit les nouveaux.

20 [15.31.26]

21 Il fallait que les gens, à tous les niveaux, districts ou
22 communes... que tous les responsables, plutôt, au niveau des
23 districts et des communes diffusent cette information et cette
24 formation.

25 Dernier point à l'ordre du jour. Il a été demandé aux

130

1 participants à la réunion membres du Comité central d'organiser
2 des réunions avec les secrétaires de comité de zone ou de secteur
3 ou de district pour voir combien de personnes seraient évacuées
4 et, dans chaque coopérative, combien de gens étaient nécessaires
5 pour gérer ces populations et combien de gens pouvaient être
6 accueillis dans telle ou telle coopérative.

7 [15.32.17]

8 À partir de ce moment, nous devons mettre en œuvre le système de
9 coopérative en encourageant un accroissement de la production, en
10 faisant pousser plus de denrées alimentaires.

11 Et il a été noté à la réunion que nous "rencontrions" des
12 difficultés à court terme. Par exemple, on serait confrontés au
13 manque de nourriture, de médicaments, et la question sanitaire
14 serait grande parce que beaucoup de gens seraient déplacés vers
15 les campagnes.

16 Ayant pris note de ces difficultés, le Parti pourrait organiser
17 les cadres à tous les niveaux et les militaires dans les
18 différentes unités afin d'accorder la plus grande attention
19 voulue à ces questions et d'y trouver une solution.

20 Conclusion. Quoi qu'aient dit les coprocurateurs, ils ne disent pas
21 la vérité.

22 Ma position dans la révolution a consisté à servir l'intérêt de
23 la nation et du peuple, et j'espère être entendu.

24 [15.33.45]

25 Et c'est par souci de justice que je me suis trouvé contraint de

131

1 m'engager dans la lutte pour mon pays. J'ai dû quitter ma famille
2 pour libérer la mère patrie du colonialisme, de l'agression et de
3 l'oppression de la part de ceux qui essayaient d'accaparer notre
4 territoire et d'effacer le Cambodge de la face du monde.

5 Nous voulions libérer le Cambodge et empêcher qu'il ne devienne
6 l'esclave d'autres pays, et nous voulions ériger au Cambodge une
7 société indépendante et propre, sans tuer personne, sans
8 commettre de génocide.

9 Voici donc ma déclaration. Ce n'est que la pointe de l'iceberg
10 pour ce qui est d'expliquer les faits dans leur vérité.

11 Dernière chose. Je voudrais souligner que les Cambodgiens sont
12 épris de paix, d'indépendance ainsi que de leur souveraineté, de
13 leur intégrité territoriale.

14 Les Cambodgiens ont instauré des relations d'amitié avec les
15 autres pays sur la base du principe de l'indépendance, de
16 l'égalité et de l'intérêt mutuel.

17 [15.35.21]

18 Mais, s'agissant du Vietnam, le Cambodge souhaitait que le
19 Vietnam renonce à son ambition d'être le Grand Frère et voulait
20 pouvoir vivre en paix avec ce pays.

21 Le Cambodge et le peuple cambodgien voulaient abandonner toute
22 vengeance et toute haine vis-à-vis du Vietnam et ne plus avoir à
23 raconter et à se souvenir de l'histoire du thé.

24 L'histoire avance selon des lignes politiques. Le Cambodge devait
25 être à même de déterminer son propre destin. Les Cambodgiens

132

1 devaient pouvoir s'aider les uns les autres dans le cadre de
2 relations de bon voisinage et dans le respect et la compréhension
3 mutuelle avec le Vietnam.

4 Merci.

5 M. LE PRÉSIDENT:

6 Merci.

7 Je donne maintenant instruction à la sécurité de raccompagner
8 Nuon Chea à son siège, au banc de la défense.

9 (L'accusé Nuon Chea est ramené au banc de la défense)

10 [15.37.18]

11 Il reste encore un peu de temps avant la fin de l'audience pour
12 aujourd'hui.

13 La parole est donc aux avocats de Nuon Chea pour poursuivre cette
14 réponse brève aux déclarations liminaires.

15 Me PESTMAN:

16 Monsieur le Président, j'ai demandé déjà à pouvoir continuer
17 demain pour donner la deuxième partie de notre répondre.

18 Et vous avez répondu vouloir voir ce document qui était censé
19 indiquer que nous parlerions mercredi puisque c'est ce que nous
20 avons cru comprendre. Alors, je vous renvoie au document E131,
21 l'ordonnance portant calendrier qui a été rendue le 18 novembre
22 et dans laquelle il est dit que: "Les coprocurateurs auront au
23 total deux jours pour faire leurs déclarations et qu'après cela
24 ce sera le tour de la Défense de parler pendant une demi-journée
25 par équipe de la défense."

133

1 Le 25 novembre (phon.), après qu'ait été rendue cette ordonnance,
2 une autre version a été publiée sur le site web, version dans
3 laquelle il est dit, et je cite, que:
4 "La Chambre de première instance a annoncé que les déclarations
5 liminaires dans le procès n° 2 commencerait lundi 21 à 9 heures,
6 avec pour horaires: lundi, déclarations liminaires par les
7 coprocurateurs; mardi - c'est-à-dire aujourd'hui - déclarations
8 liminaires des coprocurateurs; et mercredi, réponses à ces
9 déclarations liminaires par les équipes de défense."
10 Ceci a été publié sur le site web le 25 novembre (phon.).
11 Et je trouve un autre calendrier, qui a également été publié sur
12 le site web en date du 7 novembre. Il y en a différents
13 exemplaires, que j'ai retrouvés dans les couloirs.
14 J'ai donc pris la liberté de me procurer le texte en khmer et en
15 anglais pour votre information.
16 [15.39.49]
17 C'est cela qui nous a fait croire que nous parlerions demain.
18 Mais, chose plus importante encore, non seulement nous avons été
19 amenés à croire que nous parlerions demain, mais c'est également
20 ce qui a été dit au public et aux médias. Et les gens à
21 l'extérieur du prétoire croient - et, je crois, avec raison - que
22 la Défense va s'exprimer demain et non pas aujourd'hui.
23 Je crois donc qu'il faudrait donner la possibilité au public de
24 venir demain pour entendre la suite de notre réponse.
25 Je répète donc ma demande que nous puissions poursuivre demain.

134

1 (Discussion entre les juges)

2 [15.41.13]

3 M. LE PRÉSIDENT:

4 Nous regrettons que la Défense soulève cet argument, à savoir
5 qu'ils n'aient pas eu le temps de préparer la réponse à la
6 déclaration liminaire des coprocurateurs.

7 En fait, Nuon Chea, l'accusé, en personne, a eu le temps et la
8 possibilité de donner sa réponse à la suite des déclarations
9 liminaires des coprocurateurs.

10 La Chambre a déjà décidé du temps imparti aux parties. Si vous ne
11 souhaitez pas utiliser ce temps qui vous est attribué, vous
12 pouvez le faire.

13 [15.42.25]

14 Nous avons laissé de côté l'accréditation de plusieurs avocats
15 des parties civiles.

16 Je voudrais donc demander maintenant aux coavocats principaux, en
17 particulier au coavocat principal cambodgien des parties civiles,
18 si ces avocats étrangers sont toujours présents et peuvent se
19 présenter.

20 [15.42.57]

21 Me PICH ANG:

22 Monsieur le Président, les trois avocats en question sont bien
23 présents et, si vous m'y autorisez, je voudrais effectivement
24 vous les présenter pour qu'ils soient accrédités par la Chambre.

25 M. LE PRÉSIDENT:

135

1 Il y a eu un problème technique le premier jour qui nous a
2 empêchés de faire cette formalité à l'ouverture de l'audience. Il
3 semble que maintenant nous ayons le temps de revenir sur ce
4 point.

5 [15.43.36]

6 En application de la règle 22-2-a du Règlement intérieur,
7 j'invite Me Pich Ang, coavocat principal des parties civiles, à
8 nous présenter les avocats étrangers qui n'étaient pas jusqu'ici
9 accrédités par la Chambre afin que cela soit chose faite.

10 Me PICH ANG:

11 Oui. Madame et Messieurs les juges, bon après-midi au public, aux
12 coprocurateurs et à toutes les personnes présentes.

13 Nous avons aujourd'hui avec nous trois avocats étrangers qui
14 représentent les parties civiles.

15 Ils ont déjà prêté serment devant la cour d'appel du Royaume du
16 Cambodge et je voudrais demander aujourd'hui que la Chambre les
17 accrédite de sorte qu'ils puissent plaider ici, devant la
18 Chambre.

19 Ces trois avocats sont:

20 Me Barnabé Nekuie. Me Nekuie est camerounais. Il est membre de
21 l'association ASF et ici en tant qu'avocat des parties civiles
22 pour l'équipe ASF.

23 [15.45.36]

24 Nous avons aussi avec nous Me Patrick Baudoin, qui vient de
25 France, de la Fédération internationale des droits de l'homme.

136

1 Et, enfin, Me Marie Guiraud, également française et également
2 membre de la Fédération.

3 Je demande donc que la Chambre accrédite ces trois avocats
4 représentant les parties civiles de sorte qu'ils puissent
5 représenter valablement leurs clients ici, devant la Cour.

6 Merci.

7 [15.46.36]

8 M. LE PRÉSIDENT:

9 Merci, Maître Pich Ang.

10 Maître Nekuie, Maître Baudoin et Maître Guiraud, vous êtes donc
11 maintenant accrédités par la Chambre de première instance en tant
12 qu'avocats des parties civiles aux fins des poursuites ouvertes
13 devant la Chambre.

14 [15.47.05]

15 Au vu de cette accréditation, vous bénéficiez des mêmes droits et
16 privilèges qu'un avocat cambodgien.

17 Maître Ang Udom, je vous en prie.

18 [15.47.28]

19 Me ANG UDOM:

20 Bon après-midi, Monsieur le Président. Bon après-midi, Madame et
21 Messieurs les juges. Bon après-midi à toutes les personnes
22 présentes ici. Je voudrais aussi saluer les moines qui sont assis
23 dans la galerie du public.

24 Nous approchons de la fin de l'audience pour cet après-midi et,
25 par souci d'économie, je voudrais saisir l'occasion qui nous est

137

1 offerte pour entamer la réponse de mon équipe, si le Président
2 nous y autorise.

3 Nous avons donc entendu les déclarations liminaires des
4 coproccureurs concernant les accusations portées contre notre
5 client, M. Ieng Sary.

6 Me Karnavas et moi-même qui défendons Ieng Sary n'allons pas
7 répondre ni faire d'observations à la suite des déclarations
8 liminaires des coproccureurs.

9 [15.49.19]

10 Il faut se souvenir que les déclarations liminaires n'ont pas de
11 valeur de preuve. Ieng Sary et ses avocats sont fermement
12 convaincus que la Chambre ne va pas se fonder sur les arguments
13 soulevés par les procureurs dans leurs déclarations liminaires au
14 cours des deux journées qui viennent de s'écouler.

15 La raison pour laquelle nous avons décidé de ne pas faire de
16 remarques liminaires ici en début de procès ne signifie pas que
17 nous soyons d'accord avec les moyens présentés par l'Accusation.
18 Voilà une première chose que je souhaitais dire.

19 [15.50.28]

20 De plus, les arguments avancés dans ces déclarations liminaires
21 au cours des deux derniers jours ne sont pas étayés par des
22 faits.

23 Nous savons que les mesures de protection empêchent de révéler
24 l'identité des témoins. On peut toutefois utiliser un pseudonyme
25 ou un numéro de code.

138

1 Nous ne connaissons pas tous les documents invoqués par les
2 coprocurateurs dans leurs déclarations liminaires.
3 Hier, le 21, nous avons envoyé une lettre aux coprocurateurs pour
4 qu'ils nous disent quels témoins, quels documents, quels faits,
5 quels éléments de preuve ont servi pour étayer les arguments
6 invoqués lors de leur déclarations.

7 [15.51.54]

8 Les coprocurateurs ont répondu aujourd'hui par voie de mémorandum à
9 notre équipe de défense.

10 La réponse était que les documents se trouvent au dossier. Ils
11 ajoutent qu'ils ont pleine confiance que ces documents étayent
12 les arguments.

13 [15.52.31]

14 Nous pouvons donc conclure que l'Accusation est déjà en
15 possession de ces documents et nous devrions connaître la nature
16 de ces documents ou, pour le moins, il faudrait nous donner des
17 instructions sur la façon d'obtenir ces documents déjà présents
18 au dossier car nous ne pouvons faire une simple recherche dans
19 l'intégralité du dossier.

20 Les témoins cités par les coprocurateurs... il faut voir s'ils ont
21 été reconnus par la Cour.

22 C'est pourquoi nous demandons à la Chambre de première instance
23 d'enjoindre aux coprocurateurs de donner les détails des documents
24 qui ont servi à l'élaboration de leurs déclarations liminaires.

25 [15.53.51]

139

1 On ne peut tenir pour acquis que tous les documents présents au
2 dossier ont été acceptés.

3 Les coavocats de la défense n'ont pas non plus l'obligation de
4 faire des recherches sur tous les documents présents au dossier.

5 Il est pourtant très facile pour les coprocurateurs de nous donner
6 ces détails que nous demandons, qui nous faciliteraient la tâche
7 énormément, et nous espérons que cela se fera dans l'esprit de
8 coopération entre nous et les coprocurateurs qui a existé jusqu'à
9 présent.

10 Nous souhaitons donc... voici une réponse, et nous cherchons à
11 obtenir les détails des documents qui ont servi à appuyer les
12 arguments qu'ils ont présentés dans leurs déclarations
13 liminaires.

14 Merci, Monsieur le Président.

15 [15.55.13]

16 M. LE PRÉSIDENT:

17 Merci d'indiquer votre position à la Chambre, et vous avez la
18 décision de répondre ou non aux coprocurateurs, toujours en
19 application de la règle 89 bis, paragraphe 2.

20 La règle dispose que les accusés... que les coavocats... que les
21 équipes de défense ont le droit de faire une brève réponse. Ce
22 n'est pas obligatoire. C'est un droit, et il est maintenant clair
23 que l'équipe de défense de Ieng Sary choisit de ne pas répondre.
24 Aussi, pour apporter des précisions quant à la procédure demain,
25 j'aimerais savoir si M. Ieng Sary souhaite s'exprimer.

140

1 Me ANG UDOM:

2 Monsieur le Président, M. Ieng Sary ne donnera pas de brève
3 réponse.

4 Il cherche toujours à obtenir l'autorisation de la Chambre pour
5 pouvoir lire une déclaration qu'il avait l'intention de faire dès
6 le début, mais a vu sa demande rejetée par le Président.

7 Je demande donc la permission qu'il puisse lire cette déclaration
8 ce soir ou demain en lieu de brève réponse.

9 [15.57.37]

10 M. LE PRÉSIDENT:

11 Merci pour cette précision.

12 La raison pour laquelle cette requête n'avait pas été entendue,
13 c'est que pour pouvoir gérer une procédure de cette ampleur, il
14 faut suivre l'horaire et perdre le moins de temps possible.

15 Le moment est opportun pour que Ieng Sary, dans le respect du
16 temps imparti à votre équipe... c'est-à-dire qu'après que Nuon Chea
17 se soit exprimé, c'est l'équipe de Ieng Sary qui parle. Il peut
18 faire une déclaration.

19 Toutefois, il est tard et s'il s'agit d'une longue déclaration,
20 la Chambre est encline à donner à M. Ieng Sary la possibilité de
21 le faire demain.

22 [15.58.48]

23 La juge Cartwright souhaite faire une... apporter une précision.

24 Me ANG UDOM:

25 Je regrette cette interruption.

141

1 La déclaration est d'à peu près une page et demie. Cela prendra
2 deux ou trois minutes, s'il plaît à la Chambre de lui permettre
3 de le faire.

4 M. LE PRÉSIDENT:

5 Nous avons déjà décidé. Il n'y a pas besoin de soulever cette
6 question une fois de plus. Il aura la chance de le faire demain.
7 Madame la juge Cartwright, vous pouvez apporter ces précisions.

8 Mme LA JUGE CARTWRIGHT:

9 Merci, Monsieur le Président.

10 [15.59.58]

11 Il semblerait que la traduction anglaise du Président quant à la
12 demande de Nuon Chea de reporter à demain ses interventions
13 aurait pu être plus claire. J'aimerais apporter la précision
14 suivante, donc.

15 La Chambre de première instance a tiré la conclusion que l'équipe
16 de défense ne voulait pas profiter du reste de l'après-midi pour
17 répondre aux déclarations liminaires des coprocurateurs.

18 Et, demain, la Chambre passera à la déclaration de Ieng Sary,
19 puis l'équipe de défense de Khieu Samphan, "s'il" choisit de
20 faire une déclaration.

21 L'équipe de Nuon Chea n'aura donc plus l'occasion de répondre à
22 ce moment-ci. Il y aura d'autres occasions de le faire plus tard
23 dans le procès.

24 Merci.

25 Me PESTMAN:

142

1 Puis-je répondre brièvement à ce commentaire?

2 [16.01.07]

3 Mme LA JUGE CARTWRIGHT:

4 Ce n'était pas une observation. Il s'agissait d'une décision.

5 Je vous remercie.

6 M. LE PRÉSIDENT:

7 Le moment est venu de lever la séance. Nous reprendrons

8 l'audience demain à partir de 9 heures.

9 La Chambre souhaite rappeler aux parties qui souhaitent
10 participer de venir avant 9 heures.

11 Les gardes de sécurité peuvent maintenant ramener les accusés au
12 centre de détention et les ramener au prétoire avant 9 heures du
13 matin.

14 L'audience est levée.

15 (Les accusés sont reconduits hors du prétoire)

16 (Les juges quittent le prétoire)

17 (Levée de l'audience: 16h02)

18

19

20

21

22

23

24

25